

# REVUE D'HISTOIRE NON CONFORMISTE

- *Staline et la question juive*
- *La Kriegsmarine et l'opération Barbarossa*
- *Le destin de l'amiral Canaris*
- *Napoléon et le pape*
- *Auschwitz : les preuves du mal*
- *Les finances des belligérants en 1914*
- *Un plagiaire bourré de talent*
- *La bataille de Little Big Horn*
- *L'affaire du vingtième*
- *Nos chers disparus*

## NAPOLÉON ET LE PAPE



N° 3 - juin 1994 - Revue bimestrielle - 75 F

# **The Journal of Historical Review**

**Incorporating the *IHR Newsletter***

Le principal magazine américain privilégiant l'approche non conventionnelle de l'histoire. Une lecture indispensable pour l'amateur d'histoire maîtrisant la langue anglaise.

**AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 1, VOLUME XIV :**

- Entretien avec le professeur Nolte
- L'IHR gagne son procès contre le « survivant » Mel Mermelstein
- Le rôle crucial des non-russes dans le déclenchement de la révolution bolchevique et dans les débuts du régime soviétique
- Le nouveau livre de Jean-Claude Pressac et bien d'autres sujets passionnants.

**ABONNEMENT :**

Pour s'abonner, envoyer un courrier à  
*The Journal of Historical Review*,  
P.O. Box 2739, Newport Beach,  
California 92659, Etats-Unis.  
Fax 1 714 631 0981.

Le prix de l'abonnement annuel par voie aérienne est de 70 dollars (ou 50 dollars par courrier de surface). Le règlement peut s'effectuer par carte Visa ou Mastercard, ne pas oublier de mentionner le nom de votre carte, son numéro et sa date d'expiration.

Mark Weber

LE III<sup>e</sup> REICH  
ET LE SIONISME



**Une brochure explosive qui dévoile  
un des secrets historiques  
les mieux gardés de notre siècle.**

**PAR MARK WEBER**

Important appareil de notes dont une très riche  
bibliographie internationale et des références  
d'archives.

**36 PAGES, 49 F FRANCO**

*Pour commander, utiliser le bon commande situé  
dans les dernières pages de cette revue.*

# **REVUE D'HISTOIRE NON-CONFORMISTE**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
J.-D. LARRIEU

**Administration – Abonnement – Diffusion**  
*Revue d'histoire non-conformiste*  
**344, rue Saint-Honoré**  
**75001 Paris**

Revue d'histoire paraissant à raison de six numéros par an.

Abonnement annuel au prix de 285 F.

Prix au numéro 75 F.

Numéro de Commission paritaire de la presse 74783

# EDITORIAL

Pour commencer une bonne nouvelle : la situation de notre revue s'améliore. Nous surmontons progressivement les pertes subies en 1993. Grâce au soutien de tous nos abonnés et amis, nous avons repris la prospection. Dans les premiers jours de juin, alors que je me trouvais aux Etats-Unis, nous avons envoyé plus de trente mille messages proposant un abonnement à notre revue. Grâce à cet effort coûteux nous avons atteint le chiffre de 2 400 abonnés. Nous nous rapprochons progressivement de l'objectif de 4 000 abonnés. Avec l'aide de tous nous y parviendrons.

Vous trouverez dans ce numéro un article publié par le *New Yorker*, le journal de l'intelligentsia progressiste américaine. Bien sûr, vous en rendrez compte en le lisant, nous ne partageons pas tous les points de vue de son auteur. Mais cet article est honnête. Il tente de concilier une exigence de vérité avec le dogme en vigueur. Difficile exercice.

Nous accueillons dans cette livraison un écrivain que je respecte beaucoup, Jean Silve de Ventavon. J'aime chez lui son amour intransigeant d'une certaine idée de la France. Il se trouve que c'est la seule qui me soit sympathique. Légitimiste de cœur et d'esprit, Jean Silve de Ventavon est homme comme ce siècle en produit peu. Il n'en est que plus précieux. Ses chroniques d'histoire dans le mensuel *Pas d'Panique* sont de petits bijoux dont je recommande instamment la lecture.

Amicalement

**ANDRÉ CHELAIN**  
**RÉDACTEUR EN CHEF**

PS

N'oubliez pas de commander aujourd'hui même l'ouvrage de Jean Daluces : *leTroisième Reich*. Merci.

Avertissement : conformément à la loi dite Fabius-Gayssot du 13 juillet 1990 restreignant la liberté d'opinion et d'expression, l'édition en vente sur le territoire français de cette revue ne contient aucun texte mettant en doute un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils ont été constatés par le tribunal militaire international de Nuremberg.

Nous rappelons toutefois aux censeurs vigilants et autres gardiens sourcilleux du dogme que la loi n'interdit pas les doutes et les interrogations sur la réalité matérielle de tel ou tel point particulier comme le fait, par exemple, Jean-Claude Pressac dans l'ouvrage *les Crématoires d'Auschwitz* (CNRS Éditions, 1993).

# **SOMMAIRE**

*Staline et la question juive*

Maurizio Lattanzio, 399

*La Kriegsmarine et l'opération Barbarossa*

Ingo Lachnit, 417

*Le destin de l'amiral Canaris (1)*

Hugo Manfred Beer, 429

*Napoléon et le pape*

Olier Mordrel, 437

*Les preuves du mal*

Thimothy W. Ryback, 449

*Les finances des belligérants en 1914*

André Gandillon, 481

*Un plagiaire bourré de talent*

Thomas Jackson, 499

*La bataille de Little Big Horn*

Jean Silve de Ventavon, 505

*L'affaire du vingtième*

Barthélémy Pocquet, 515

*Nos chers disparus*

539

# American Renaissance

**SAMUEL TAYLOR, EDITOR**

**THOMAS JACKSON, ASSISTANT EDITOR**

Le plus passionnant magazine concernant  
les relations raciales aux Etats-Unis.  
Chaque numéro contient outre des articles  
de fond, des notes de lecture et des brèves.

La lecture de ce magazine rend possible une  
meilleure compréhension des événements qui se  
déroulent outre-atlantique et qui sont un avant-  
goût de ce qui risque de nous arriver bientôt.

**MENSUEL DE DIX PAGES.**

**ABONNEMENT ANNUEL 40 US \$.**

Pour s'abonner envoyer le montant en dollars ou en  
billets de banque français. Vous pouvez écrire en  
français, le rédacteur en chef est francophone.

*Envoyez votre commande à :*

American Renaissance

P.O. Box 1674

Louisville, KY 40201

Etats-Unis

Télécopie : (19 1) 502 637 9324

# ***STALINE ET LA QUESTION JUIVE***

**Maurizio Lattanzio**

**Après la Première Guerre mondiale, les Empires centraux disparaissent de la scène politique européenne, un régime soviétique, qualifié de « judéo-bolchevique » par ses adversaires, prend le pouvoir en Russie. Libéralisme et bolchevisme, deux idéologies qualifiées par leurs ennemis d'« hébraïques » dominent l'Europe, les États-Unis et le monde. Selon cette démarche manichéenne, l'Europe de cette époque cruciale de notre histoire possédait encore assez d'énergie pour réagir, ce qui a donné, en Allemagne, le Troisième Reich. La révolution nationale-socialiste pose le peuple, mobilisé et inséré organiquement dans les structures, les institutions et les organisations populaires de l'État totalitaire, au centre de son expérience révolutionnaire.**

Dans le Volk, communauté nationale-raciale conçue selon le mode mystique, il n'y a plus d'oppositions artificielles, dans les domaines de l'économie et de l'utilité, comme il en existe dans les sociétés marquées par l'individualisme bourgeois ou par la lutte des classes au sens marxiste du terme ; il n'y a plus qu'une seule totalité organique et vivante, hiérarchiquement articulée dans le cadre d'un socialisme autoritaire et solidariste de style prussien : « Le socialisme, disait Gregor Strasser, c'est servir le tout de manière profondément prussienne. » Ou, pour reprendre les mots du docteur Ley, chef du « Front du travail » allemand



sous le régime hitlérien : « Le national-socialisme peut revendiquer le mérite d'avoir développé la personnalité au plus haut niveau, mais en faveur et non au détriment de la communauté. Ce que nous avons atteint de la sorte, c'est le véritable socialisme. »

Le national-socialisme est l'expression — adaptée aux conditions historiques concrètes — d'une forme ancienne, nordique et germanique, de la chose politique ; celle-ci est animée par des valeurs aristocratiques, hiérarchiques et qualitatives, qui extraient littéralement de la totalité populaire les individus de valeur qui forment une aristocratie du mérite, une élite politique capable de nier radicalement, sur tout l'échiquier politique, de la gauche à la droite, les idéologies abstraites, qu'elles soient bourgeoises ou prolétariennes. En niant ces idéologies abstraites, le national-socialisme refusait du même coup les formules politiques et sociétaires que suggéraient ces idéologies.

Sous l'impulsion de ce national-socialisme, dans les masses prolétariennes, débarrassées des conditions dévalorisantes de la prolétarianisation, naissent ces profils métalliques de travailleurs-soldats, virils et responsables, figures de militants de l'État populaire national-socialiste.

Le paysan allemand, désormais protégé et valorisé par un système juridique et économique radicalement anticapitaliste, retrouve sa fonction initiale, celle de régénérateur, de réactif d'énergies non contaminées par la mentalité mercantile et par la décadence et les raffinements de la vie urbaine.

La communauté nationale-populaire, la *Volksgemeinschaft*, des soldats, des paysans et des ouvriers, se pose comme protagoniste dans la lutte visant à restaurer l'indépendance économique et la liberté politique de la nation allemande.

### *Une révolution antiploutocratique*

L'Allemagne nationale-socialiste se veut le guide de la révolution antiploutocratique en Europe, se profile comme l'espoir de libération des peuples d'Europe et du monde, assujettis et exploités par la haute finance, décrétée « juive » pour les besoins de la propagande. Donc, l'un des objectifs majeurs de la politique nationale-socialiste était de libérer le peuple allemand de cet assujettissement au capitalisme international. Dans ce but, les nouvelles autorités ont imposé le cours fort du mark ;

l'émission de la monnaie allemande, qui cessait d'être convertible en or ou dans une monnaie anglo-saxonne privilégiée, était rigoureusement liée au travail même du peuple, travail considéré comme la base unique de la richesse nationale.

Mais cette politique économique autarcique était en porte-à-faux par rapport à toutes les pratiques conventionnelles. Elle refusait la logique de la dette. Or, comme l'a dit Ezra Pound dans l'un de ses pamphlets contre l'« usure », « une nation qui ne veut pas s'endetter fait enrager les usuriers » ; l'Occident capitaliste, « usurocratique » dans le vocabulaire de Pound, n'a pas admis cette logique d'indépendance ; il a donc œuvré pour qu'un conflit mondial se déchaîne contre le Troisième Reich en particulier et contre l'Europe en général.

En Russie, après la mort de Lénine survenue en 1924, Staline, secrétaire général du PCUS depuis 1922, déclenche le processus d'élimination de la « gauche bolchevique », comme on l'appelait à l'époque. Cette « gauche bolchevique » était incarnée par Trotski, Kamenev, Zinoviev et Radek, c'est-à-dire ceux que les antisémites nommaient « le cadre juif internationaliste », responsable de l'organisation et de la direction du coup d'État bolchevique de 1917, après avoir reçu des aides substantielles de leurs coreligionnaires d'outre-Atlantique (les banquiers juifs Schiff, Warburg, Guggenheim, etc.), afin de renverser le régime antisémite des tsars. Ces « cadres juifs » avaient conservé des liens solides avec le capitalisme occidental.

La campagne d'élimination de l'« opposition de gauche » en Union soviétique a atteint son intensité maximale dans les années 1936/1938. Il est intéressant de noter que Kamenev (de son vrai nom Apfelbaum) et Zinoviev (de son vrai nom Radomylski) ont été fusillés en août 1936, peu de mois avant que ne soit introduite la nouvelle constitution soviétique (celle du 5 décembre 1936), où la « restauration stalinienne » trouve véritablement son expression juridique. En février 1937, c'est au tour de Radek et de Sokolnikov d'être fusillés. En mars 1938, Staline organise le procès de Boukharine, Rakovsky, Yagoda, Rykov et d'autres « opposants de gauche », liés au trotskisme et à la « ploutocratie cosmopolite ».

Cette purge ne doit toutefois pas être attribuée à l'« antisémitisme » de Staline, c'est-à-dire à une aversion viscérale qu'il aurait cultivée à l'égard de l'« essence » profonde de la judéité

et des traits de caractère des juifs. Staline n'avait pas non plus la volonté de couper tous les ponts qui unissaient l'Union soviétique à la ploutocratie occidentale. Les motivations de Staline sont autres : il souhaitait plus simplement liquider une tendance politique et idéologique qui avait élaboré une interprétation de la pensée marxienne différente de la sienne et avait déduit de cette interprétation des modèles de gestion du pouvoir soviétique opposés à ceux préconisés par Staline lui-même. Cette querelle idéologique a débouché sur l'affrontement entre deux factions rivales au sein du PCUS.

Staline, bien qu'ayant lui-même des origines juives, comprenait que le marxisme ne pouvait survivre que s'il était réalisé « dans un seul pays ». Seule la naissance d'une sorte de « national-communisme » enraciné dans les courants historiques les plus profonds du panslavisme, dans le cadre d'une conception autoritaire, bureaucratique et centralisatrice du pouvoir et de l'État, pourra permettre l'avènement du socialisme dans un seul pays, c'est-à-dire, dans le cas qui nous préoccupe, en Union soviétique.

Trotsky, plus cohérent dans son interprétation de la pensée de Marx, affirme au contraire une conception démocratique et « assembléiste » de l'État, et la fonde sur la centralité des soviets, conçus comme les structures représentatives de base sur lesquelles il articule la théorie de la « révolution permanente » et, sur le plan de la politique étrangère, préconise l'« internationalisme prolétarien ». La mentalité cosmopolite du « gang judéo-trotskyiste », comme l'appelaient les staliniens les plus agressifs, se reflète pleinement dans cette vision, dérivée en droite ligne de l'intellectualisme des Lumières, qui avait imprégné toute la culture laïque en Europe, au cours des deux siècles précédents.

Staline, alias Joseph Vissarionovitch Djougachvili, était un dictateur d'origine juive, entouré de compagnons de combat juifs. « Le nom même de Staline, *Djougachvili*, signifie en géorgien “fils de juive” ; *chvili* signifiant “fils” et *djou-ga*, “juive”. La famille Djougachvili, de religion chrétienne orthodoxe, est originaire du Caucase et s'était convertie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. » (Cf. Ivan Krylov, éditeur, *Ma carrière au quartier général soviétique*, cité dans le journal parisien *le Nouveau Prométhée*, mai 1951.)

La femme de Staline, Raïssa Kaganovitch était également juive ; son père, Lazarus, était vice-secrétaire du parti communiste, commissaire du peuple pour l'industrie lourde et membre du bureau politique. Quant aux beaux-frères de Staline, tous connurent une brillante carrière dans les instances du régime : Mikhaïl Kaganovitch a été commissaire du peuple pour l'industrie de guerre et membre du Comité central du parti ; Aaron Kaganovitch a été administrateur des approvisionnements à Kiev ; Serge Kaganovitch a été un haut dirigeant de l'industrie textile ; enfin, Boris Kaganovitch, un haut dirigeant de l'industrie des fournitures militaires.

En outre, la femme de Molotov, numéro deux du Kremlin, était Chemtchioukhina Karp, également d'origine israélite, ce qui a permis à la Russie stalinienne de continuer à cultiver des rapports optimaux avec les ploutocrates de la famille Karp, en dépit de l'élimination des « cadres trotskistes ». « Les grandes fournitures américaines à l'Union soviétique en 1928, écrit Giovanni Preziosi, consistant en navires, en armes, en machines-outils, etc., passeront toutes par les mains de la famille Karp. Chemtchioukhina Molotov-Karp a toujours conservé d'excellents rapports avec les financiers juifs de New York : Jacob Schiff, Warburg et Kahan, dont les relations directes avec l'Israélite Maiski, ambassadeur d'Union soviétique à Londres, ont toujours été relevées par la presse ».

Les plus proches collaborateurs de Staline étaient également des juifs, ainsi que les représentants les plus élevés de la classe dirigeante soviétique, qui l'on entouré jusqu'à sa mort en 1953. Tout cela infirme la thèse de l'antisémitisme de Staline. Citons quelques-uns des personnages clefs de la politique soviétique pendant l'ère stalinienne : Lavrenti Pavlovitch Berja, déjà chef de la police secrète en 1938, membre du Politburo en 1946 et président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur en 1953 ; Lev Z. Mekhlis, éditeur de la *Pravda*, membre du Comité central du parti jusqu'à sa mort en 1953. Solomon Lozovski, ministre des affaires étrangères en 1951 ; M. Jacobson, membre du Présidium du Soviet suprême en 1951 ; Eugène Varga (alias Weissfeld), conseiller économique de Staline ; Ilya Ehrenburg, chef de la propagande soviétique ; Anatoli Josifovitch Lavrentiev (alias Lippmann), ministre des Affaires étrangères de 1949 à 1951 ; P.A.

Youdine, ministre des Travaux publics en 1950 ; A.M. Kirchestein, président du Présidium en 1951 ; Peter Levitsky, chef du conseil des nationalités en 1951 ; et nous pourrions, pour étayer notre thèse du philosémitisme de Staline, ajouter encore beaucoup d'autres noms. La *Jewish Chronicle* du 6 avril 1951 pouvait écrire que « beaucoup de juifs russes ont mérité le prix Staline ».

### *Les communistes juifs*

L'élimination des trotskistes n'est donc pas attribuable à des positions ou à des choix antisémites, plus ou moins conscients et profonds, qu'aurait eus Staline. L'ère stalinienne jusqu'en 1949 montre bien que les communistes juifs installés au pouvoir dans les pays d'Europe orientale par les chars de l'Armée rouge, n'ont pas subi la moindre persécution ou la moindre tentative de persécution.

En Tchécoslovaquie, les premières arrestations de « chefs sionistes » n'ont eu lieu qu'en 1949, tandis que le procès Slansky n'a eu lieu qu'en 1952. La Tchécoslovaquie sera en outre le canal privilégié par lequel passeront en 1948 les aides soviétiques à Israël qui, après avoir occupé la Palestine, cherchait à consolider sa base opérative au Moyen-Orient, pour poursuivre sa politique hostile aux peuples palestinien et arabes. « La Tchécoslovaquie bolchevique, écrivait François Duprat, a envoyé cent dix Messerschmitt Me 109-G à Israël, ce qui a permis à son armée d'acquérir la supériorité aérienne. Du monde entier, les marchands d'armes ont fait parvenir à Tel Aviv leurs cargaisons [...]. Le Royaume-Uni est resté neutre, tandis que la France, les États-Unis et l'Union soviétique s'engagèrent à fond en faveur d'Israël ».

En Roumanie, Anna Pauker Robinsohn est destituée en 1952, l'année où, entre autres choses, la *Jewish Chronicle* (du 22 février) pouvait écrire que « les juifs de Roumanie ont apporté leurs contributions dans tous les domaines de l'industrie d'État : dans le commerce, l'agriculture, l'éducation, l'armée. Les juifs, dans le domaine de l'économie, continuent à progresser à grands pas [...]. Car il n'y a pas d'obstacle au développement de la culture yiddish : en effet, on a créé de

nombreux instituts de tous niveaux d'enseignement pour les étudiants juifs. Outre les centres culturels et éducatifs, on a pu organiser des troupes de théâtre, des chœurs, instituer des bibliothèques ».

En Hongrie également, selon le docteur Bela Fabian, ex-membre du Parlement hongrois, « la campagne antisioniste (en Hongrie) commence en 1949 » (déclaration à l'office d'information ukrainien en mars 1951). Les victimes de cette campagne, celles qui ont été tuées ou épurées, sont Zoltan Vas, ministre de la Planification, Gyula Decsi, ministre de la Justice, Timarand, assistant de la secrétaire d'État, Peter Gabor, chef de la police secrète, Csapa, chef du département économique du ministère des Finances, Istvan Szirmay, directeur du système radioactif.

Dans l'*Observer* du 22 février 1953, page 7, Richard Löwenthal attribue la liquidation de ces hommes au fait qu'ils aient consolidé leurs rapports avec les organisations sionistes internationales. En fait, « ils auraient plutôt tenté de remédier aux insuffisances chroniques du pays en instaurant des échanges commerciaux, établissant par là même des contacts dangereux avec les organisations internationales juives prospères, notamment l'American Joint Distribution Committee ».

En Allemagne de l'Est, la purge antisioniste commence à la fin de l'année 1952, plus précisément le 30 décembre, jour où l'on fait circuler une note signalant que le gouvernement de Pankow dissout son bureau d'information, à la tête duquel siégeait l'Israélite Gerhard Eisler, tandis qu'au « département presse », officiait son coreligionnaire Albert Norden. Parmi ceux qui seront frappés par cette campagne antisioniste, citons Paul Merker, ex-secrétaire d'État pour l'agriculture, Léo Zuckermann, ex-chef de la chancellerie présidentielle, Max Kahan, directeur de l'agence de presse est-allemande, Erich Goldammer, fonctionnaire au ministère de l'Information, Alexander Abusch, membre du Comité central du parti communiste, etc.

En Pologne, les signes avant-coureurs d'une campagne antisioniste ont été perceptibles très tôt. Mais il a fallu attendre la fin de l'année 1953 pour que la campagne se déclenche véritablement. En fait, de tous les satellites de l'Union soviétique, c'est la Pologne qui, à l'ère stalinienne, a été la plus contrôlée par l'élément juif de l'Internationale communiste qui y exerçait

véritablement une hégémonie non partagée et systématique. « Aujourd'hui, les juifs occupent des positions clefs dans le gouvernement polonais » déclarait le cardinal Hlond dans le *Catholic Herald* du 26 juillet 1946. Même constat chez le célèbre écrivain politique américain de l'époque, John Gunther, dans son livre *Au-delà du rideau de fer* (1949) : « Les hommes qui dominent la Pologne aujourd'hui sont juifs ». Quant à Hilary Cotter dans *Jewish World Strategy Made Plain*, page 7, il écrit : « De 1945 à 1951, des onze membres du Politburo communiste polonais, pas moins de sept étaient juifs ».

Ces affirmations sont corroborées par les faits. Il suffit de se rappeler que le premier président de la République polonaise était l'Israélite Boleslaw Bierut, qui avait constitué le « Conseil national polonais » en Union soviétique pendant la guerre et dans l'ombre de Staline, était rentré à Varsovie sous la protection des baïonnettes soviétiques et avait été élu président le 4 février 1946. En outre, le juif Cyrankiewicz était président du Conseil, et son coreligionnaire Zygmunt Modzelewski est resté au ministère des Affaires étrangères jusqu'à la fin de l'année 1951. Jacob Berman, lui aussi israélite, était chef du Politburo.

« En effet, écrit Claudio Veltri (in *Polonia e lobby ebraica*, ed. Arktos, Carmagnola), la prépondérance juive dans le gouvernement et dans le parti était prépondérante, à cette époque à tous les niveaux. Roman Zambrowski, lui aussi de confession israélite, était secrétaire du Comité central du parti, membre du Politburo et du conseil d'État. Stanislaw Skrzyszewski était ministre de l'Éducation en 1947-1948. Son coreligionnaire Stanislaw Radkiewicz était ministre de la Sécurité publique (...). Braniewski, le chef du mouvement de la jeunesse communiste, était également juif. Tadeusz Cyprian, quant à lui, était le procureur général du Tribunal suprême. Un autre Israélite, Julius Katz-Suchy (alias Kazuky, alias Katz) était le délégué permanent de la Pologne à l'ONU ». Comme le rappelle Sewerin Bialer, fonctionnaire du Comité central polonais : « Les premières purges antisémites au sein du parti eurent lieu vers la fin de 1953 et au début de 1954. A cette époque, toutes les personnalités d'origine juive ont été écartées : Oskar Dluski, directeur du bureau extérieur du Comité central ; Téodor Feder, vice-directeur dans le même secteur ; Stefan Staszewski, directeur du bureau de presse du Comité central ; Léon Kasman,

directeur de *Trybuna Ludu* et beaucoup d'autres. A la même époque, des milliers d'officiers et de fonctionnaires d'origine juive ont été congédiés sans recevoir aucune explication officielle ».

***Une vague d'antisémitisme et d'antisionisme du bloc soviétique***

Malgré ces mesures drastiques, on ne peut pas dire sans nuances que le bloc soviétique dans son ensemble fut secoué d'une vague d'antisémitisme. En effet, le paragraphe 123 de la Constitution soviétique condamnait toujours l'antisémitisme et, dans le paragraphe 59 du code civil et pénal, étaient énumérés toutes les peines les plus sévères prévues pour ceux qui se seraient rendus coupables d'antisémitisme. Pour confirmer que les mesures antisionistes voire antisémites prises dans le bloc soviétique ne reposaient pas sur une législation antisémite, il faut se référer à Menachem Gerson, correspondant à Londres du journal israélien *Al Hamishmar*, la *Jewish Chronicle* du 10 août 1951 écrivait qu'« en Allemagne de l'Est, on a pris des mesures énergiques pour éradiquer l'antisémitisme et que les personnes coupables d'activités antijuives seraient automatiquement condamnées à cinq ans de travaux forcés ».

Quant à l'antisionisme, que les législations des démocraties populaires et de l'Union soviétique distinguaient de l'antisémitisme, il s'agissait d'une lutte contre les projections politiques du judaïsme mondial et la volonté de les organiser. Les campagnes antisionistes explosent littéralement dans les pays de l'Est à partir de 1949, pour continuer jusqu'à la mort de Staline et même au-delà. Pourquoi ?

Rappelons-nous qu'en 1948, l'Union soviétique, conjointement aux autres puissances capitalistes victorieuses dans la Seconde Guerre mondiale, reconnaissait diplomatiquement l'État d'Israël, c'est-à-dire l'occupation de la Palestine par des colons juifs. En reconnaissant ce nouvel État, l'Union soviétique avait l'intention d'en faire un point d'appui pour son expansion impérialiste au Moyen-Orient. Mais quand la classe dirigeante soviétique s'aperçoit qu'Israël s'aligne progressivement sur les États-Unis, la puissance qui se veut la « maison mère » du judaïsme dans le monde et son point de référence



géopolitique et stratégique, les premiers symptômes d'une campagne antisioniste se manifestent : c'est la réaction soviétique à l'alliance entre Israël et les États-Unis. Dans la *Jewish Chronicle* du 20 février 1953, David Pela écrit : « Quand, au début de l'année 1949, les États-Unis prêtent cent millions de dollars à Israël, les attaques soviétiques contre l'État hébreu se font de plus en plus sérieuses. La grande manœuvre contre le sionisme et l'État d'Israël commence à se concrétiser dès que les Soviétiques acquièrent la certitude de ne plus pouvoir transformer Israël en un pays satellite de la Russie et constatent que le nouvel État hébreu s'aligne majoritairement sur l'Amérique ».

Staline, pour sa part, n'adopte pas des positions antijuives mais devient antisioniste sur base de simples contingences d'ordre stratégique, en constatant que le nouvel État juif rompt l'équilibre politico-stratégique international en défaveur de l'Union soviétique. Le journaliste juif Chiemen Abramski s'en rend parfaitement compte, lorsqu'il écrit dans l'*Economist* du 9 août 1952 que « les critiques directement adressées à l'État d'Israël n'ont rien à voir avec les critiques directement adressées aux juifs. Le gouvernement soviétique et le parti communiste ont toujours critiqué le mouvement sioniste en le qualifiant de "droite" ».

Mais, pour d'autres observateurs, le sionisme appartient à l'ordre des « effets ». En fait, disent-ils, il est l'expression politique et opérative de l'âme juive, dans laquelle il trouve sa cause première et ses antécédents logiques et nécessaires. Les positions antisionistes qui ne s'enracinent pas dans l'antijudaïsme, c'est-à-dire dans un refus de la nature et du mode d'être propres aux juifs, ne sont qu'une négation partielle des effets périphériques et des manifestations circonstanciées de l'éthique marchande attribuée aux juifs par les antisémites. Pour ces derniers, le sionisme est donc une forme politique qui exprime, sur le plan psycho-anthropologique, un archétype universel. Archétype qui, pour les antisémites religieux, est « subversif » et fait partie intégrante de la dimension métaphysique de l'« Anti-Tradition ». Toujours selon cette logique de l'antisémitisme religieux, le juif est une figure historique, parmi d'autres, qui véhicule et propage l'« Anti-Tradition » de la façon la plus efficace, la plus dynamique et la plus dévastatrice.

De toutes les figures de l'« Anti-Tradition », le juif, tel que l'imaginent ces antisémites religieux, est le plus homogène et le plus exemplaire.

L'antisionisme stalinien est donc une réponse soviétique à la politique israélienne d'alignement sur les États-Unis. Cet antisionisme entraîne des mesures de caractère purement réactif, qui ne dérivent nullement de cette répulsion homogène et radicale que cultivent les antisémites intégristes et traditionalistes à l'égard du monde spirituel et religieux, culturel et éthique, qui détermine l'ontologie du judaïsme.

Quant aux liens entre la ploutocratie occidentale et la Russie bolchevique, ils demeureront intacts pendant toute l'ère stalinienne, pour ne pas évoquer l'alliance de la Seconde Guerre mondiale.

En 1922, la Chambre de commerce soviéto-américaine est mise sur pied : elle sera d'abord présidée par René Schley, vice-président de la Chase Manhattan Bank, un institut bancaire appartenant à la famille Rockefeller (alias Steinhauer), qui, conjointement à l'Equitable Trust Company, a été parmi les plus impliqués dans les opérations d'ouverture de crédits en faveur du régime bolchevique de Moscou. En 1925, la Chambre de commerce soviéto-américaine négocie le financement des exportations américaines de coton et de machines-outils vers l'Union soviétique. En 1928, elle procède au placement des emprunts russes aux États-Unis.

Selon un rapport du Département d'Etat américain : « La Kuhn Loeb and Company, la plus grosse institution financière de New York, participe au financement (en même temps que Karp, dont nous avons parlé plus haut dans ce texte, NDLR) du premier plan quinquennal, après avoir fonctionné comme banque de dépôt pour le gouvernement bolchevique qui y avait transféré entre 1918 et 1922 plus de six cents millions de roubles en or. » (Cf. Charles Levinson, *Vodka-Cola*). Dans son livre *Between Two Ages* (Entre deux époques), Z. Brzezinski écrit : « Le développement économique soviétique entre 1917 et 1930 est essentiellement basé sur l'aide technologique américaine. Au moins 95 % des structures industrielles de l'Union soviétique ont reçu cette assistance. »

« Après la révolution, écrit Charles Levinson dans son best-seller *Vodka-Cola*, la Standard Oil de New Jersey acquiert

dans le Caucase 50 % des immenses concessions pétrolières appartenant à Alfred Nobel et qui, en théorie, avaient été nationalisées. En 1927, la Standard Oil de New York construit une immense raffinerie en Russie. Peu après, la compagnie new-yorkaise et sa filiale Vaccum Oil Company signent un accord avec Moscou sur la commercialisation du pétrole soviétique dans les pays européens. Pour cette raison, on accorde un prêt de 75 millions de dollars au gouvernement communiste ». Plus tard, le 14 juin 1933, Louis McFadden, président du House Banking Committee, peut déclarer : « Le gouvernement soviétique a reçu des fonds émanant du Trésor américain, grâce à la médiation du Federal Reserve Board (la banque centrale américaine). Les banques fédérales ont coopéré dans cette opération avec la Chase Bank, la Guaranty Trust Company et d'autres grandes banques new-yorkaises. Si on ouvre les livres de l'«Amtorg», l'organisation commerciale du gouvernement soviétique à New York, du «Gostorg», le bureau général de l'organisation commerciale communiste, ou de la banque centrale de l'Union soviétique, on constate l'importance des sommes prélevées sur le Trésor américain au bénéfice de la Russie. Ces opérations ont été effectuées au profit de la banque d'État soviétique par l'intermédiaire des correspondants qu'étaient la Chase Bank de New York et la Kuhn Loeb and Company. »

### *Une permanence : le néo-tsariste*

Incontestablement, vu la permanence et la solidité des rapports entre la bureaucratie parasitaire soviétique et la ploutocratie occidentale, la Russie stalinienne présentait des traits nettement néo-tsaristes.

L'importance accordée à l'éducation militaire favorisait l'émergence d'une éthique de type spartiate, évidemment soumise à une idéologie perverse. Cette éthique spartiate s'opposait substantiellement au pacifisme démocratique et à l'intellectualisme qui sous-tendait l'idéologie marxiste. Les campagnes contre l'internationalisme culturel et contre le cosmopolitisme des intellectuels soviétiques constituaient une tentative de renouer avec les principales lignes de force de la culture russe et les traditions populaires. La liquidation de l'« assembléisme » démocratique des soviets, auquel on a substitué une organisation

autoritaire inspirée par des décrets émanant du sommet de la hiérarchie, ainsi que la revalorisation des éléments volontaristes — les termes « volonté du prolétariat » apparaissent effectivement dans la constitution stalinienne de 1936 — sont des démarches et des phénomènes opposés au déterminisme économique et sociologique du marxisme et sont aussi autant d'éléments qui font de la Russie stalinienne une expérience historique fondamentalement hétérogène par rapport à l'orthodoxie marxiste.

Avec Staline, écrit E.H. Carr (in *Histoire de la révolution russe*), « on retrouve l'antisémitisme, pour utiliser un terme impropre, ou, plus exactement, les accents du vieil antisémitisme russe, que Lénine et les premiers bolcheviques avaient rudement refoulés (...). En art et en littérature, les expériences innovatrices vivantes des premières années de la révolution furent abandonnées en faveur d'un retour aux modèles russes traditionnels. (...) L'école marxiste d'histoire et de droit fut considérée comme suspecte; chercher une continuité avec le passé russe ne suscitait plus la réprobation. Le socialisme dans un seul pays rappelait l'ancien exclusivisme national russe, que Marx comme Lénine avaient abhorré. Il n'était plus du tout incongru de situer le régime de Staline dans le contexte de l'histoire russe ».

Les traits néo-tsaristes du pouvoir stalinien étaient-ils en contradiction flagrante avec la Russie réelle de l'époque, gouvernée par une classe dirigeante majoritairement juive et liée étroitement à la haute finance occidentale? Nous ne le croyons pas. En fait, l'apparente antinomie entre ces deux pôles de l'univers soviétique de l'ère stalinienne doit être replacée dans un grille d'interprétation unitaire, inspirée par une logique unifiance, capable d'intégrer les multiples éléments pris en considération.

Le marxisme tel qu'il a été pensé par Marx, c'est-à-dire le marxisme en tant qu'ensemble complexe de doctrines économiques, politiques et philosophiques résultant d'un travail théorique et d'une classification de type idéologique effectués par Karl Marx lui-même (alias Kissel Mardochai), ne pouvait pas exister ni espérer se réaliser.

Mûrie dans des milieux philosophiques marqués par le rationalisme, la pensée du jeune Marx s'articulait dans les sphères de l'abstraction pure, et se coupait ainsi des réalités spirituelles, éthiques, psychologiques, culturelles et historiques que

partageait l'immense majorité des hommes et des peuples de son temps. Le marxisme s'est d'emblée posé comme un dérivatif homogène de la culture des Lumières, englobant et interprétant à sa façon son égalitarisme et ses schémas niveleurs. Mais en dépit de ce rationalisme et de cette idéologie des Lumières, les nations et les peuples, les religions et les coutumes, les traditions populaires et les mentalités inscrites dans le fond racial des peuples, existaient ; les schémas marxistes niaient en théorie ces réalités incontournables ; dans la pratique toutefois, ils devaient en tenir compte et s'appuyer sur certaines de ces données pour pouvoir gérer concrètement un État ou une société. S'il voulait « nager dans le fleuve de l'histoire », le marxisme avait besoin de « bouées réactionnaires ». S'il voulait avoir une incidence historique, il devait se mouler dans les constantes culturelles, raciales et politiques (surtout dans le domaine de la politique étrangère) qui jouent le rôle de « plasma » pour les peuples et les nations.

Le marxisme, d'une part, et les constantes historiques et culturelles, d'autre part, sont les deux pôles d'un complexe russo-soviétique explosif. A tour de rôle, chacun de ces deux pôles prend le dessus, pour le céder à l'autre au gré des événements. Ce jeu n'est toutefois pas laissé au hasard : en fin de compte, la société soviétique finit toujours par opter pour le marxisme.

Mais parfois, à l'évidence, ce marxisme déchoit au rang de garniture idéologique ; sa position est alors marginalisée et subordonnée à la raison d'État ou à la raison historique. La garniture subsiste donc en façade et derrière cette façade peuvent s'exprimer des forces et des instances issues des profondeurs de l'histoire et de l'âme russes, forces et instances qui, d'un point de vue strictement marxiste, sont aberrations ou hérésies. A certains moments de l'aventure soviétique à l'ère de Staline, l'oligarchie techno-bureaucratique communiste prend conscience de l'efficacité potentielle de ces forces et instances, de ces sédiments et de ces dynamiques historiques et culturelles. Elle les transforme alors en vecteurs d'un projet idéologique marxiste, tout en sachant parfaitement que ces vecteurs ne sont pas de nature marxiste, sont même fondamentalement antimarxistes, mais que leur dynamique doit être en quelque sorte chevauchée et orientée pour atteindre le point final de l'histoire, point final

où adviendra l'ère de la Subversion totale. L'aventure soviétique à l'ère de Staline présente au regard de l'historien contemporain une alternance étonnante de deux catégories de discours idéologiques : un discours communiste pur et un discours national-russe mis au service de l'appareil soviétique. Ce discours national-russe sert de vecteur de puissance : la qualité de ce discours « enraciné » dans l'histoire russe n'est pas de même nature que la direction qu'impose l'idéologie marxiste. Il y a là un hiatus permanent, permettant de manipuler à l'infini le peuple russe et de le gruger.

Aux moments les plus décisifs, et notamment au cours de la Seconde Guerre mondiale, malgré le discours patriotique grand-russe, la politique concrète, les orientations réelles de l'Union soviétique stalinienne ont toujours été dirigées contre des idées et des hommes, des formes politiques et des mouvements inspirés par les valeurs traditionnelles. Par exemple, les appels de Staline à « notre Sainte Mère la Russie » ont certes resserré les rangs du peuple autour de valeurs d'ordre et d'enracinement historique, mais ils ont surtout permis à l'oligarchie communiste de mobiliser plus facilement les masses slaves contre l'ennemi extérieur, le Troisième Reich. Le vecteur qu'était l'idéologie soviétique s'était révélé totalement inadéquat pour mobiliser les masses, car celles-ci se rappelaient trop bien les horreurs du régime, la collectivisation forcée, les mesures contre la paysannerie, le capitalisme d'État autoritaire, bureaucratique et centralisé, etc. Les armées allemandes ont donc été battues dans un style tsariste et non dans un style bolchevique, mais le résultat final, ce fut le triomphe de l'appareil communiste.

L'époque stalinienne nous montre donc qu'il était possible d'absorber et d'utiliser des composantes idéologiques et culturelles antimarxistes pour les inclure dans un cadre et un projet politiques et militaires qui, eux, correspondaient parfaitement aux objectifs que s'était assignés le marxisme.

« En réalité, le marxisme, écrit Pino Rauti (*Le idee che mossero il mondo*, ed. Europa, Rome), a trouvé en Europe orientale, dans la race slave, le terrain fertile pour opérer ce que nous appellerions sa "transformation politique" : brûlé par le feu de la réalité, ce marxisme s'est "condensé" à l'Est dans l'agressivité de peuples jeunes qui aspiraient depuis longtemps

à reprendre leur marche expansionniste. » Conformément au machiavélisme qui sous-tend l'idéologie marxiste, cette sorte de « transmutation » a été réalisée par Staline. Et Rauti poursuit sa démonstration : « Staline était l'obscur, le taciturne, l'Asiatique, qui ne parlait aucune langue étrangère, contrairement à Trotski ; il n'avait pas voyagé à travers le monde comme Trotski ; il ne pouvait pas tenir de brillantes conversations dans les salons, mais il avait compris intuitivement que le marxisme ne pouvait être sauvé que par le communisme et que le communisme ne pouvait durer qu'à la condition d'être slavisé, lié à l'impétueuse vitalité d'un peuple qui avait oscillé pendant des siècles entre l'Asie et l'Europe ».

Il y avait une bonne dose de pertinence dans ce raisonnement, comme nous l'a prouvé l'histoire ultérieure : les néo-staliniens sont restés très longtemps au pouvoir en Russie et dans les pays de « socialisme réel », jusqu'à la *perestroïka* de Gorbatchev, tandis que les trotskistes, même s'ils appartiennent au camp des vainqueurs de 1945, ont déchu en groupuscules minoritaires d'utopistes qui n'ont plus occupé que des positions marginales dans le panorama politique du communisme international. Le refus d'assimiler des éléments culturels et politiques, dérivant des coutumes et des mentalités du passé, est le produit d'une application mécanique et sèche des schémas idéologiques marxistes, qui empêche le mouvement marxiste non seulement de fonctionner mais aussi de développer une pratique de gestion et de conservation du pouvoir. Sans l'aggiornamento idéologique et méthodologique de Lénine et de Staline, la pensée marxiste n'aurait jamais pu conquérir le pouvoir et le gérer et le conserver aussi longtemps.

### *Sur les décombres du genre humain : le marxisme*

Le marxisme ne pouvait advenir et exister que sur les décombres du genre humain, réduit à une bouillie spirituelle et culturelle, c'est-à-dire dégradé à l'état de masse informe et fongible, conforme à ses postulats théoriques et à sa conception hallucinée de l'homme, compris comme une pure « animalité économique ». Mais les forces hostiles à ce conformisme schématique n'ont pas cessé d'agir dans l'histoire en construisant

sans cesse de nouveaux « nodules » de résistance et de tension que le marxisme tentait d'éliminer en toute bonne logique, même en essayant de s'adapter à leur dynamique. Il tentait de leur imprimer son « sens » propre auquel les circonstances devaient finalement s'agencer.

Nous avons voulu proposer une grille de lecture pour comprendre pleinement le phénomène stalinien et ses contradictions apparentes. Cette grille de lecture vaut aussi pour les autres phénomènes politiques dérivés du marxisme et présentant des caractères hétérodoxes.

La connaissance du système soviétique et de ses techniques de « travestissement » est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour pouvoir le comprendre.



# **XII<sup>e</sup> conférence révisionniste internationale**

**Avec le soutien de  
l'Institute for Historical Review**

A Los Angeles (Etats-Unis), se tiendra les 3 et 5 septembre 1994 la XII<sup>e</sup> conférence révisionniste internationale sous les auspices de l'Institute of Historical Review.

**INTERVENANTS AU PROGRAMME :**

Ernst Zundel, Robert Faurisson, David Irving, Bradley Smith, Ted O'Keefe, Mark Weber, Tom Marcellus, etc.

**RÉSERVATIONS :**

AVANT LE 30 AVRIL 1994 : 325 dollars américains.  
(250 \$ par membre de la famille supplémentaire)

APRES LE 1 MAI 1994 : 355 dollars américains  
(275 \$ par membre de la famille supplémentaire)

Ce prix comprend toutes les conférences, les déjeuners et le banquet révisionniste du dimanche soir.

Les personnes n'ayant jamais auparavant assisté à une conférence révisionniste sont priées de demander au préalable un formulaire d'inscription.

Le règlement peut s'effectuer par carte Visa ou Mastercard, ne pas oublier de mentionner le nom de votre carte, son numéro et sa date d'expiration.

Pour toute réservation ou demande de formulaire, écrire à :

**Institute for Historical Review  
P.O. Box 2739  
Newport Beach, California 92659 – Etats-Unis.**

# **LA KRIEGSMARINE ET L'OPÉRATION BARBAROSSA**

**Ingo Lachnit**

En conquérant toute la côte atlantique de la France en juin 1940, les armées de Hitler ont dégagé le Reich de l'encerclement maritime que lui avaient imposé les Britanniques et les Français. La victoire allemande à l'Ouest ouvre au Reich les portes du large. A partir de ce moment, la Kriegsmarine ébauche des projets globaux et non plus purement défensifs, limités à la mer du Nord et à la Baltique. C'est l'amiral Carls, Commandant en chef du Groupe Est, qui fut le premier à fournir une étude globale, définissant les objectifs de la guerre sur mer (1). Son *mémoire* reflète parfaitement l'état d'esprit des chefs de la marine allemande, après que les côtes atlantiques de la France soit tombées aux mains des Allemands.

## ***L'Allemagne : une puissance d'ordre à l'échelon mondial***

Carls, dans son mémoire, parlait un langage clair. Sans circonlocutions, il déclare que l'Allemagne, désormais, doit devenir une puissance mondiale. Il ne craint pas de mener la guerre « contre la moitié ou les deux tiers du monde ». Déjà en 1938, il avait dit que l'Allemagne pouvait envisager de mener un tel

1) M. Salewski, *Die deutsche Seekriegsleitung 1935-1945*, 3 tomes, tomes 1 & 2, Francfort s. M., 1970-1975. Tome 3 : *Denkschriften und Lagebertrachtungen 1938-1944*. Pour notre propos : tome 3, pp. 108 et suivantes.

combat avec succès. En déclarant que l'Allemagne devait devenir une puissance mondiale, Carls imposait à la marine une ligne de conduite, qui impliquait, à son tour, plusieurs objectifs de guerre : après avoir récupéré les anciennes provinces et territoires du Reich à l'Ouest et réclaté le retour des anciennes colonies africaines, Carls préconisait la constitution d'une confédération des États d'Europe du Nord sous l'égide allemande, regroupant, outre le Reich, une Grande-Flandre, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, y compris leurs possessions d'outre-mer. Les possessions qu'apporteraient le Danemark et la Norvège dans la nouvelle communauté d'États (Spitzberg, Groenland, Islande, îles Féroé), garantiraient la domination maritime du Reich dans l'Atlantique Nord, qui serait encore consolidée par l'annexion des îles Anglo-Normandes et des Shetland — la marine considérait encore l'annexion de ce petit archipel au nord de l'Écosse comme un but de guerre en 1944. Cette position fortifiée dans le Nord aurait permis à l'Allemagne d'avoir un accès libre aux zones centrales de l'Atlantique, grâce à l'inclusion dans la sphère d'influence du Reich d'une bande littorale ouest française. Les ports de cette bande littorale auraient servi de tremplin vers le sud, permettant du même coup de se rendre maîtres de la côte ouest africaine. Sur cette côte, l'Allemagne devra s'assurer quelques territoires, de façon à s'aménager des points d'appui. Ensuite, l'Union Sud-Africaine, y compris la Rhodésie du Sud, deviendrait des États indépendants et se détacherait de l'Empire britannique, s'emparerait de Madagascar et des îles avoisinantes, de façon à créer une « chaîne » de points d'appui qui s'étendrait de l'océan Indien au Pacifique, en passant par les colonies néerlandaises (Indonésie), tombées sous influence allemande grâce à l'inclusion de la Hollande dans la communauté des États du nord de l'Europe. Cette « chaîne » aboutirait au Bornéo septentrional qui serait, lui aussi, détaché de l'Empire et passerait sous domination allemande.

Cette esquisse des ambitions allemandes, élaborée par Carls, correspondait bel et bien à l'état d'esprit qui régnait dans les états-majors de la marine. Seuls quelques officiers ont émis des revendications plus modérées, mais qui ne portaient que sur les détails, non sur l'essentiel. Ainsi, le chef du 1<sup>er</sup> Skl., le contre-amiral Fricke, en formulant une ligne de conduite légèrement différente,

estimait que l'Allemagne devait en priorité s'affirmer comme puissance européenne dominante. Fricke suggérait de ne pas mettre la charrue avant les bœufs et de ne pas aller trop vite en besogne en voulant faire de l'Allemagne une puissance mondiale. Le commandant en chef de la marine, le grand-amiral Raeder, pour sa part, refusait de s'emballer pour les projets trop audacieux et ne voulait pas perdre de vue l'essentiel : les objectifs à court terme ; l'acquisition de points d'appui insulaires et continentaux le long des côtes africaines ne serait alors qu'un objectif à moyen terme. Dans les détails, les buts déclarés variaient d'une personnalité à l'autre. Mais il n'en demeure pas moins vrai que tous les officiers de l'état-major de la marine de guerre étaient d'accord sur un point : l'Allemagne était devenue une puissance d'ordre et devait s'affirmer en tant que telle sur toute la surface du globe. Aucun officier de marine ne mettait en doute la nécessité de faire du Reich la puissance hégémonique en Europe, la puissance organisatrice d'un « grand espace » économique européen, avec son complément colonial africain. Cette mission devait forcément donner à l'Allemagne une vocation planétaire. Toutes les ébauches de la marine impliquaient une Weltpolitik de grande envergure. Sans la moindre hésitation, les officiers de la marine prévoyaient de bétonner et de consolider les positions du « Reich Grand-Allemand » sur le plan géostratégique, de même que ses intérêts outre-mer, de « façon définitive, sur le fond, pour tous les temps ».

### *L'objectif à court terme : devenir une puissance coloniale*

Les exigences coloniales de la marine allemande, de même que sa volonté d'acquérir des points d'appui, vise en premier lieu à asseoir solidement les revendications allemandes. Carls souhaitait un désarmement de l'Angleterre et de la France et pensait qu'il ne fallait réaccorder l'égalité en droit à ces deux puissances que lorsqu'elles auraient accepté l'ordre nouveau imposé par le Reich à l'Europe. Leurs empires coloniaux devront être réduits en dimension, afin qu'ils soient égaux en taille aux possessions allemandes d'outre-mer, mais ne devront en aucun cas être détruits. Les possessions coloniales de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie demeureront suffisamment vastes, après que l'Allemagne eut accédé au statut de grande puissance mondiale, « pour leur assurer l'existence et assez de puissance », toutefois

« dans les proportions que nous aurons souhaitées ». L'objectif de devenir « puissance mondiale » ne pourra se concrétiser que dans la mesure où l'Allemagne se montrera capable d'assurer l'équilibre entre les autres puissances. Carls parle en fait d'« autolimitation » (*Selbstbeschränkung*) quand il parle du Reich ; il ne perçoit pas celui-ci comme une puissance qui régnerait seule sur le destin de la planète, mais qui serait davantage « régulatrice » de la politique internationale. La notion de « puissance mondiale » (*Weltmacht*) n'est donc pas synonyme, dans la pensée de Carls, de « domination (non partagée) sur le monde » (*Weltherrschaft*). Les objectifs coloniaux énoncés dans le mémorandum ont une connotation nettement restauratrice. Ils se contentent, pour l'essentiel, de rétablir les colonies allemandes d'avant 1918, en leur adjoignant quelques possessions françaises et la Rhodésie, qui souderait ses colonies entre elles.

Carls renonce à toute acquisition en Méditerranée et à toute intrusion dans les sphères d'influence américaine et japonaise. Il tient compte du fait « que le Führer ne veut pas s'installer en Méditerranée, ni s'immiscer dans les sphères d'influence américaine et japonaise ». Carls savait intuitivement quel état d'esprit régnait dans le quartier général du Führer et devinait ce que ce dernier voulait entendre. Il élaborait ses plans non pas dans les limites de son propre domaine mais tenait davantage compte des intentions du commandement suprême que Raeder quand il rédigeait ses rapports. Raeder, lui, n'élaborait de projet que sur la base de son domaine spécifique et tentait, envers et contre tout, de l'imposer au commandement suprême.

Ce qui frappe, c'est la mansuétude de Carls à l'égard de l'ennemi principal du Reich, la Grande-Bretagne. Celle-ci, dans la mesure du possible — c'est-à-dire si elle ne s'oppose pas au Reich allemand de manière irrémédiable — conserverait son Empire et demeurerait une puissance thalassocratique. Carls exprime de la sorte, outre une admiration pour l'œuvre coloniale des Britanniques, le point de vue de la marine : l'Empire britannique a eu une fonction stabilisante dans l'équilibre international. Sa chute favoriserait le Japon, puissance qui cherche l'hégémonie à l'échelle du globe, et qui se révélerait, dans un avenir plus lointain, un nouvel adversaire du Reich allemand.

*La marine : facteur de décision dans la guerre*

La marine de guerre allemande s'est toujours définie dans et par sa lutte contre la flotte britannique. Dans cette optique, l'Allemagne, en s'opposant à l'Angleterre, est logiquement, par la volonté du destin, obligée de devenir une puissance thalassocratique à l'échelle du globe. Cette vision des choses est solidement ancrée dans la marine depuis Tirpitz. Le corps des officiers de marine n'a jamais cessé de penser et d'agir dans le cadre de ces idées claires et compactes ; tous ses objectifs s'inscrivent dans cette logique implacable, même après 1918, année de la défaite que n'admettent pas plus les officiers de marine que ceux de l'armée de terre. Dans son *Dienstschrift IX* (Note de service IX), rédigé en 1894, Tirpitz avait conçu le rôle des armées de terre — protéger l'État contre l'arbitraire de l'ennemi — comme inférieur à celui, sublime, de la marine : emporter la décision en cas de guerre. Cet état d'esprit témoigne de la cohésion morale, élitaire et sélective, du corps des officiers de marine allemands ; ces hommes étaient convaincus de l'importance de leur arme et cette conviction, largement partagée, s'est perpétuée et renforcée après 1918 et l'intermède de Weimar. Le vocabulaire lui-même en témoigne : la marine est *kriegsentscheidend*, elle force la décision, fait la décision, en cas de guerre. Tel est le noyau de la pensée stratégique et opérative de la marine. Ce qui explique la franchise avec laquelle la marine élabore ses plans pour faire de l'Allemagne une *Weltmacht*. Elle n'est pas victime de l'euphorie qui règne dans le Reich après la victoire sur la France mais s'inscrit plus simplement, plus naturellement, dans la tradition forgée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Tirpitz, tout en espérant, avec les nouveaux acquis territoriaux, rencontrer plus de succès.

*Le problème de l'Angleterre*

Comme les opérations contre la « forteresse insulaire » britannique se révèlent lentes et n'emportent aucun succès, et comme l'invasion de l'Angleterre est reportée à l'année 1941, les esprits, en Allemagne, se concentrent sur le « problème anglais ». Si l'Angleterre ne peut être vaincue sur son île métropolitaine, il faudra trouver des points faibles dans l'Empire et y remporter des

victoires décisives qui obligeront le gouvernement britannique à composer et à accepter la paix allemande. Cette question, essentielle, préoccupait bien entendu tous les militaires allemands, les chefs de la marine comme l'état-major de la Wehrmacht. Pour résoudre le problème anglais, il y avait plusieurs possibilités :

1) une guerre contre les sources d'approvisionnement qui s'inscrirait dans le cadre d'une guerre économique de plus vaste envergure ;

2) des attaques ponctuelles contre les points névralgiques de l'Empire, de façon à ce qu'il s'effondre. A portée des Allemands, par ordre d'importance, nous avons, à l'époque : Suez, Gibraltar et Malte ;

3) l'acquisition de positions stratégiques navales en Afrique du Nord et de l'Ouest, afin de donner aux opérations dans l'Atlantique l'ampleur souhaitée ;

4) intensifier la guerre des croiseurs. C'est l'idée motrice de Raeder.

La question qui se pose alors : où les chefs de la marine allemande doivent-ils porter le poids de leurs armes, en concentrant toutes leurs forces ? Afin d'obtenir l'effet escompté le plus rapidement possible, avec les meilleures chances de succès ?

Le tonnage anglais se concentrait dans l'Atlantique. C'est par l'Atlantique et la Méditerranée que passent les axes vitaux qui relient la Grande-Bretagne à ses sources d'énergie venues d'outre-mer. Fragmenter ces axes était la mission des sous-marins. Les chefs de la marine considéraient donc que la guerre antitonnage dans l'Atlantique était prioritaire. Mais le commandant en chef de la marine tenait à la guerre traditionnelle des croiseurs, qu'il voulait mener en deux endroits : dans l'Atlantique et en Méditerranée (sur ce théâtre en guise de diversion). Mais comme les plus lourdes unités allemandes se trouvent dans l'Atlantique, elles ne peuvent être déployées en Méditerranée. Convaincu du grand impact que pourrait avoir sa stratégie de diversion — laquelle ne pouvait que s'amplifier dès le début de la guerre du Pacifique et prendre des proportions globales — Raeder envoya ses sous-marins en Méditerranée. Il s'est heurté à une critique sévère des sous-marinières, hostiles à cette stratégie de diversion. Pour Dönitz, la Méditerranée n'avait qu'une importance secondaire. Selon Dönitz, toutes les

mesures qui visent à diviser et disperser les forces ennemies sont erronées, car elles ne peuvent que contribuer à prélever des forces allemandes hors de la zone principale des combats, qui est l'Atlantique. Mais, dans l'optique de Raeder, au contraire, la Méditerranée ne revêt une importance stratégique qui ne vaudrait que pour la diversion qu'il entend planifier. En lançant une offensive contre Suez, il veut trancher l'« artère principale » de l'organisme qu'est l'Empire britannique et porter ainsi le coup fatal à l'Angleterre. Après la prise de Suez, les résidus de la domination britannique en Méditerranée pourraient facilement être éliminés avec l'aide de la flotte française. Sans nul doute, Raeder exagérait l'importance de la Méditerranée pour les Britanniques mais n'avait pas tort de valoriser l'importance des côtes du nord et de l'ouest de l'Afrique et comptait sur la coopération française dans les opérations navales dans l'Atlantique.

L'Atlantique, l'Afrique du nord-ouest et Suez : tels sont les objectifs principaux de la stratégie de la marine allemande.

*Y avait-il communauté d'intérêts entre la France et l'Allemagne ?*

Au fur et à mesure que les officiers supérieurs de la marine allemande élaborent et peaufinent leur stratégie, la France vaincue acquiert de plus en plus de poids à leurs yeux. Le choc de Mers el-Kébir et de Dakar du côté français, l'impossibilité de mener à bien l'opération *Seelöwe* (le débarquement en Angleterre) du côté allemand, contribuent à un rapprochement franco-allemand, qui devrait se concrétiser par un effort de guerre commun. Et comme les Italiens et les Espagnols n'ont pas réussi à chasser les Britanniques de la Méditerranée, contrairement à ce qu'avaient espéré les Allemands, les chefs de la marine allemande en viennent à estimer que la participation française à la guerre navale contre l'Angleterre est indispensable. Pour que les Français deviennent les adversaires de l'Angleterre, les Allemands doivent leur donner des garanties politiques, qui valent le prix d'une entrée en guerre de Vichy à leurs côtés. Raeder envisage une alliance en bonne et due forme avec les Français et souhaite que Berlin élargisse l'axe tripartite Rome-Berlin-Tokyo à Vichy. L'inclusion de la France dans le nouvel



ordre européen a été l'une des exigences de base des chefs de la marine allemande.

Ceux-ci ont trouvé des appuis dans l'état-major de la Wehrmacht. Le général-major Warlimont, chef du L/WFSt, après une visite à Paris, s'est fait l'avocat du rapprochement franco-allemand. L'Afrique du Nord-Ouest et de l'Ouest constitue un flanc stratégique indispensable contre l'Angleterre ainsi qu'un espace économique soustrait au blocus britannique. Le conseiller militaire de Hitler, le chef de l'état-major général de la Wehrmacht, le colonel-général Jodl, partage ce point de vue. La France pourrait aider le III<sup>e</sup> Reich et lui donner la victoire finale, si elle met à la disposition des Allemands ses bases africaines. Si l'Allemagne perd les bases nord-africaines possédées par la France, expliquent les chefs de la marine, il ne sera plus possible de battre l'Angleterre dans la guerre commerciale qui se déroule dans l'Atlantique. Cette formulation est évidemment osée. Mais il n'en demeure pas moins vrai que la masse territoriale nord-africaine et ouest africaine constitue une barrière importante contre toutes les attaques anglo-saxonnes contre le sud de l'Europe. En outre, ce territoire peut servir de base pour des attaques de l'aviation allemande contre les États-Unis.

Une alliance franco-allemande constituerait donc un atout complémentaire, qui permettrait au Reich de faire son jeu sur le continent européen. Mais Hitler s'imaginait toujours qu'il allait pouvoir faire la paix avec l'Angleterre. Il laisse le sort de la France dans l'indécision. Après Mers el-Kébir, l'Allemagne assouplit encore ses mesures de démobilisation, politique qui ne correspond pas du tout aux souhaits de la marine et de l'état-major de la Wehrmacht, qui, eux, envisageaient de consolider militairement une communauté d'intérêts franco-allemande.

### *La campagne de Russie*

Mais un projet militaire va se révéler plus déterminant que tous les problèmes soulevés par la stratégie nouvelle, proposée par la marine allemande, plus déterminant aussi que tous les problèmes non résolus et toutes les occasions perdues : celui de lancer une campagne contre la Russie. Ce projet freine définitivement le développement de la stratégie maritime suggéré par Carls. La stratégie maritime dépend désormais de la guerre sur terre.

Pour les chefs de l'armée de terre, la capitulation de la France et l'impossibilité pour la Grande-Bretagne d'entreprendre des opérations sur le continent ont rendu impossible la guerre sur deux fronts. Du moins dans un premier temps. Mais l'élimination de la France n'a pas donné à la Kriegsmarine la liberté qu'elle souhaitait avoir sur ses arrières. Les forces opérationnelles de la marine allemande étant faibles, ses chefs ne pouvaient considérer l'opération Barbarossa que comme un fardeau supplémentaire. Mais, mise à part cette objection, la marine n'avait nulle crainte quant au déroulement de la guerre à l'Est : « Les forces militaires qu'aligne l'armée russe doivent être considérées comme très inférieures à nos troupes expérimentées. L'occupation d'un territoire s'étendant du lac Ladoga à la Crimée en passant par Smolensk est militairement réalisable, de façon à ce qu'en détenant ce territoire, il nous soit possible de dicter les conditions de la paix (2). » Les chefs de la marine partagent la conviction des dirigeants politiques de l'Allemagne : le Reich gagnera la guerre à l'Est sans difficulté. Mais doute que, par cette victoire, la guerre contre l'Angleterre sera plus rapidement terminée. La marine croit en effet que l'impact d'une victoire allemande à l'Est sera minimal sur le moral de l'ennemi occidental. Les victoires allemandes sur le continent ne contraindront nullement la Grande-Bretagne à composer. Au contraire, l'effort exigé par la campagne de Russie sera tel qu'il favorisera une victoire anglaise dans l'Atlantique et rendra aux Britanniques toutes les positions perdues. Pire : si la Russie ne s'effondre pas immédiatement, l'Allemagne court un danger très grave, dans le sens où les territoires non neutralisés de l'URSS deviendront ipso facto des tremplins pour une attaque américaine. Dans l'esprit des chefs de la marine, le combat principal, c'est-à-dire la guerre contre l'Angleterre, pourrait bien être perdu, même si l'opération Barbarossa débouche sur une victoire.

### *La guerre à l'Est soulage l'Angleterre*

Les chefs de la marine jugent la sécurité globale de l'Allemagne, en incluant le facteur « Russie » dans des catégories qui justi-

2) 1/Skl, « *Betrachtungen über Russland* », 28 juillet 1940 (Salewski, tome 3, p. 141 et suivantes).

fient l'attaque contre l'Union soviétique : la sécurité de l'Allemagne exige la consolidation, par des moyens militaires, d'un espace qui soit à l'abri de toute attaque extérieure, l'élimination, par des moyens politiques, des petits États peu fiables, et, enfin, la construction, par des moyens économiques, d'une autarcie continentale. Les chefs de la marine, de surcroît, acceptent les projets de colonisation et les dimensions idéologiques inhérents à la guerre contre l'Union soviétique. Sur un plan politique plus général et animés par la conviction que les forces armées soviétiques de terre et de mer constituent un danger pour le Reich, les chefs de la marine s'alignent exactement sur les thèses du gouvernement allemand. Si les objectifs de construire un espace intangible ou une autarcie économique justifiaient dans une certaine mesure la guerre à l'Est, aux yeux du gouvernement, la marine, elle, tire des conclusions opposées. Dans son évaluation de la situation, trois éléments sont importants : 1) la conviction que l'Allemagne aurait obtenu tout ce qu'elle voulait de la Russie, même sans lui faire la guerre ; 2) le problème anglais restait sans solution ; 3) un éventail de réflexions sur l'industrie militaire.

### *Pour la marine, l'Angleterre est l'ennemi n°1*

Du point de vue de la marine, le gouvernement du Reich surestime la « masse soviétique » et poursuit, vis-à-vis de Moscou, une politique de concessions inutile. Le gouvernement allemand devrait au contraire montrer à l'Union soviétique, fragile parce que tout un éventail de crises la guette, la puissance politique et militaire du Reich. Les Russes, pour l'état-major de la marine, sont prêts à négocier, ce qui rend toute guerre inutile. Moscou, pensent les officiers supérieurs de la marine allemande, ira au-devant de tous les souhaits de l'Allemagne.

La mission première de la marine de guerre est donc d'affronter directement l'Angleterre. Si celle-ci est abattue, le Reich obtiendra presque automatiquement la victoire. Toute campagne militaire à l'Est influencerait négativement la situation stratégique de l'Allemagne sur mer et jouerait en faveur de l'Angleterre, qui serait de fait soulagée. Le Korvettenkapitän Junge, chef du département « marine » auprès de l'état-major général de la Wehrmacht, tire les mêmes conclusions :

l'Allemagne ne doit pas entrer en guerre contre la Russie, avant que l'Angleterre ne soit mise hors course.

*La campagne à l'Est a-t-elle été une alternative ?*

Fricke (Chef du 1<sup>er</sup> Skl.) constatait que les Anglo-Saxons, affaiblis après avoir perdu leur allié continental potentiel, la Russie, ne s'en prendraient plus à la grande puissance continentale que serait devenue l'Allemagne. Mais cette constatation n'a en rien influencé l'élaboration de la stratégie navale allemande, favorable, en gros, à la campagne de Russie. La marine a été incapable de s'opposer avec succès à l'option antisoviétique du gouvernement allemand. Mais ni Fricke ni les officiers supérieurs de la Kriegsmarine n'ont pu voir dans le projet « Barbarossa » une entreprise qui aurait contribué à abattre l'Angleterre (pour Hitler, ce n'était d'ailleurs pas l'objectif). Les gains territoriaux à l'Est ne compenseront nullement le tonnage que les Allemands, occupés sur le continent, ne pourront couler dans l'Atlantique, théâtre où se décide réellement le sort de la guerre. Les chefs de la marine ne voient ni la nécessité ni l'utilité d'une opération à l'Est, qui éloignerait les Allemands de l'Atlantique. Le Reich, pour les marins, ne perdra ni ne gagnera la guerre en Russie. Le destin de l'Allemagne se joue uniquement dans l'Atlantique.

Si l'option Barbarossa se concrétise, l'industrie de l'armement consacra tous ses efforts à l'armée de terre et à l'aviation. Si les livraisons russes cessent d'arriver en Allemagne à cause de la guerre germano-soviétique, la marine en essuiera les conséquences et ne pourra plus espérer aucune priorité dans l'octroi de matières premières et de carburants. La guerre à l'Est ôtera à la marine son principal fournisseur de matières premières. Ses chefs ne pensent pas, en conséquence, que les opérations en Russie apporteront une solution au problème des matières premières, domaine où l'Allemagne est dans une situation précaire. Les livraisons de pétrole pour l'opération *Seelöwe* ne seront pas nécessairement assurées, une fois l'opération Barbarossa terminée. En conséquence, la marine estime que la campagne de Russie n'est qu'un élargissement compromettant de la guerre, pis, qu'elle l'étend dans une mauvaise direction et au moment le plus inapproprié.

### *Appréciation*

Avec la victoire sur la France en juin 1940, la marine allemande peut enfin mettre au point sa « grande stratégie ». Mais cette stratégie prend fin avec le débarquement allié en Afrique du Nord de novembre 1942. Pour Raeder, la « grande stratégie navale » est une alternative à l'opération *Seelöwe* et, plus tard, à l'opération Barbarossa, de l'utilité de laquelle il n'a jamais été convaincu. La stratégie maritime n'est pas une stratégie partielle ou complémentaire, qui se déploierait parallèlement à la guerre sur terre. Elle est une stratégie globale qui affecte également les opérations sur le continent. Aujourd'hui, il n'est pas possible de dire comment elle aurait influencé le cours de la guerre, si elle avait été appliquée sans restriction.

Dans les mois qui se sont écoulés entre la fin de la campagne de France et le début de la campagne de Russie, le III<sup>e</sup> Reich a pu choisir entre plusieurs options : 1) il se tient coi, renonce à entamer toute opération et organise la défensive ; 2) il poursuit la guerre à l'Ouest jusqu'à la capitulation anglaise et impose sa paix ; 3) il se tourne vers l'Est, soumet la Russie et se retourne vers l'Ouest avec l'atout complémentaire : un continent uni par la force et inexpugnable. Aucune de ces options n'avait la chance de réussir à 100 %. Toutes pouvaient réussir ou échouer. Évidemment, la stratégie consistant à demeurer coi ou la stratégie navale préconisée par les chefs de la marine, qui n'a pas été appliquée, ont le beau rôle dans les querelles entre historiens : personne ne peut dire avec certitude qu'elles étaient erronées, puisqu'elles ne se sont pas traduites dans le concret. Quant à la « solution continentale », recherchée par Barbarossa, elle a échoué. Mais elle aurait pu réussir.

# ***LE DESTIN DE L'AMIRAL CANARIS (1)***

**Hugo Manfred Beer**

L'amiral Wilhelm Franz Canaris a été le chef de l'Abwehr allemand (les services secrets) du 1<sup>er</sup> janvier 1935 au 30 juin 1944. Ses actes dans le cadre de cette fonction, surtout au cours de la Seconde Guerre mondiale, en font un personnage ambigu, pour toutes les opinions publiques, tant en Allemagne que dans les pays alliés. Les jugements que portent sur lui les « nationaux » allemands (qui sont « nationalistes » mais pas « nationaux-socialistes » NDT) mais aussi les nationaux-socialistes et leurs adversaires coïncident, alors que, généralement, ils divergent. Mais quand il s'agit d'évaluer moralement les actes de l'amiral, les clivages réapparaissent.

Tous les nationaux et nationalistes jugent l'action de l'amiral Canaris négativement. Pourquoi ? Parce qu'il a su que son très proche collaborateur, le général Hans Ôter, avait délibérément livré les dates de l'attaque allemande contre la Hollande, la Belgique et la France au colonel Sas, attaché militaire des Pays-Bas à Berlin, lequel les avait évidemment transmises aux gouvernements des trois pays concernés.

Or, d'après des documents allemands qui n'ont pas encore été traités jusqu'ici et des documents britanniques publics en 1975, l'amiral Canaris n'a jamais, à proprement parler, trahi, mais il a couvert la trahison en toute connaissance de cause et a détourné les plans de Hitler qui prévoyaient l'extension de la

guerre à la Suisse, à l'Espagne, à Gibraltar et au Portugal. Rappelons également que l'amiral Canaris a fait avertir le pape Pie XII que Hitler avait donné l'ordre de transférer le souverain pontife et les cardinaux de la curie romaine en Allemagne et qu'en outre le général SS Karl Wolff, qui avait reçu personnellement l'ordre de Hitler de mener cette opération à bien, a refusé de l'exécuter. Cela s'est passé en septembre 1943 (cf. Klaus Benzimg, *Der Admiral*, 1973, p. 101).

Résumons-nous : globalement, tous les hommes de droite considèrent que l'amiral a été un « traître », sans plus. Ils posent cette assertion sans se donner la peine de rechercher quelles furent les motivations qui l'ont poussé à s'opposer de manière aussi directe à Hitler et à son gouvernement en temps de guerre et à couvrir la trahison de ses collaborateurs.

L'amiral compte également des adversaires dans le camp des marxistes-léninistes, il aurait « participé », dit-on, à l'assassinat de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht le 16 janvier 1919 et il a été impliqué dans « la préparation et l'extension de la Seconde Guerre mondiale ». Ce sont les reproches que lui adressent deux historiens soviétiques, Melnikov et Tchornaïa, dans leur livre *Der Admiral mit den zwei Gesichtern — der Rädelsführer der faschistischen Spionage und seine Herren* (Moscou, 1965 : « L'Amiral aux deux visages — Le chef de l'espionnage fasciste et ses maîtres »). Ces reproches, Rudolf Bamler, un ancien officier de l'Abwehr, les a faits siens en 1959 au cours d'une conférence à Berlin-Est. Bamler réitère les reproches que les communistes adressaient à Canaris dans les années vingt, alors que, dès 1926 et 1931, les ministres sociaux-démocrates de la Reichswehr, Gröner et Gessler, avaient ordonné qu'une enquête serrée fût entreprise sur Wilhelm Canaris, officier de marine aux convictions monarchistes bien établies. Canaris, à la suite de cette enquête, a été complètement réhabilité.

Bamler, lui, avait un faible pour les régimes autoritaires : il avait rejoint les rangs des nationaux-socialistes et, lors de sa captivité, en 1944, il se découvrit une passion pour le communisme. Il fréquenta les cours des « écoles antifascistes » de Moscou et, à partir de 1959, il travailla à Berlin pour le « ministère de la Sûreté d'État » (la fameuse « Stasi » ; NDT) de la RDA. En guise d'introduction à sa conférence prononcée à

l'époque, Bamler dit : « En nous efforçant de percer le secret des préparatifs à la guerre, comme Lénine nous commande de le faire, notre historiographie progressiste tombe sur une "tache blanche"... ».

Bamler analyse, à l'aide de la dialectique marxiste, la biographie qu'Abshagen avait consacrée à l'Amiral, si bien que celui-ci, en fin de compte, est présenté, à tort, comme un « fauteur de guerre ».

### *Biographie et caractère de l'amiral Canaris*

Penchons-nous sur la biographie de Wilhelm Canaris né le 1<sup>er</sup> janvier 1887 à Dortmund dans le foyer d'un petit industriel. Nous nous apercevons que l'amiral a reçu une bonne éducation bourgeoise. Après avoir terminé ses études secondaires au *Realgymnasium*, le jeune Canaris, que l'on juge être de constitution faible, entre dans la marine de guerre en 1905. Ses voyages en service commandé le familiarisent avec le monde ibéro-américain où il apprend les premiers rudiments de la langue espagnole, connaissances qui, plus tard, se révéleront de la première importance pour lui. En 1914, il prend part aux combats navals du cap Coronel et des Malouines (Falkland) dans l'escadre du comte von Spee. C'est au cours de cet épisode dramatique que les marins du *Dresden*, bâtiment sur lequel servait Canaris, sont internés au Chili après le sabordage du navire. Le jeune officier sera le seul à pouvoir s'évader. Grâce à ses connaissances linguistiques il parvient à traverser les Andes et à atteindre l'Argentine où il passe les fêtes de fin d'année dans une famille de fermiers allemands. Pourvu d'un passeport établi au nom de Red Rosas il s'embarque sur un navire neutre, passe à travers les mailles du blocus britannique et regagne l'Allemagne via Rotterdam.

L'état-major de la marine allemande, qui reconnaît ses capacités, lui confie une mission secrète en Espagne. Il devait tenter de percer les intentions des armateurs alliés et neutres en Méditerranée. Plus tard, il demande à combattre. On lui confie un sous-marin avec l'ordre de mener une guerre de corsaire dans l'Adriatique et d'empêcher les navires alliés de pénétrer dans cet espace maritime. A la fin de la guerre, Canaris avait coulé dix-huit navires alliés (cf. A.C. Brown, p. 148).



Revenu au pays après la guerre, Canaris ne quitta pas la marine de guerre, comme bon nombre de ses camarades, pour occuper un poste bien rémunéré de correspondant à l'étranger. Pendant les troubles révolutionnaires de 1918-1919 il encourage la formation de milices locales (*Einwohnerwehr*) et devient, plus tard, membre de l'état-major du ministre de la *Reichswehr* *Noske*. En 1920 il est premier officier sur le croiseur *Berlin*. De 1921 à 1928 il occupe des fonctions à la direction générale de la marine. En 1930 il devient chef de l'état-major de la mer du Nord et deux ans plus tard, promu *Kapitän z. See*, il devient le commandant du *Schlesien* (Silésie). En 1934, le capitaine Canaris quitte la mer et prend le commandement de la forteresse de Swinemünde.

Pour un officier de marine de quarante-sept ans, avec une carrière aussi brillante et une telle expérience du monde depuis la Première Guerre mondiale, la perspective d'être mis aussi rapidement à la retraite a dû être humiliante. Toute la carrière de Canaris démontre que l'homme avait voulu servir son pays en tant que soldat et dans cette optique, il a dû saluer la prise du pouvoir par Hitler en 1933. Il ne faut pas oublier que le retour de la souveraineté allemande et de la *Wehrhoheit* (souveraineté en matière de défense), acquise en 1935, avaient fait naître un courant de sympathie favorable à Hitler dans tous les milieux de la société allemande.

Mais ce capital de sympathie allait rapidement s'épuiser. Quand la violence intrinsèque du système hitlérien apparut au grand jour, l'enthousiasme de l'élite intellectuelle se rafraîchit bien vite. Au début de cette méfiance, il y a la fameuse nuit des longs couteaux, du 30 juin 1934, lorsqu'une centaine de citoyens allemands furent fusillés sur ordre de Hitler, sans inculpation ni enquête et sans avoir eu la possibilité de se défendre; parmi les victimes, les généraux Kurt von Schleicher et Hans von Bredow. Ce jour-là, Hitler s'est nommé lui-même « juge suprême du peuple allemand » et, dès le 3 juillet 1934, le *Reichstag* déclare que ces meurtres ont été commis *de jure*. A cette date, le quotidien français *Le Temps* (Paris) écrit dans un article relatif à cette tragique affaire : « Pauvre vieille Allemagne, tu n'as pas mérité cela ».

Six mois après cette tragédie, le 1<sup>er</sup> janvier 1935, Wilhelm Canaris, promu amiral, succède comme chef de l'Abwehr au

capitaine Patzig. Dans le discours que ce dernier prononce au moment où il cède ses fonctions, nous trouvons cette phrase prémonitoire : « Vu à long terme, aujourd'hui est le jour du commencement de votre fin... ». Nous verrons combien Patzig avait raison.

L'amiral Canaris était un patriote allemand, un monarchiste (1), un officier de marine dans la plus pure tradition. Pour lui, l'amour de la patrie primait sur la discipline du parti. C'est la raison pour laquelle il a accepté ce poste de chef de l'Abwehr dans un régime dictatorial qui avait montré de quoi il était capable six mois auparavant. De plus l'amiral savait que le deuxième candidat à ce poste était Reinhard Heydrich et il voulait à tout prix empêcher sa nomination. A la date du 18 juillet 1939, on peut lire dans son journal : « Heydrich me déplaît trop profondément et me répugne. Ses yeux de Mongol lui donnent le regard froid d'un serpent. Il ne connaît aucune retenue. C'est l'animal le plus rusé qui soit. Il est mon ennemi né ! »

Ce jugement bref sur Reinhard Heydrich, l'adversaire, l'« ennemi né », n'a pas empêché Canaris d'adopter un comportement chevaleresque ultérieurement, surtout au moment où Heydrich a succombé à l'attentat perpétré contre lui à Prague le 4 juin 1942. Reinhard Spitzzy rapporte une anecdote intéressante à la page 430 de son livre intitulé *So haben wir das Reich verspielt* (« C'est ainsi que nous avons joué le destin du Reich ») : « Par hasard, ce jour-là [i.e. le jour de la mort de Heydrich], je rencontrai l'amiral dans les escaliers de l'OKW. Il me salua amicalement, comme d'habitude, et me dit : "Savez-vous que Heydrich a été assassiné ?" Je répliquai immédiatement :

1) En témoigne cet extrait des journaux de Canaris, daté du 6 juin 1941, et cité par Klaus Benzimg, page 23 : « Je reviens à l'instant de l'enterrement de S.M. l'Empereur Guillaume II où je me suis rendu en compagnie d'Oster. Le monde et surtout l'Allemagne sont plus pauvres aujourd'hui. Lorsque le vieil homme de Doorn (en Hollande) vivait encore, c'était comme si notre pauvre patrie avait encore un refuge. La monarchie, qui, apparemment, pour notre pays, n'est plus un régime "adapté au temps", constituait un lien entre toutes les parties du peuple. Dans une monarchie, jamais un "peintre en bâtiment" n'aurait pu devenir le séducteur de l'État (Canaris fait un jeu de mots entre "Führer" et "Verführer", c'est-à-dire séducteur, trompeur; NDT). Les autres pays monarchiques (par exemple l'Angleterre, la Suède, la Belgique) auraient plutôt tendance à nous croire si la future forme de notre gouvernement était à coup sûr une monarchie. Oster est d'accord avec moi. Je dois parler de cela à Beck. »

“Ah, Dieu merci, ce porc a débarrassé le plancher.” Canaris afficha alors une mine protocolaire et m'appela au rapport dans son bureau. Il me regarda longuement, le visage peiné, et me dit enfin : “Je ne puis tolérer de telles exclamations. D'abord parce qu'il s'agit d'un être humain, d'un homme qui est mort, et, ensuite, on ne parle pas sur ce ton à un amiral. Je vous remercie.” Et il me fit sortir. Il avait évidemment raison. Je quittai la pièce, humilié, mais j'éprouvais encore plus de respect pour l'homme Canaris que je n'en avais auparavant. »

L'amiral Canaris est entré en fonction au moment où le général Erich Ludendorff menait une lutte idéologique contre Hitler et son parti. Les vues de l'amiral, quant à la morale politique de la NSDAP et à sa politique étrangère, correspondaient largement à celles de Ludendorff. On doit admettre que le chef de l'Abwehr, qui était bien orienté idéologiquement, connaissait la substance et la vigueur du combat que Ludendorff, par ses écrits, menait contre Hitler et la NSDAP. Ces attaques étaient connues d'un vaste public et Canaris a dû s'en inspirer. Parmi les nombreux textes polémiques et explicatifs que Ludendorff a rédigés contre Hitler nous ne mentionnerons que l'étude intitulée *Weltkrieg droht auf deutschem Boden* (1930, 96 pages : « La Guerre mondiale menace de se dérouler sur le sol allemand »). Cette étude est parue en langue allemande à 150 000 exemplaires (sans compter les traductions) et j'en ai reçu un exemplaire quand j'étais encore sur les bancs de l'école en Transylvanie.

L'amiral semblait avoir le sens inné de la guerre secrète. A ces dispositions s'ajoutait la croyance ferme en un Dieu personnel, seul juge de la vie et de la mort. Canaris partageait, jusqu'à un certain point, la conception biblique qui admettait la résistance à la tyrannie et la considérait, dans l'Antiquité, comme un devoir moral et religieux. Les réformateurs admettaient, eux aussi, le devoir de résistance comme un devoir religieux du chrétien qui percevait tout exercice injuste du pouvoir comme une tyrannie de type apocalyptique instaurant un régime hostile aux desseins de Dieu. Le réformateur suisse Zwingli acceptait le tyrannicide comme un droit dans les cas limites.

L'amiral Canaris a souvent été décrit comme un être sensible mais avare de ses mots, taciturne. Dans les conversations il écoutait son interlocuteur avec attention, parlait peu et seule-

ment à voix douce. Sans doute s'imprégnait-il des paroles de son interlocuteur, attachant une grande importance à l'intonation de chaque mot, il appliquait ainsi une règle pratique des tribunaux, où l'auditeur parvient à distinguer, aux intonations du témoin, certitudes et incertitudes, vérité et mensonge.

« Canaris a été un homme du monde », écrit son biographe. « Grâce à ses voyages lointains, il avait engrangé une masse inhabituelle de connaissances sur toute une série de pays. Il maîtrisait la langue espagnole, parlait bien l'anglais et pouvait soutenir des conversations assez compliquées en français et en italien. Canaris avait le don de frayer avec des gens de nationalités différentes, d'adopter le ton qui convenait avec chacun, que ses interlocuteurs aient été des "cas" comme le "Führer" et les autres grands du national-socialisme, ou des personnalités aussi différentes que le Caudillo espagnol Francisco Franco, le maréchal finlandais Mannerheim, les Italiens Roatta et Amé, les Hongrois Horthy et Homloc, le Mufti de Jérusalem ou l'Indien Subhas Chandra Bose.

Depuis que sa vision sur les affaires étrangères s'était éendue, il avait appris, dans les négociations délicates qu'il menait avec les hommes politiques et les hommes d'affaires, les armateurs et les directeurs de chantiers navals, les Allemands et les étrangers, à ne pas appréhender les choses sous un seul angle... Il observait les événements non pas seulement au travers de "lunettes" allemandes mais avec les yeux du cosmopolite. Cela dit, il se sentait Allemand avant toute chose et patriote... Il avait appris que le droit n'avait pas été et n'était pas toujours du côté allemand et l'injustice du côté de l'adversaire. Ce nouveau Canaris, ce Canaris cosmopolite, a trouvé dans l'Abwehr un champ d'action idéal, comme créé pour lui. » (*Abshagen, Canaris*, pp. 103 et suivantes).

(A suivre.)

# **Nouvelle vision**

## **Bulletin révisionniste trimestriel de l'ANEC**

Le révisionnisme n'est pas mort en France, il vit encore. Le courageux directeur de la publication Vincent Reynouard imprime avec de faibles moyens une petite revue téméraire.

### **ABONNEMENT :**

Pour s'abonner, envoyer un courrier à

*Nouvelle Vision*

ANEC

BP 258

14013 Caen

Prix au numéro : 60 F.

# ***NAPOLÉON ET LE PAPE***

Olier Mordrel

**Les ambitions de Napoléon Bonaparte rencontrèrent deux principaux obstacles : la concurrence de l'Angleterre à l'hégémonie européenne et la résistance de la papauté au totalitarisme impérial. Deux guerres, aussi implacables l'une que l'autre, quoique d'un caractère différent, mais qui occupèrent pareillement l'esprit du consul, puis de l'empereur, tout au long de sa carrière. La seconde dura plus longtemps que la première, dix-huit ans. Mais on en parle moins, car elle est moins riche de gloire. On peut la définir comme un conflit exemplaire entre l'autocratie la plus orgueilleuse et un pouvoir spirituel qui défie le temps et les hommes. Le grand Corse croyait que les seules forces auxquelles obéissaient nos actions étaient l'égoïsme, la vanité et la peur. Deux vieillards, faibles et sans armes, sur le trône de saint Pierre, Pie VI et Pie VII, lui montrèrent qu'il se trompait.**

En 1796, les Français envahissent les États pontificaux et tuent tous ceux qui résistent. Le ton des relations franco-pontificales est donné pour longtemps. Armistice de Bologne : zone occupée, contribution de 15 demi millions en or et argent, pillage général allant du bétail aux œuvres d'art. Un style qui durera. Les ordres du Directoire : « Rapportez d'Italie tout ce qui est transportable et peut être utile d'une manière ou d'une autre » (1). Pour rétablir la paix, le pape cède Avignon, Ferrare, Bologne et

1) Le français des citations est parfois établi d'après un texte en langue étrangère.

la Romagne. Un désordre, savamment provoqué, sert de prétexte à des représailles. Nouvelle contribution de 23 millions — qu'il faut calculer aujourd'hui en francs or — qui astreint le Vatican à entretenir les troupes d'occupation.

Le 15 février 1798, Berthier proclame la République romaine et le 20 fait arrêter le pape. Le pillage est déchaîné. Un soldat arrache du doigt de Pie VI l'anneau pontifical. On emporte jusqu'aux serrures des portes. Cinq cents caisses s'en vont, lourdes de 30 tonnes d'objets d'art. Les ordres de Paris sont impératifs : le pape doit être amené à Paris immédiatement, mort ou vif.

Il ne supporte pas un voyage sans ménagements. On annonce son décès à Valence en ces termes : « Le dernier pape est mort ! » Son cercueil reste quatre mois dans un souterrain infesté de rats. On ne le retourne pas à Rome, avant 1802.

Six mois durant, il n'est plus question de papauté. Puis le premier consul qui prépare dans l'euphorie sa campagne d'Italie, apprend une nouvelle qui plonge le gouvernement dans la consternation : le 14 mars 1800, à Venise, qui est autrichienne, a été élu un nouveau pape : Pie VII.

Après Marengo, Bonaparte qui songe à rétablir la paix religieuse en France, se préoccupe d'un concordat. Mais il n'entend pas négocier. Il menace : le texte établi par lui sera approuvé sans rien changer, ou c'est la rupture. Ce sera désormais, et jusqu'à la fin, le ton des communications françaises à la papauté.

Le cardinal Gonsalvi va voir le premier consul à Paris. Il a 5 jours pour donner son accord. Après bien des rechignements, quelques modifications sont acceptées. Au moment où il prend la plume, le cardinal s'aperçoit que rien n'a été modifié au texte primitif. Il refuse de signer. Bonaparte l'invective : « Vous voulez la rupture ? Vous l'aurez. Je changerai la religion en France et dans toute l'Europe. Henry VIII l'a bien fait, en Angleterre, et il ne disposait pas du vingtième de mes forces. Quant à vous, vous pouvez partir. » Gonsalvi s'incline.

Voyant que le bluff n'a pas eu d'effet, Bonaparte fait intervenir des tiers pour que l'Italien reste et reprenne les pourparlers. Tant est si bien qu'après des concessions de part et d'autre un accord est signé le 17 juillet. Mais le Corse avait encore une ficelle dans son sac. Il fait ajouter subreptivement à l'accord proprement dit, en guise d'appendice, un règlement d'applica-

tion, dit « articles organiques », qui en modifie complètement le sens et la portée. Ces 77 articles sont publiés dans le même volume que l'accord officiel, afin qu'il soit naturellement pensé qu'ils en font partie. Le Vatican, qui voit ses décisions, en les lisant, soumises à l'approbation du gouvernement français ne peut, dans son impuissance qu'émettre une protestation platonique.

Le 18 mai 1804, Bonaparte « accepte » la dignité impériale. Mais il est ulcéré d'apprendre que, déjà, dans les cours européennes on l'appelle « l'usurpateur ». Il pense que, s'il était sacré solennellement par le pape, aucun catholique ne pourrait plus mettre en doute sa légitimité. Peu lui importe que les démêlés à propos du concordat puissent induire le pape à refuser. Il a l'assurance du plus fort et l'absolue confiance en son étoile et compte exploiter à fond le caractère sacré que sa fonction recevrait de l'onction pontificale. Une preuve en sera donnée, en 1808, par la profession de foi qu'il instituera pour la jeunesse des écoles : « Nous devons à notre empereur Napoléon I<sup>er</sup>, amour, respect, obéissance, fidélité et service militaire... parce qu'il est l'oint du Seigneur depuis que le chef de l'Église l'a consacré. »

La demande de Napoléon créa un grave problème à Rome. Depuis dix-huit siècles, aucun pape ne s'était jamais rendu à l'étranger pour un motif purement humain. Qu'allaient en penser les souverains catholiques ? Cependant il décide de céder sur l'accessoire pour préserver le principal. Il se met en route pour Paris.

Napoléon avait gagné, mais il n'était pas beau joueur. Sentant le souverain pontife à sa merci, il chercha à l'humilier. Au lieu de le recevoir en grande pompe, il feignit une rencontre fortuite en forêt de Fontainebleau. La voiture arrêtée, il apparut en costume de chasse, bottes crottées, entouré de chiens de chasse, et parla à Sa Sainteté à travers la portière. Le soir du 2 décembre 1804, le pape mettait pied à terre en château de Fontainebleau.

Cette satisfaction cruelle ne lui suffit pas. Il accumule les humiliations, pendant le séjour du pape à Paris. Il fait attendre son hôte à la cathédrale pendant une heure et demie, comme un valet. Quand le pape voulut lui ceindre la couronne, il la lui prit des mains et se couronna lui-même, répétant le même geste quand vint le tour de Joséphine. Car il avait un plan. Il voulait être consacré par le pape, mais couronné par lui-même



« au nom du peuple ». De la cathédrale il se rendit au Champ-de-Mars, où une sorte de couronnement civil eut lieu, à l'issue duquel, lors du banquet cérémonial, le souverain pontife eut droit au troisième rang.

Le pape voulait qu'en échange des compromis qu'il consentait, les fameux articles organiques soient retirés. L'empereur l'avait promis. Il n'en fit rien. Il ne connaissait qu'un principe moral : la fin justifie les moyens. Quand eut lieu l'échange de cadeaux, les Romains offrirent au nouveau souverain des objets d'art de grande valeur. On leur remit de la part de la France des Gobelins ordinaires, deux candélabres, un service de porcelaine pour une personne et un seul objet vraiment précieux, mais c'était une restitution : une pierre que les soldats français avaient arrachée à la tiare de Pie VI. Une impudence doublée d'une goujaterie.

Un souci constant de Napoléon avait été que le pape ne lui dérobe une part, même petite, de la ferveur populaire. Il l'avait fait entrer de nuit à Paris, pour ne pas montrer qu'il était assis à sa gauche dans le carrosse. Il ne lui permit pas de célébrer la messe en public, pas même à Noël. Quand vint l'heure de son départ, fixé au 15 mars, divers prétextes furent bons pour le retenir. Napoléon voulait l'habituer à l'idée que le Saint-Siège devait être transféré à Paris.

Malheureusement pour lui, en bon Italien, le Saint Père n'avait jamais été dupe des « combinazione » impériales. Il avait pris ses précautions avant de partir. Il fit savoir que son abdication, dûment signée, était à l'abri hors des frontières françaises et que si l'empereur prétendait le retenir à Paris, il n'aurait plus entre les mains, au lieu d'un pape, que le simple abbé Barnabé Chiaramonti.

Il fut autorisé à partir, avec vingt jours de retard. Dernière offense. Juste avant son départ, Pie VII avait appris que les quatre villes que Bonaparte avait pratiquement détachées du Saint-Siège en 1796 venaient d'être formellement rattachées au nouveau royaume d'Italie.

Ayant obtenu sa consécration, l'empereur n'avait plus besoin de prendre de gants, si tant est qu'il en eût jamais pris. Il fait occuper Ancône, non point comme envahisseur, bien sûr, mais comme « protecteur ». Peu après la « protection » s'étendait à Pessaro, Senigallia, Fano, et Civitavecchia, le dernier port

des États pontificaux, tout en faisant dire dans les cours européennes que le mouvement s'était exécuté en accord avec Sa Sainteté,

L'attitude tour à tour véhémement et pateline de l'empereur en face du Vatican resterait assez incohérente, si l'on ignorait de quelles passions tumultueuses et grisantes elle était le reflet. Le rêve de conquérant du monde qui le hantait et ne lui laissait aucun repos faisait paraître mesquines, voire inexcusables, les réticences que manifestait à s'y associer un personnage comme le Pape, qui était un des rouages nécessaires de la machine de puissance qu'il montait. Elles l'exaspéraient. Si, par contre, Napoléon entrevoyait une possibilité d'attirer Pie VII dans son jeu, sa joie, son émotion étaient telles qu'il ne pouvait plus se contenir, comme à Fontainebleau en 1813, quand il le serra dans ses bras, l'appellera son père et lui baisera les joues !

C'est en authentique fondateur de l'État totalitaire, qu'il cherche par tous les moyens à lier les intérêts religieux aux siens, en les subordonnant. Il avait contraint le pape, lors d'opérations militaires qui mettaient le droit commun en suspens, à lui avancer des sommes considérables. Il en avait besoin pour son armée que les finances françaises délabrées laissaient en guenilles. Puis il oublia de les rendre. Pie VII lui écrivit un jour pour lui dire qu'il était sans ressource depuis cinq mois et l'incitait à rendre l'argent prêté. L'empereur ne daigna pas lui répondre ; il est au-dessus des lois de la politesse. Sa force débordante lui rend étrangères les délicatesses de sentiments.

Entre-temps, l'armée française continuait à se conduire en Italie australe comme en pays conquis. (Ce qui était le cas, en effet.)

En réplique au blocus maritime des ports de l'empire français décrété le 16 mai 1806 par l'Angleterre, Napoléon instaure le blocus continental. Nouvelle source de conflits avec Rome. Car tous les états européens y adhèrent, sauf le Portugal et les États pontificaux. Le premier parce que tout son commerce passait par les mains anglaises et qu'il ne pouvait fermer ses ports à son principal fournisseur et client sans péril d'asphyxie. Le second parce que la mission divine du pape lui interdisait de se connaître des ennemis. Là était bien l'ambiguïté — et la fragilité — de la position papale. Souverain à la fois temporel et spirituel, Pie VII ne distinguait pas ses deux domaines. Il appliquait

à ses propriétés terrestres les mêmes droits à l'autonomie de décision qu'à ses fonctions spirituelles. Napoléon, avec quelque raison, faisait le distinguo.

Le meilleur moyen de briser les résistances locales lui parut d'imposer aux réticents la loi française. L'escalade des annexions plante le drapeau tricolore jusqu'à Lübeck sur la Baltique, en attendant de le planter à Rome même.

Napoléon est impératif. Il s'adresse au secrétaire d'État du pape comme à un de ses chefs de service : « Ou il se conforme à ma volonté, ou il présente sa démission, dit-il. »

Et ce n'était pas tout. L'Église devait adopter le code civil français, nommer un patriarche autonome pour la France, se contenter de ne nommer qu'un tiers du collège des cardinaux, abolir tous les ordres religieux et mettre fin au célibat des prêtres ! Il n'hésite pas non plus à se nantir lui-même de l'autorité spirituelle, en faisant au pape un devoir d'expulser les Anglais, Suédois et autres protestants, parce qu'ils étaient hérétiques !

La manœuvre d'encerclement se poursuit. Il nomme son frère Joseph roi de Naples, investiture qui était une vieille prérogative papale. Et il fait savoir au pape que s'il ne reconnaît pas le nouveau roi, son nouveau voisin, lui-même cessera de reconnaître la légitimité temporelle du Saint-Siège. Il menace, s'il est mis dans l'obligation d'occuper les États pontificaux, de ne s'en retirer jamais. Le pape ne serait plus alors à ses yeux que l'un des évêques de ses possessions.

Pie VII ne s'émeut pas. Il fait de suite une concession majeure en nommant au poste de nonce à Paris le cardinal Litta, et avec pleins pouvoirs. Mais l'empereur ne se laisse pas manœuvrer. Il récuse le cardinal Litta et, de sa propre autorité, désigne pour représenter le souverain pontife, un cardinal français, Bayanne, qu'on a décrit en disant qu'il avait toute sa confiance. Le pape, voulant à tout prix éviter une rupture, dont il craignait les graves conséquences, s'incline encore une fois.

Croyant avoir brisé sa volonté, Napoléon ne se gêne plus. Il fait occuper, dans ses états, Urbino, Macérata, Fermo et Spolète. Le cardinal Rivarola, gouverneur de Macérata, élève une protestation. Il est jeté en prison. L'ambassadeur de France au Vatican est informé que si le Pape proteste à son tour, un décret impérial est prêt qui ramènera les prérogatives du souverain pontife au niveau où elles étaient avant Charlemagne.

Pie VII cède encore. Il fait savoir au nonce de Paris qu'il va rompre ses relations avec l'Angleterre. Immédiatement les exigences impériales montent d'un cran. Le pape doit se déclarer allié de la France et mettre à sa disposition ses ports, ses ressources et ses soldats. Il doit en outre accepter formellement chacune des exigences précédemment formulées par l'empereur ! Sans attendre la réponse, Napoléon avise son ambassadeur que les troupes françaises vont passer par Rome pour aller réduire le banditisme qui sévit dans les montagnes. Ces troupes ont la mission confidentielle d'occuper effectivement la Ville éternelle. Cette occupation est chose faite le 2 février 1808. La surprise a été complète et pas un coup de feu n'a été tiré. Le général Miollis donne vingt-quatre heures à tous les résidents non originaires de Rome, y compris les cardinaux, pour quitter la ville et rejoindre leur pays d'origine. Le pape interdit à ses cardinaux d'obéir. Mais vingt et un ont peur. Ils partent encadrés de dragons sabre au clair. Il est en outre signifié au souverain pontife qu'il est prisonnier dans son palais et doit suspendre ses fonctions. Sa correspondance est ouverte, ses archives visitées.

Le gouverneur de Rome ayant repoussé une tentative de corruption est arrêté et emprisonné au loin. D'autres mesures sont prises pour isoler le pape de ses fidèles. Il est interdit aux imprimeurs de relater ces faits dans les gazettes, sous peine de mort. Le général Miollis déclare au pape, tout de go, que quiconque s'opposera aux ordres qu'il donne, sera fusillé.

### *Pie VII reste serein*

Chateaubriand note avec admiration que deux vieillards, le pape et son nouveau secrétaire d'État, le cardinal Pacca, restent fermes devant un pouvoir qui fait trembler le monde.

Le 17 mai 1809, ce qui reste d'États pontificaux est incorporé à l'État français, et forme avec les villes déjà occupées les départements d'Arno, Trasimène et Tibre. Rome est déclarée « ville impériale », dont les impôts doivent revenir directement à l'empereur (auteur du concordat signé quatre ans plus tôt).

Le 10 juin, il écrit en substance à Miollis que si le pape prêche la résistance « contrairement aux préceptes de l'Évangile », il doit l'arrêter, et que, s'il se soumet, on lui laissera ses meubles, ses casseroles et ses biens personnels.

La réponse du souverain pontife est fulgurante. Dans la nuit du 10 au 11 juin, il fait afficher sur les murs de la ville, la bulle d'excommunication majeure, qu'il tient en réserve depuis 1806, contre « ceux » qui ont ordonné et exécuté les récents attentats contre la liberté de l'Église et les droits du Saint-Siège.

L'arrestation du pape n'était plus après cela qu'une question de modalités d'exécution, car l'empereur voulait éviter une réaction violente de l'opinion publique française. Elle eut lieu le 6 juillet, à 2 heures du matin, sous la vigilance d'un bataillon de 800 hommes, gardant tous les accès au palais pontifical. Les Français y pénètrent comme des voleurs, par une fenêtre mal fermée, guidés par un valet récemment congédié pour vol. Quoiqu'aucune résistance n'ait été esquissée, les sapeurs abattent les portes intérieures à coups de hache. Le général Radet, exécuteur des basses œuvres, agit à contrecœur. Il se présente en civil devant le pape. Il a des ordres draconiens. Il refuse au Pape les deux heures que celui-ci lui demande pour se préparer. Le vieillard le suit, démuné d'effets et d'argent, avec un manteau jeté sur ses vêtements de nuit. On fait dire, à Paris, que l'arrestation a eu lieu pour briser dans l'œuf une rébellion qui se tramait.

La voiture roule d'abord dix-neuf heures sans interruption. On refuse d'arrêter, même pour satisfaire les besoins les plus élémentaires que réclame l'âge et la mauvaise santé du voyageur. Le pape est conduit ainsi d'étape en étape, roulant la nuit, enfermé à chaque arrêt. Mais toujours la population est mystérieusement avertie et fait cortège à la voiture. Des femmes insultent les gendarmes, des hommes brandissent des flambeaux, des cantiques s'élèvent de la foule, accompagnés par des instruments. Le général Radet doit inventer des stratagèmes pour que son convoi puisse passer. A Valence, il hésite à aller plus loin. Il reçoit l'ordre de revenir sur ses pas et de loger le pape au palais épiscopal de Savone, en Ligurie (département de Montenotte). Napoléon a peur de perdre la face. Il feint d'avoir ignoré l'arrestation, traite à haute voix l'opération de « véritable folie ». Mais — et pour cause —, lui qui était implacable, ne prend aucune sanction contre les subordonnés responsables. Il va plus loin, en affirmant que le pape s'est rendu volontairement à Savone, parce qu'il ne se sentait plus en sécurité à Rome.

La mise en scène se poursuit. Le pape — sans que la surveillance dont il est l'objet se desserre — est entouré d'un luxe

extérieur très voyant, destiné à donner le change sur son état de prisonnier au secret, dont les moindres gestes sont rapportés par les espions placés autour de lui sous tous les déguisements.

Avec le temps, voyant qu'il n'obtenait rien, l'empereur réduit progressivement le niveau de la vie matérielle du prisonnier. Son allocation passe de 100 000 francs mensuels à 15 000, si bien qu'à la fin le vieillard ne dispose plus que de 15 lires par jour pour sa nourriture. On lui a retiré son secrétaire, puis on a éloigné son confesseur. En manière de muette protestation, Pie VII n'utilise que deux pièces du vaste palais et refuse d'en sortir.

Quant au courageux cardinal Pacca, il est séparé du pape et conduit dans une forteresse des Alpes, à Fénestrelle, près de Suse. Il faisait trop sombre dans son cachot pour qu'il puisse lire les livres qu'on l'avait laissé emporter.

Soucieux que ne se répète pas ce qui s'était passé à la mort de Pie VI, Napoléon avait ordonné à la majorité des cardinaux, des supérieurs des ordres religieux et des hauts fonctionnaires pontificaux qu'ils se rendent à Paris, où devaient être transportées les archives du Vatican, pour être réunies aux archives impériales et — c'était devenu une habitude — bon nombre des trésors des musées de Rome.

Les treize cardinaux, dont Gonsalvi, qui s'étaient prononcés contre la légitimité du divorce de Napoléon avec Joséphine et n'avaient pas assisté à son mariage avec Marie-Louise, reçurent l'interdiction de porter l'habit cardinalice, furent privés de leur traitement et exilés de Paris. Il est entendu que le nouveau pape devra jurer fidélité à l'empereur et être accepté par lui avant d'entrer en fonctions. En outre, les évêques de la Péninsule qui refuseront le serment d'allégeance à Napoléon, seront exilés et privés de leurs biens. La mesure atteint treize cardinaux, dix-neuf évêques. Accessoirement deux cents prêtres seront internés en Corse. Aucune résistance n'est possible. S'il y a des juges à Berlin, il ne semble pas y en avoir à Paris.

Dans sa prison dorée, le pape continue à être persécuté. Si quelqu'un de son entourage manifeste un peu de compassion, il est expédié à Fénestrelle. Il ne suffit pas à son cerbère de confisquer ses écrits, de fouiller ses poches, il lui retire papier, encrier et plumes.

L'empereur ayant nommé évêque de Paris un nommé Maury, qui était un instrument entre ses mains, le pape envoie

son vicaire capitulaire lui porter sa protestation. Napoléon, furieux, ordonne de le fusiller. Il se ravise, « lui fait grâce de la vie » et le met en prison à vie. Puis il convoque un concile national, qui envoie une délégation au pape pour lui dire que le concile l'avait déchu de son pouvoir temporel ; elle lui renouvelle les exigences de l'empereur. Le premier face-à-face, le 17 mars 1811, est glacé, le pape inébranlable. Le lendemain, coup de théâtre. Le souverain pontife est un autre homme, hésitant, sans volonté. Il accepte — du moins verbalement — tous les désirs de Napoléon. La délégation, triomphante, repart immédiatement. Le 19, le pape a recouvré sa lucidité, il lance un courrier à la poursuite de la délégation pour lui dire qu'il aurait préféré mourir cent fois plutôt que d'entériner les hérésies contenues dans la note qui lui a été présentée. Trop tard.

On peut se demander ce qui a pu se passer dans la nuit du 17 au 18 mars. Une hypothèse est que le pape a « craqué ». Si cela était, il ne se serait pas repris avec cette vigueur dès le lendemain matin. Une autre, plus vraisemblable, est que le pape aurait été drogué. Le docteur Porta était à la solde de Napoléon, qui, dès lors lui attribua une paie de 1 000 francs par mois, soit six millions et demi de nos centimes.

Ce que n'avait pas prévu l'empereur, qui déjà savourait sa victoire, est que le concile, sentant peut-être que trop était trop, n'hésite pas à faire un grand pas en arrière. Son président, dans son allocution de réouverture, développe une profession de foi éclatante sur la suprématie du pape dans l'Église. Tous les évêques, debout, jurent obéissance au prisonnier de Savone. Après de vains efforts pour obtenir d'eux une autre attitude, Napoléon doit dissoudre le concile.

L'homme était obstiné. Il ourdit un plan diabolique. Il rappelle le concile, quoique son oncle, le cardinal Fesch, l'ait déclaré nul, pour être réuni sous contrainte. Ce pseudo-concile reçoit la mission d'envoyer à Savone une nouvelle délégation, qui usera d'une tactique différente. Chaque délégué voyagera séparément et suivra une route différente. Il se présentera individuellement devant le souverain pontife, en affectant d'avoir agi sous sa propre inspiration. Le pape est supposé incapable de résister au harcèlement de démarches aussi convaincantes. Il avait bien calculé. Le pape, persuadé que l'Église de France appuierait les décisions du concile, s'inclina ; mais non sans faire

des réserves, car, malgré tout, un doute restait dans son esprit. Il publiera un bref où sont réaffirmés les droits inaliénables du Saint-Siège.

Voyant que son adversaire, malgré ses récentes défaillances, reste indestructible, Napoléon lui fait écrire par son ministre des Cultes, le 2 février 1812, qu'il doit démissionner en faveur d'un homme plus capable que lui. L'insolente lettre reste sans effet.

L'empereur est en marche sur Moscou. De Dresde, le 21 mars, il envoie l'ordre de transférer le pape à Fontainebleau. Ses instructions détaillées visent à ce que le voyage se fasse dans le plus rigoureux incognito ; elles sont assaisonnées de menace de mort à l'adresse de ceux qui auraient la langue trop longue. Le voyage, mené tambour battant, dura dix jours et dix nuits. Aucun préparatif n'avait été fait à Fontainebleau, par crainte des indiscretions. Brisé par l'impitoyable randonnée, Pie VII reste trois semaines entre la vie et la mort. Quand il se lève, il doit laver son linge lui-même et recoudre ses boutons de sa main tremblante.

La dureté de Napoléon n'était pas gratuite. Il avait un but précis, qu'il a confié plus tard à Las Cases. Ayant mis le pape à sa botte, il aurait tenu ses assemblées religieuses comme ses assemblées législatives. Ses conciles eussent été la représentation de la chrétienté à ses ordres. « Je les aurais ouverts et fermés comme le faisaient Constantin et Charlemagne. » La France aurait bénéficié du prestige du Saint-Siège, qui se serait ajouté au sien propre. Il se croit si près de l'accomplissement de sa vision que, malgré l'atroce conclusion de la campagne de Russie, il donne des ordres pour que le sort matériel du prisonnier soit amélioré. Dès sa rentrée à Paris, il lui écrit une lettre enjouée. Il lui expédie un essaim de prélats pour le travailler de près. Le pape reste inébranlable : pas d'accord tant qu'il sera prisonnier.

### *Il faut en finir*

Le 19 janvier, Napoléon arrive à l'improviste dans la chambre du pape, le serre contre lui, l'embrasse, le nomme son père. Sans attendre, il met en œuvre tous ses dons de séduction (*comediante*, murmure le pape) ou d'intimidation (*tragediante*,



commente le pape). Il renouvelle l'assaut tragi-comique chaque jour de la semaine. Pour le vieillard la pression est devenue insupportable. L'essaim des évêques et cardinaux revient à la charge, lui faisant valoir que, s'il ne signe pas, l'empereur séparera son empire de l'Église. Le pape, épuisé, choisit le moindre mal et signe en bas des notes prises à la diable par un secrétaire, mais en insistant qu'il ne s'agit que d'une approbation provisoire.

Napoléon publia ces notes sans attendre, sous forme d'un accord définitif, dans lequel il est convenu, entre autres, que le pape ne pourra désormais désigner qu'un tiers des cardinaux. Le 14 février, le texte est promulgué comme loi d'État par le Parlement.

Le pape tient cette manifestation pour nulle et non avenue et fait savoir à l'empereur qu'il est disposé à conclure un accord définitif. Napoléon est saisi d'une rage froide. Il fait enlever dans la nuit le cardinal di Pietro, qu'il soupçonne d'avoir incité le Pape à résister et le fait enfermer à Auxonne.

Ce nouveau coup de force stimule les énergies de Pie VII. Il élève publiquement une protestation publique contre les exactions dont lui et son entourage sont victimes. Mais l'empereur a d'autres chats à fouetter. Ses revers trouvent leur conclusion dans la défaite de Leipzig. Il revient pourtant encore une fois à la charge, mais avec moins de conviction. Le pape répond qu'il ne traitera pas en dehors du territoire de l'Église.

En mars 1814, le fier Corse reconnaît sa défaite, libère le souverain pontife et le fait conduire à Rome.

Il devait subir, l'année suivante, par un parallélisme saisissant, aux mains de l'Angleterre, une à une, chacune des humiliations qu'il avait infligées à deux papes.

L'inaltérable bienveillance de la plupart des Français, pour ne pas dire la tendresse, envers le souvenir de celui que ses ennemis jugeaient comme un aventurier de haut vol et un ruffian, n'est pas sans raison : il fut le plus grand des Jacobins, et il leur fit croire, tant que durèrent les illusions, qu'ils étaient le premier peuple de la terre.

Artaud, *Histoire du pape Pie VII*, 1836.

Chateaubriand, *Vie de Napoléon*.

Haussonville, *L'Église romaine et le premier Empire*.

Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

# ***LES PREUVES DU MAL***

**Timothy W. Ryback**

**Les nazis essayèrent de détruire leurs camps de la mort de façon à ce qu'il n'existe aucune preuve de leurs atrocités. Cinquante ans plus tard, Auschwitz et les terribles vestiges qu'il contient se désagrègent, et des questions absolument sans précédent sur la façon de préserver la mémoire de l'Holocauste se posent maintenant aux historiens et aux survivants.**

En novembre 1989, le United States Holocaust Memorial Museum de Washington D.C. reçut du musée d'État d'Auschwitz-Birkenau un envoi d'objets destinés à faire partie des pièces exposées dans le nouveau musée pour retracer l'histoire de l'Holocauste. Outre des planches provenant des baraques d'Auschwitz, des décombres d'un crématorium, un poteau appartenant à une haie de barbelés électrifiée et vingt bidons vides de Zyklon B — le gaz au cyanure utilisé dans le processus d'extermination —, cet envoi comprenait un grand nombre d'objets personnels, incluant des brosses à cheveux, des miroirs, des

Reprinted by permission ; © 1993 Timothy W. Ryback. Originally in *The New Yorker* (Etats-Unis).

rasoirs, des brosses à dents, des couverts, des ciseaux, des brosses à chapeaux, des cintres, des brosses à chaussures, des galoches et des valises. L'une des boîtes contenait environ neuf kilos de cheveux.

« Quand nous avons reçu les cheveux, nous les avons d'abord considérés comme une pièce d'exposition comme une autre, dit Jacek Nowakowski, chargé de l'acquisition des objets destinés à l'exposition, mais ensuite, lorsque le Content Committee s'est réuni pour étudier la meilleure manière de les exposer, il est devenu évident que les membres du comité ne rangeaient pas les cheveux dans la même catégorie que les autres objets. »

Le Content Committee, composé de vingt chercheurs, survivants de l'Holocauste, chefs religieux et responsables du musée, et chargé de se prononcer sur la nature des pièces exposées dans le musée, passa deux séances à discuter, dans un climat de passion et d'émotion intense, du problème de l'exposition des cheveux, qui se composaient d'un mélange de tresses, de boucles et de longues mèches coupées provenant de têtes de femmes. Selon Nowakowski, ces discussions comptèrent parmi les plus délicates du projet tout entier, qui était en chantier depuis plus de dix ans. « Les cheveux sont une chose extrêmement personnelle, dit Nowakowski. Ils ne font pas seulement partie du corps humain ; ils font aussi partie de la personnalité, de l'identité d'une personne. La façon dont vous vous coiffez en dit long sur vous en tant que personne. Les cheveux sont quelque chose de très simple et en même temps de fondamental. »

De nombreux membres du comité étaient profondément convaincus qu'il fallait exposer dans le musée ces cheveux, découverts sous forme de grosses balles lorsque l'Armée rouge libéra le camp de concentration, en janvier 1945. « L'argument essentiel consistait à dire que nous essayions de présenter des preuves convaincantes, susceptibles de faire taire tous les négationnistes, explique Jeshajahu Weinberg, directeur du musée et président du Content Committee. Ce n'était pas tant pour la génération actuelle que pour les générations futures. Ces cheveux représentaient une preuve évidente. » D'autres membres étaient fermement opposés à l'idée de les exposer. « Les survivantes, notamment, désapprouvaient la présence de ces cheveux dans l'exposition », dit Weinberg. « Qui sait ? a dit l'une d'elles. Les cheveux de ma mère pourraient bien se trouver là. Je ne

veux pas que les cheveux de ma mère soient exposés. » Weinberg, qui n'était d'abord pas opposé à ce que les cheveux soient exposés, fut ému par cet appel, tout comme les autres membres du comité. Finalement, le musée décida de présenter une photographie (qui occuperait tout un mur) des deux tonnes ou presque de cheveux exposés au musée d'Auschwitz.

Si la question d'exposer ou non les cheveux des victimes de l'Holocauste a été résolue en ce qui concerne l'Holocaust Museum, les restaurateurs et les administrateurs du musée d'Auschwitz, situé à Oswiecim (Pologne), se trouvent devant une difficulté d'ordre plus pratique : comment conserver les mille huit cents kilos de cheveux exposés dans leur musée.

Ce problème a récemment pris une importance particulière en raison du lancement d'un projet de plusieurs millions de dollars visant à préserver les ruines du site du camp de concentration d'Auschwitz. Les restaurateurs du monde entier qui discutent actuellement de la meilleure façon de sauver les baraques restantes, les haies de barbelés, les miradors, les ruines des chambres à gaz et les monceaux de cheveux, ont dû mûrement peser ce que signifie préserver un « vestige ».

Depuis qu'Auschwitz a été libéré, ces restes d'êtres humains ont représenté l'un des symboles les plus horribles de l'Holocauste. Les nazis n'ont pas seulement assassiné des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, mais littéralement « récolté » leurs restes pour faire fonctionner la machine industrielle allemande. Au début des années quarante, un commerce actif se mit en place entre des camps de la mort allemands tels qu'Auschwitz, Majdanek et Treblinka, et les industriels allemands du feutre et du textile qui utilisèrent cette fibre polyvalente pour produire du fil, de la corde, du tissu, des tapis, du rembourrage à matelas, du matériel de doublure pour les uniformes, des chaussettes destinées aux équipages des sous-marins et de l'isolant en feutre pour les bottes des cheminots. D'après le récit écrit par le D<sup>r</sup> Miklos Nyiszli, détenu qui fut l'assistant du célèbre médecin d'Auschwitz Josef Mengele, les cheveux « étaient souvent utilisés dans les bombes à retardement, où leurs caractéristiques particulières rendaient de précieux services dans le dispositif de mise à feu ». On préférait les cheveux des femmes à ceux des hommes et des enfants parce qu'ils étaient généralement plus épais et plus longs. Les cheveux

étaient coupés sur la tête des cadavres immédiatement après leur enlèvement des chambres à gaz (les cheveux des prisonniers sélectionnés pour le travail étaient rasés à leur arrivée au camp), puis « traités » dans des greniers situés au-dessus des fours du crématorium et assemblés en balles de vingt kilos. Ces balles étaient vendues à des entreprises allemandes au prix de vingt pfennige le kilo. On m'a dit que certains des produits fabriqués dans ces usines sont peut-être encore utilisés de nos jours dans des foyers allemands.

En mai 1945, quelques jours seulement après la capitulation allemande, des fonctionnaires polonais envoyèrent quatre kilos et demi de cheveux trouvés à Auschwitz à l'Institut médico-légal de Cracovie. Après une série de tests chimiques, Jan Robel, directeur de cet institut, confirma dans son rapport final « la présence de traces de cyanure, et notamment du composé toxique portant le nom de Zyklon ». Ces conclusions servirent de preuves dans les procès intentés contre les criminels de guerre nazis, dont Rudolf Höss, ancien commandant d'Auschwitz, qui fut condamné à mort le 2 avril 1947 et pendu deux semaines plus tard à côté de l'ancien crématorium du Stammlager, le camp principal d'Auschwitz.

Depuis lors, les cheveux ont continué de servir de témoignage : au premier étage du Bloc IV, ancienne baraque d'Auschwitz, ils sont entassés dans une rangée de grandes vitrines. Dans la pénombre, on peut distinguer, au milieu de la masse terne de cheveux enchevêtrés, des tresses séparées, des chignons et quelques mèches aux élégantes ondulations. Une faible odeur de naphthaline flotte dans l'air. Certains des visiteurs qui pénètrent dans cette pièce et s'arrêtent devant les vitrines secouent la tête, d'autres détournent les yeux, tandis que l'émotion arrache à d'autres des murmures d'incrédulité. La plupart restent là quelques instants, silencieux, puis quittent la pièce.

Witold Smrek, restaurateur en chef du musée d'Auschwitz, et d'autres responsables du musée réfléchissent actuellement à l'avenir de cette exposition. « Certaines personnes nous disent que cette exposition est choquante, qu'il est de mauvais goût d'exposer ainsi des cheveux », m'a récemment dit Smrek dans son bureau, situé dans une ancienne baraque qui abrite les bureaux et les ateliers des services de restauration du musée. Pour l'instant, m'a dit Smrek, son principal souci n'est pas d'ex-

poser ou non ces cheveux, c'est comment les conserver. Après avoir passé un demi-siècle dans une pièce dépourvue de système de contrôle de la température et de l'humidité, et avoir été soumis à divers traitements, y compris à plusieurs lavages, les cheveux se sont décolorés et sont devenus cassants. Et, m'a dit Smrek, « au fil des années, nous avons constaté que des insectes, notamment des mites, infestaient les cheveux. Pour empêcher cela, nous avons commencé à les traiter à la naphtaline ». Ce traitement a été réalisé au cours des quelques opérations de « dépoussiérage » des cheveux, opération consistant à les étaler sur de grands cribles vibrants de façon à en éliminer les poussières et autres particules provenant de l'air. Une fois les cheveux dépoussiérés, on a placé sous les cribles des cuvettes remplies de naphtaline liquide. La vapeur a imprégné les cheveux et les a protégés de futures infestations. A chaque nouveau traitement, cependant, les cheveux semblent être devenus plus cassants.

« Nous n'avons pas touché à ces cheveux depuis les années soixante-dix, m'a dit Smrek. Ils sont devenus trop fragiles. Une partie est déjà réduite à l'état de poussière. » Actuellement, Smrek attend des conseils sur la meilleure façon d'arrêter ce processus de dégradation. « J'ai écrit aux musées du monde entier pour leur demander conseil, m'a-t-il dit, mais aucun ne nous a encore donné de réponse. Certains musées sont parvenus à conserver en bon état de petites quantités de cheveux, mais je ne crois pas que personne sache comment conserver de telles quantités de cheveux. C'est la première fois que le problème se pose. »

Adam Zak, directeur du collège de jésuites de Cracovie, estime qu'il n'y a aucune raison de conserver les cheveux du Bloc IV et suggère qu'ils soient enlevés des vitrines et enterrés. « Les cheveux font partie du corps d'une victime et, en tant que tels, il faut leur accorder la même dignité, affirme-t-il. On dit que ces cheveux sont nécessaires en tant que preuves des atrocités nazies, mais avec les séquences filmées, les chaussures et les brosses, il existe suffisamment d'autres preuves de la réalité de l'Holocauste. »

Ernest Michel n'est pas du tout d'accord. Survivant juif d'Auschwitz qui, avec un autre survivant, Kalman Sultanik, mène depuis des années une campagne pour la préservation d'Auschwitz, Michel veut que les cheveux exposés dans le Bloc IV restent où ils sont.

« Rien ne témoigne des crimes nazis de façon plus criante que ces cheveux, m'a récemment dit Michel. Les détruire serait faire disparaître la preuve la plus convaincante de ce qui nous est arrivé. On a fait descendre et immédiatement gazer la totalité des femmes et des enfants du train dans lequel je suis arrivé. Leurs cheveux, avec leurs peignes, leurs valises et leurs chaussures, représentent tout ce qui reste d'eux. Même si c'est pénible à regarder, cela fait partie d'une histoire qu'à mon avis il faut raconter. »

Smrek m'a dit que le musée n'allait pas prendre de décision en ce qui concerne les cheveux dans un proche avenir. Il a ajouté que ces cheveux n'étaient pour lui qu'une préoccupation parmi d'autres. « Je suis responsable de la préservation et de l'entretien du site du musée tout entier », m'a-t-il dit en montrant du doigt deux cartes jaunissantes placées derrière son bureau. L'une était celle d'Auschwitz I, le Stammlager, qui se composait de vingt-huit baraques en brique; l'autre était celle d'Auschwitz II, également connu sous le nom de Birkenau. Birkenau, vaste complexe situé deux kilomètres et demi à l'ouest d'Auschwitz I et occupant une superficie trente fois plus grande, était le « camp de la mort », le site de quatre crématoriums où furent incinérés les corps de plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants.

« Il faut constamment tout entretenir et restaurer, m'a dit Smrek. Les bâtiments en brique, les baraques en bois, les poteaux des haies de barbelés, les chaussures, les valises, les uniformes de prisonniers, les objets en métal. Nous avons vingt mètres cubes de cuillers, de fourchettes et autres objets en métal. Nous essayons de conserver en bon état tout ce que nous pouvons, mais il est impossible de faire plus. Le problème, c'est que rien ne dure éternellement. »

Aujourd'hui, un demi-siècle après la Seconde Guerre mondiale, alors que le temps et la nature conspirent à faire disparaître les preuves matérielles encore existantes de l'Holocauste, des forces tout aussi destructrices menacent l'héritage le plus important de l'Holocauste : la mémoire des hommes. En Europe et en Amérique du Nord, un nombre croissant d'historiens « révisionnistes » déclarent que bon nombre des suppositions énoncées à propos de l'Holocauste sont fondées sur des preuves

inexactes ou insuffisantes — que, selon la formulation d'un révisionniste, « une poignée de cheveux et un pot rempli de cendres » ne suffisent pas à prouver que les Allemands ont exterminé environ douze millions de personnes.

Bien que le révisionnisme rôde en marge de la conscience du public depuis les années cinquante (en Allemagne, les révisionnistes parlent de l'Holocauste comme de l'*Auschwitz-Lüge*, c'est-à-dire le mensonge d'Auschwitz), c'est au cours de la dernière décennie que les révisionnistes ont propagé leur idéologie grâce à une série de procès retentissants jugés en Allemagne, en France, au Canada et aux États-Unis. En France, Roger Errera, membre du Conseil d'État a écrit : « Ces textes ne sont pas seulement une manifestation perverse d'antisémitisme, mais aussi une agression contre les morts, les survivants et la société dans son ensemble. Leur objectif est la destruction de la seule "tombe" de ces morts, c'est-à-dire notre mémoire, et l'érosion de toute conscience du crime lui-même. Une telle agression ne doit pas être tolérée (1). » Le grand historien français Pierre Vidal-Naquet a qualifié les révisionnistes d'« assassins de la mémoire ».

Malgré les revers essayés devant les tribunaux, les révisionnistes ont fait ces dernières années de spectaculaires percées dans la conscience du public. Au printemps dernier, un sondage Roper publié dans le *Globe* de Boston indiquait qu'un Américain sur trois croit possible que l'Holocauste n'ait jamais eu lieu. La pression révisionniste est devenue tellement forte qu'il y a deux ans les responsables du musée d'Auschwitz — afin, ont-ils dit, « de faire obstacle aux affirmations formulées à l'Ouest selon lesquelles l'Holocauste n'aurait pas eu lieu » — ont soumis à de nouveaux tests des échantillons de cheveux et des morceaux des murs des chambres à gaz pour rechercher la présence de Zyklon B. On a encore trouvé ce gaz toxique dans les fragments de murs, mais les cheveux, après des années de lavages et de traitements, ne contenaient plus aucun résidu de cyanure.

La demande des révisionnistes est simple, du moins en apparence. Ils réclament une preuve irréfutable démontrant que

1) M. Roger Errera n'était pas favorable à l'adoption de la loi dite Gayssot du 13 juillet 1990 qui interdit la contestation d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité. Dans un courrier à l'auteur, M. Errera a précisé qu'à ses yeux la négation d'un fait historique ne devrait jamais constituer un délit.



les nazis ont conçu et exécuté une politique de génocide en Europe. Il faut noter que les révisionnistes ne nient pas la présence de crématoriums dans les camps, ni le fait que des millions de gens sont peut-être morts dans les camps d'épuisement, de faim ou de maladie, ni le fait que le Zyklon B a été utilisé dans les chambres à gaz, pour débarrasser les vêtements des poux, mais ils rejettent absolument l'idée que des personnes aient été volontairement et systématiquement tuées. Et ils contestent constamment la véracité des témoignages directs, qu'il s'agisse de ceux de survivants de l'Holocauste, y compris de détenus qui travaillaient dans les chambres à gaz et les fours, ou ceux de responsables des camps et de gardes SS. Les révisionnistes affirment que ces témoignages, y compris les terribles mémoires de Rudolf Höss, sont souvent partiels, ou déformés, ou bien qu'ils ont été obtenus sous la contrainte. Selon Mark Weber, directeur du *Journal for Historical Review*, importante publication révisionniste publiée six fois par an par l'Institute for Historical Review, basé en Californie, l'annulation de la condamnation de John Demjanjuk par un tribunal israélien l'été dernier donne des arguments aux révisionnistes. « Voilà cinq personnes qui ont juré sous serment devant un tribunal, quelquefois en hurlant, que cet homme était Ivan le Terrible, m'a dit Weber peu de temps après le procès. Cela s'est révélé faux. Il faut être sceptique devant les témoignages des survivants de l'Holocauste. »

C'est exactement l'argument qu'avancent les révisionnistes depuis plus d'une décennie. En décembre 1978, Robert Faurisson, professeur de littérature française à l'université de Lyon, a publié dans *Le Monde* un article intitulé « Le problème des chambres à gaz, ou La rumeur d'Auschwitz », dans lequel il contestait l'affirmation selon laquelle on avait utilisé du gaz cyanhydrique pour tuer des gens dans les crématoriums d'Auschwitz. Faurisson affirmait non seulement que la proximité des « prétendues » chambres à gaz avec les fours crématoires n'aurait pas permis d'utiliser le gaz Zyklon B, qui est très inflammable, mais il soutenait également que ces installations, du fait de leur conception même, n'auraient jamais pu servir d'usines de destruction massive. En outre, en étudiant les plans originaux des bâtiments, Faurisson n'a pu trouver aucune preuve démontrant que les crématoriums avaient été conçus comme des installations d'extermination. A son avis, il

n'y avait aucune preuve convaincante de la réalité de l'Holocauste, et il refusait d'admettre que le crime le plus odieux de toute l'histoire de l'humanité ait pu être perpétré sans qu'il en reste ce genre de preuve. « Une preuve. Une seule preuve », c'était ce que demandait Faurisson.

Vu l'ampleur du processus d'extermination mené à Auschwitz, les preuves matérielles — documents officiels, photographies, notes de service et directives — sont étonnamment peu nombreuses. L'une des raisons en est l'utilisation fréquente d'euphémismes dans les documents officiels, une autre l'évolution des camps d'Auschwitz et des installations d'extermination.

En juin 1940, neuf mois après l'occupation de la Pologne, les Allemands établirent le Konzentrationslager d'Auschwitz dans les bâtiments en brique d'un camp militaire polonais datant de la Première Guerre mondiale. Un ancien dépôt de munitions situé en bordure du camp fut transformé en crématorium destiné à incinérer les corps des détenus exécutés ou morts de maladie, d'épuisement ou de mauvais traitements. La première utilisation de gaz toxique à Auschwitz aurait eu lieu au mois de septembre de la même année, lorsque six cents prisonniers de guerre soviétiques et deux cent cinquante prisonniers malades furent enfermés dans les pièces du sous-sol du Bloc XI et soumis à des émissions de Zyklon B. Plus tard dans le mois, neuf cents soldats soviétiques furent entassés dans la morgue du crématorium d'Auschwitz et gazés.

Rudolf Höss, qui observa ces deux opérations, évoqua la seconde dans ses mémoires, écrits en prison après la guerre : « On a ordonné aux Russes de se déshabiller dans une antichambre ; ils sont ensuite entrés calmement dans la morgue, car on leur avait dit qu'on allait les débarrasser de leurs poux. Ce convoi remplissait complètement la morgue. On a alors fermé les portes hermétiquement et envoyé le gaz par les trous pratiqués dans le toit. Je ne sais pas combien de temps cette tue-rie a duré. Pendant un moment, on a entendu un bourdonnement. Quand la poudre a été envoyée, il y a eu des cris de "Gaz !", puis un grand mugissement, et les prisonniers enfermés se sont jetés contre les deux portes. Mais les portes ont tenu bon. On les a ouvertes plusieurs heures plus tard, pour pouvoir aérer la pièce. C'est alors que j'ai vu pour la première fois un monceau de corps gazés. »

Le 20 janvier 1942, les dirigeants nazis organisèrent une réunion secrète dans une villa de Wannsee, dans les faubourgs de Berlin, afin de discuter de plans visant à l'extermination massive des juifs d'Europe et d'autres minorités. A cause de son relatif isolement et de sa proximité avec d'importantes liaisons ferroviaires, Auschwitz devint le terminus de la « solution finale » des nazis. Lorsqu'il devint évident que le Stammlager ne pourrait jamais accueillir l'énorme quantité de prisonniers, un deuxième camp, Auschwitz II, fut construit dans le village de Brzezinka (en allemand, Birkenau). Avant la fin de l'année, Birkenau en vint à surpasser le Stammlager à presque tous les égards — par ses conditions de vie sordides, la capacité de ses chambres à gaz et ses dimensions, les haies de barbelés entourant quelque cent soixante-dix hectares de champs, de marécages et de bois.

Pour assurer le fonctionnement de cet immense complexe, les Allemands construisirent une ligne de chemin de fer qui aboutissait en plein centre du camp. Ils érigèrent également les quatre crématoriums, qui avaient un total de quarante-six fours ; la capacité combinée de ces fours permettait l'incinération de milliers de cadavres par jour.

En novembre 1944, alors que les Allemands s'apprêtaient à quitter Auschwitz, ils commencèrent à démanteler et à dynamiter trois des crématoriums de Birkenau. Le quatrième avait été détruit en octobre au cours d'une courte révolte des détenus. Le temps que l'Armée rouge atteigne Auschwitz, il ne restait plus rien des installations d'extermination si ce n'est des amas de briques cassées, des blocs de béton, des bouts de métal tordus et, bien sûr, d'innombrables tas de chaussures, de valises, de couverts, et des balles de cheveux.

Les crématoriums et les chambres à gaz étant en ruine, les directives concernant le processus d'extermination se dissimulant sous des euphémismes bureaucratiques, le témoignage des survivants restait la seule preuve manifeste des crimes commis par les nazis. Dans les plans, les documents de construction et les commandes de travaux relatifs à la construction et à l'utilisation ultérieure de ces bâtiments, qui se trouvent actuellement dans les archives du musée d'Auschwitz, il n'y a pas une seule mention explicite de l'utilisation des chambres à gaz ou du Zyklon B à des fins homicides. Cette pénurie de preuves est ce qui a

amené un révisionniste en vue, Arthur Butz, professeur d'ingénierie à la Northwestern University, à qualifier l'Holocauste de « plus grand canular du xx<sup>e</sup> siècle ».

Parce que les spécialistes les plus sérieux de l'Holocauste ont évité d'engager le débat avec des gens comme Butz et Faurisson — auxquels ils refusent en fait d'accorder le nom d'« historiens révisionnistes », préférant les appeler des « négationnistes » —, la demande d'« une seule preuve » formulée par les révisionnistes est restée sans réponse pendant des années. Et puis, en 1989, une réponse est arrivée sous la forme d'un ouvrage de cinq cent soixante-quatre pages publié aux États-Unis et intitulé *Auschwitz : Technique and Operation of the Gas Chambers*. Dans ce livre rempli de dessins techniques, de commandes de travaux et de photographies, Jean-Claude Pressac, historien amateur français qui avait relevé le défi de Faurisson, donnait, point par point, trente-neuf preuves qui, collectivement, démontrent de façon irréfutable l'existence des installations d'extermination d'Auschwitz.

A la fin des années soixante-dix, Pressac, qui venait de quitter l'armée pour travailler dans le secteur de la pharmacie, décida d'écrire un roman décrivant le monde qu'aurait produit une victoire allemande dans la Seconde Guerre mondiale. Pendant qu'il réunissait de la documentation pour cet ouvrage, Pressac se rendit à Auschwitz afin de s'informer en détail sur les techniques d'extermination nazies et s'étonna du manque de preuves matérielles et littérales. Après sa première visite, en 1979, Pressac, qui avoue avoir eu un penchant pour le révisionnisme, passa les huit années suivantes à étudier et à analyser les moindres détails techniques des crématoriums d'Auschwitz. Ses conclusions — énoncées avec calme et détachement — ont démontré qu'on ne pouvait accorder aucune crédibilité aux allégations révisionnistes. Son examen des plans, des commandes de travaux et des inventaires, comprenant des plans pour l'installation électrique et la plomberie, fait apparaître des contradictions évidentes entre la forme et la fonction. Dans le cas de la chambre à gaz du Crématorium II de Birkenau, Pressac révèle qu'il y avait plus de vingt pommes de douche inscrites sur l'inventaire de cette pièce, mais que les plans de construction n'indiquaient la présence d'aucune conduite d'eau, et qu'aucune pomme de douche n'était non plus indiquée sur les plans. Pres-

sac découvrit également dans les commandes de travaux la mention de *gasdichte Türen*, ou portes étanches aux gaz, d'une *Vergasungskeller*, ou chambre de gazage, de systèmes de détection de gaz et de quatre conduits destinés à amener le Zyklon B dans la chambre.

Le mois dernier, Pressac a étayé ses conclusions dans un deuxième ouvrage, *Les Crématoires d'Auschwitz : la machine-rie du meurtre de masse*, qui fournit d'autres preuves littérales provenant des archives récemment ouvertes du KGB à Moscou. (Une traduction en anglais sera incluse dans une anthologie sur Auschwitz qui doit être publiée au printemps prochain par le United States Holocaust Memorial Museum avec University of Indiana Press.) « Dans mon premier ouvrage, j'ai travaillé avec vingt documents provenant des archives du musée d'Auschwitz, m'a récemment dit Pressac au téléphone. Les archives de Moscou m'ont fourni soixante autres documents. Cela m'a permis d'établir une chronologie complète du processus d'extermination à Auschwitz et une histoire complète des instruments de destruction — quand ils furent construits, quelle était leur capacité, quand ils tombèrent en panne ou fonctionnèrent mal. » Par ses recherches, Pressac a fourni des preuves irréfutables, fondées sur des détails techniques objectifs, que les Allemands conçurent et mirent en œuvre un processus de type industriel destiné à tuer des êtres humains. « L'Holocauste n'est plus écrit sur le sable, m'a dit Pressac. Maintenant, il est gravé dans le béton. »

En juin 1987, Ronald S. Lauder, homme d'affaires new-yorkais qui a été ambassadeur des États-Unis en Autriche pendant plusieurs années au cours de la présidence de Reagan, a visité Auschwitz. « J'y suis allé et j'ai été choqué non seulement par l'état de cet endroit, mais aussi par le fait qu'il n'y avait aucun lieu pour prier », m'a-t-il récemment dit quand je suis allé le voir dans ses bureaux du G.M. Building de Manhattan. Lauder, qui est le fils d'Estée Lauder, dirige la Fondation Ronald S. Lauder, organisation philanthropique financée par la fortune familiale. « Vous voyiez cet endroit tout entier se détériorer sous vos yeux — les chaussures, les valises, les baraques en bois, m'a-t-il dit. J'ai compris que, dans quelques années, cet endroit aurait disparu à jamais. Il fallait faire quelque chose. »

Lauder a pris contact avec le service de restauration d'objets du Metropolitan Museum of Art et demandé des noms d'experts susceptibles de donner des conseils pratiques pour préserver Auschwitz. Tony Frantz, chef de ce service, a pensé que le Met lui-même pourrait s'intéresser à la prise en charge de ce projet à titre gracieux. En décembre 1988, il a visité le site en compagnie de son collègue George Segan Wheeler, spécialiste de la préservation de la pierre. Après avoir soigneusement étudié Auschwitz I et Auschwitz II, Frantz et Wheeler ont calculé que la préservation à long terme du site exigerait quarante-deux millions de dollars. Le service de Frantz a accepté de se charger du projet.

Lauder avait le sentiment que la plupart des sources possibles de financement privé avaient été taries dans les années quatre-vingts par des projets de même nature : le Holocaust Museum de Washington, qui s'était procuré cent soixante-huit millions de dollars, le Holocaust Center de Los Angeles et les mémoriaux de l'Holocauste de New York et de Boston. Lauder décida donc de lancer un appel aux gouvernements nationaux. « L'idée était de s'adresser aux pays dont des citoyens avaient été déportés à Auschwitz, m'a expliqué Lauder. Nous avons calculé qu'il y avait une vingtaine de pays concernés. »

Au cours de ces deux dernières années, le Comité international de préservation d'Auschwitz-Birkenau de la Fondation Ronald S. Lauder a obtenu des garanties pour un montant de près de vingt millions de dollars, dix-sept millions provenant des Allemands, un million et demi des Belges et un demi-million des Grecs. « Nous cherchons encore à obtenir des engagements de la part d'un certain nombre de pays qui se disent prêts en principe à contribuer mais ne se sont pas encore engagés financièrement », m'a-t-il dit. Le comité de préservation a reçu des promesses écrites de la France, de l'Autriche et de la Russie, et il attend des nouvelles, entre autres pays, de l'Italie, de la République tchèque, de la Slovaquie et de l'Ukraine. Lauder a également demandé des « contributions symboliques » aux États-Unis et à Israël. « Je trouvais important qu'Israël, pays qui s'est construit sur les cendres d'Auschwitz, participe au projet », m'a-t-il dit. Israël a accepté de donner cent mille dollars. La question de la contribution des États-Unis est encore pendante. Lauder ne

pense pas atteindre l'objectif des quarante-deux millions de dollars, mais il est persuadé qu'il finira par réunir au moins trente-cinq millions de dollars.

D'après Bohdan Rymaszewski, expert du ministère de la Culture de Varsovie et membre du Conseil international d'Auschwitz — organisme consultatif créé en 1989 pendant la querelle qui a opposé juifs et Polonais à propos de la présence de carmélites dans un bâtiment adjacent au Stammlager —, le gouvernement polonais sera reconnaissant de toute somme que le comité de préservation pourra réunir. « On nous dit depuis des années que nous devrions faire quelque chose pour préserver Auschwitz, m'a-t-il dit récemment. Mais Ron Lauder est allé de l'avant et a fait quelque chose. Le monde lui doit beaucoup de remerciements. »

Lauder, de son côté, considère que le succès de cette initiative est dû en grande partie à Ernest Michel et à Kalman Sultanik, co-présidents du comité de préservation. « Ernie et Kalman participent à ce projet depuis le début et ont effectué une grande partie des déplacements », m'a dit Lauder. Michel et Sultanik, qui avaient travaillé ensemble à l'organisation d'un rassemblement de dix mille survivants de l'Holocauste au mémorial Yad Vashem et au Mur des lamentations de Jérusalem en 1981, ont tous les deux contribué à faire avancer le projet Auschwitz lors de la première phase, cruciale, de la collecte de fonds. Sultanik, juif polonais qui combattit dans le maquis durant la Seconde Guerre mondiale et survécut à des internements dans trois camps de concentration nazis, vit à New York et occupe des postes importants au sein du United Israel Appeal, du World Jewish Congress et d'autres associations juives. Il a obtenu une déclaration écrite du gouvernement polonais autorisant le comité Lauder à collecter des fonds pour sa cause au nom de la Pologne. De son côté, Michel, juif allemand qui vit également à New York, a fait des démarches auprès du gouvernement allemand et, après dix-huit mois de négociations, a obtenu un engagement de dix-sept millions de dollars pour le projet. « Après cela, tout le reste s'est mis en place, m'a dit Michel. Beaucoup de pays ont de bonnes raisons de vouloir qu'Auschwitz soit préservé. » Ernest Michel a ses propres raisons pour le vouloir.

Ernest Wolfgang Michel, né en 1923 à Mannheim, est le fils d'Otto et de Frieda Michel. La famille de son père est établie en Allemagne depuis plus de trois siècles. « Mon grand-père était officier de cavalerie et a combattu pendant la guerre franco-prussienne de 1870-71. Mon père a également servi dans l'armée allemande pendant la Première Guerre mondiale. Nous étions autant allemands que juifs », m'a dit Michel quand je suis allé le voir dans son bureau de l'United Jewish Appeal de Manhattan, où il travaille depuis plus de quarante ans. Michel a pris sa retraite il y a quatre ans et a consacré ensuite la plus grande partie de son temps à la rédaction de ses mémoires, publiés par Barricade Books le mois dernier sous le titre de *Promises to Keep* (« Promesses à tenir »).

« Mon père était dans la fabrication de cigares, mais quand Hitler est arrivé au pouvoir, en 1933, notre vie a complètement changé », m'a dit Michel. Au cours des années suivantes, l'entreprise Michel fut "aryennisée" — confisquée par le gouvernement national-socialiste —, et le père de Michel fut obligé de vendre les bijoux de sa femme et une partie de son importante collection de timbres pour subvenir aux besoins de sa famille. Le jeune Ernest subit lui aussi les effets du régime national-socialiste. « En 1937, j'ai été renvoyé de l'école, m'a dit Michel. Mes deux meilleurs amis sont entrés dans les Jeunesses hitlériennes. Brusquement, je n'ai plus été autorisé à les fréquenter. Ensuite, l'équipe de football a été rendue "judenrein" — les Juifs en ont été éliminés. J'avais toujours adoré le football, et brusquement, je n'étais plus autorisé à y jouer. Pour me donner quelque chose à faire, mon père m'a fait apprendre la calligraphie. » Michel ne pouvait prévoir que, cinq ans plus tard, cet art lui sauverait la vie.

Ernest Michel est un homme enjoué aux cheveux gris, au visage plein et aux manières naturelles et désarmantes. Les murs de son bureau sont couverts de photographies de gens célèbres rencontrés dans le cadre de ses activités au sein de l'UJA : Elie Wiesel, Pinchas Zukerman, les barons Elie et Guy de Rothschild, Joseph Biden, Gerald Ford, Jimmy Carter, Barbara Bush, Jesse Jackson, Jack Benny, Harpo Marx. Sur le mur situé derrière son bureau, se trouve une étoile de David en tissu jaune placée dans un petit cadre. A côté, dans une petite vitrine, se trouve une ceinture en cuir que Michel portait à Auschwitz.



Et tout près, se trouve une grande photographie en couleurs de Michel à Birkenau, prise en juillet 1983, quand il retourna pour la première fois à Auschwitz.

« La vie en Allemagne est devenue très, très difficile, se rappelle-t-il aujourd'hui. Beaucoup de mes amis partaient — où ils pouvaient, à Shanghai, en Australie, à Bornéo, en Amérique du Sud, aux États-Unis. Mon père savait que ses enfants n'avaient pas d'avenir en Allemagne. Il a fait tout son possible pour nous faire partir. » Au début de l'année 1939, Otto Michel parvint à envoyer sa fille en France avec un groupe d'enfants juifs. Quelques mois plus tard, il réussit presque à envoyer son fils en Amérique, une famille de Wilmington (Delaware) ayant accepté de le prendre en charge. Mais les agents du consulat américain de Stuttgart lui expliquèrent que les quotas de juifs allemands étaient atteints et que son tour viendrait en 1942. « Après la guerre, je me suis renseigné sur cette affaire et j'ai appris qu'ils avaient menti, que les quotas auraient encore permis à des dizaines de milliers de gens de partir, m'a dit Michel. Il y avait environ cent vingt mille possibilités de visas, et moins de vingt mille ont été délivrés. J'aurais pu partir aux États-Unis dans le mois qui a suivi. »

Au lieu de cela, il fut arrêté. Le 3 septembre 1939, deux jours après l'invasion de la Pologne par les Allemands, deux hommes de la Gestapo vinrent chez Ernest Michel et lui dirent qu'il devait se présenter à la gare principale de Mannheim le lendemain matin à 6 heures ; il devait apporter des vêtements de travail et une valise.

« C'est la dernière soirée que j'ai passée avec mes parents, m'a dit Michel. Ma mère m'a préparé mon plat préféré — des Dampfnudeln. Elle m'a aussi donné une tablette de chocolat — je ne sais pas où elle l'avait eue. Le lendemain matin, ils m'ont accompagné à la gare. C'est la dernière fois que je les ai vus. »

Michel passa les quatre années suivantes dans une série de camps de travail en Allemagne, faisant les récoltes et fendant du bois dans les environs de Berlin, et nettoyant les égouts dans la ville de Paderborn, située à cent soixante kilomètres de Hanovre. « Nous travaillions dur, nous n'avions pas beaucoup à manger et il y avait des gardes, mais personne n'a été tué », m'a dit Michel.

Un jour du mois de février 1943, les détenus apprirent que le camp de Paderborn allait fermer le lendemain et que tout le monde, hommes et femmes, allait être emmené dans des camps situés à l'est. « Cette nuit-là, la Gestapo nous a emmenés à pied du camp jusqu'à la gare. Là, elle nous a fait monter dans des fourgons à bétail. Au bout de cinq jours et de cinq nuits, nous avons appris que nous allions arriver dans un endroit appelé Auschwitz. Quelqu'un avait regardé par la bouche d'aération et vu une pancarte qui disait "Oswiecim". Quelqu'un d'autre a dit qu'il avait déjà entendu le nom d'Auschwitz, mais personne ne savait ce que cela signifiait. »

Michel dit que le train arriva à Auschwitz dans la nuit du 3 mars et qu'à l'instant même où la porte du fourgon s'ouvrit il comprit que les choses allaient mal pour lui. « C'était un véritable tohu-bohu. Des projecteurs étaient allumés. Il y avait des trains partout. C'était fou. Des milliers de gens partout. Il y avait des chiens et les SS. Tous ces cris, ces hurlements, ces gens qu'on frappait avec des fouets. Nous avons compris que les choses allaient mal pour nous. Nous avons compris que ce n'était pas là un camp de travail. » Michel s'est interrompu et m'a regardé pour voir si j'arrivais à m'imaginer la scène. « Et ensuite, "*Raus! Raus!*" — "Descendez! Descendez! Laissez tout derrière vous!" » Il s'est mis à parler sur le ton de la mélodie. « Et puis encore des cris, des hurlements, et des pères et des enfants et des mères, et les fouets. Jusqu'à ce qu'on soit finalement descendus, et ils séparaient les hommes des femmes. Ensuite, nous avons entendu qu'on appelait des numéros. Nous avons vu deux élégants SS, avec la casquette et le long manteau de cuir, et l'un d'eux, nous a-t-on dit plus tard, était Mengele. "*Wie alt?*" Tous les gens au-dessus de quarante ans ont été regroupés d'un côté. Si on avait dix-huit ou dix-neuf ans, on allait de l'autre côté. Nous ne le savions pas à ce moment-là, mais tous les hommes et les femmes âgés de plus de quarante ans ont été emmenés dans les chambres à gaz. »

Michel et la plupart des autres hommes venant de Paderborn furent installés dans des camions et conduits à huit kilomètres de là, au camp de travaux forcés de Monowitz, qui était officiellement connu sous le nom d'Auschwitz III et fournissait de la main-d'œuvre à l'énorme usine de caoutchouc I.G. Farben. Là, ils furent rassemblés dans une cour, devant les baraques en

bois, sous la lumière crue des projecteurs. Tandis que des officiers SS, un peu à l'écart, observaient la scène, les détenus déjà installés dans le camp les accueillirent en disant : « Bienvenue à Auschwitz-Monowitz ! Vous êtes des veinards. »

« Nous n'avons pas compris ce que ça voulait dire, “des veinards”, m'a dit Michel. Et puis, quelqu'un leur a demandé pourquoi nous étions des veinards, et ils ont répondu : “*Die Anderen sind schon rauf im Kamin*” – “Les autres sont déjà dans la cheminée”. Il y avait cette horrible odeur qui flottait dans l'air. Nous avons alors compris que cela voulait dire. »

Les hommes reçurent l'ordre d'enlever tous leurs vêtements et de tout laisser par terre sauf leurs ceintures et leurs chaussures. Ils furent alors arrosés de désinfectant, tatoués, rasés, et on leur donna finalement des uniformes rayés de prisonniers. « Ils nous ont entièrement rasés. Nous étions comme des nouveau-nés », m'a dit Michel avant d'ajouter, une pointe d'effroi dans la voix : « Quand je repense à tout cela, j'ai encore quelquefois du mal à croire que cela m'est vraiment arrivé. »

Michel travailla pendant les premiers mois sur le chantier de construction d'une usine. « Les Allemands calculaient tout de façon très scientifique, m'a-t-il dit. Ils estimaient qu'un prisonnier durait environ six mois avant d'être totalement épuisé. On l'appelait alors un *Muselmann* — un musulman —, ce qui, dans l'argot du camp, désignait quelqu'un qui n'avait plus beaucoup de temps à vivre. Un *Muselmann* finissait dans la cheminée. Nous savions tous que cela arriverait, que ce n'était qu'une question de temps. »

Alors que Michel travaillait dans le camp depuis environ quatre mois, il fut frappé à la tête par un officier SS. Il continua à travailler mais, au bout de quelques jours, la blessure s'infecta. « Je ne voulais pas aller au *Krankenbau*, le baraquement de l'hôpital. Si on y séjournait, on était soumis tous les jours à des sélections. Tous les jours, les S.S. venaient et décidaient qui allait être envoyé dans les chambres à gaz. Mais finalement, mon état a tellement empiré que j'ai dû y aller. J'avais de la fièvre. Je savais que je commençais à devenir un *Muselmann*. J'ai finalement décidé d'aller au *Krankenbau* pour qu'on ouvre la blessure et qu'on enlève le pus. »

Pendant que Michel était au *Krankenbau*, à attendre qu'on l'examine, un prisonnier qui faisait partie du personnel médical

entra dans la salle d'attente et demanda s'il y avait là quelqu'un qui écrivait bien. Personne ne répondit. Michel hésita à répondre, craignant qu'il s'agisse d'une sorte de ruse, mais au moment où l'homme allait quitter la pièce, il leva la main et dit qu'il connaissait la calligraphie. « Je me suis dit que je pouvais peut-être gagner un morceau de pain supplémentaire », m'a-t-il dit.

Michel fut emmené dans une pièce voisine, on lui donna un crayon et du papier, et on lui dit d'écrire un nom, un chiffre et le mot *Körperschwäche*, qui signifie « épuisement ». On lui ordonna ensuite d'écrire le mot *Herzanschlag*, qui signifie « crise cardiaque ». L'autre prisonnier regarda les échantillons d'écriture et dit : « Tu feras l'affaire », puis donna à Michel une longue liste de noms et lui dit d'écrire *Körperschwäche* après chaque nom.

« J'ai passé les deux heures suivantes à écrire *Körperschwäche* après chaque nom », m'a dit Michel, et il a répété *Körperschwäche*, *Körperschwäche*, *Körperschwäche*. Les noms des listes étaient les morts d'Auschwitz.

La blessure à la tête de Michel fut soignée et, pendant les semaines suivantes, il resta au Krankenbau à dresser d'interminables listes de noms suivis des mots prescrits. Il se rappelle qu'il tenait deux sortes de comptes — l'un pour les prisonniers amenés dans le camp comme travailleurs, l'autre pour ceux qui étaient envoyés dans les chambres à gaz. « Les Allemands étaient très méticuleux dans le domaine des archives », m'a dit Michel. Michel fut d'abord inscrit comme patient au Krankenbau, mais il fut vite autorisé à devenir membre du personnel en tant que garçon de salle, et fut affecté au baraquement réservé aux maladies infectieuses. Sa tâche principale consistait à transporter les détenus morts ou mourants dans un entrepôt spécial attendant au baraquement, puis dans les camions qui les emmenaient aux crématoriums.

« J'ai transporté des milliers de corps pendant ces dix-huit mois, se rappelle Michel. La plupart ne pesaient presque rien, peut-être trente ou trente-cinq kilos, juste la peau et les os. Il s'agissait parfois d'enfants, de dix-douze ans. On est d'abord horrifié, mais cela dépasse ensuite ce qu'un esprit humain est capable d'assimiler. Au bout d'un moment, on n'a plus conscience de ce que l'on fait. J'ai transporté plus de corps dans les bras que voilà que vous en connaîtrez ou verrez jamais. »

Michel a ouvert les bras. Il portait une chemise à manches courtes, et je voyais qu'il avait des bras épais et musclés. « Des milliers de corps. Tous les jours. Absolument tous les jours. » Il s'est interrompu, puis a ajouté, amer : « Et aujourd'hui, il y a des gens qui disent que cela n'est jamais arrivé, que les chambres à gaz sont un mythe. Où allaient-ils tous ? Dites-le moi, vous, où allaient tous ces gens ? »

En janvier 1945, l'armée soviétique approchant, les Allemands commencèrent à faire partir les prisonniers des camps, les obligeant à effectuer des marches forcées en direction de l'ouest, puis les entassant dans des fourgons à bétail qui les emmenaient ensuite dans des camps situés en Allemagne. Michel fut d'abord envoyé à Buchenwald, puis dans un camp plus petit appelé Berga. Au début du mois d'avril, Berga fut évacué à son tour, et les prisonniers durent entreprendre une marche forcée pour se rendre à Dachau. Michel et deux autres détenus quittèrent la colonne et s'échappèrent dans les bois. Ils finirent par atteindre un petit village et trouvèrent du travail dans des fermes.

A la fin de la guerre, Michel revint à Mannheim et découvrit que la maison de sa famille avait été détruite par les bombardements aériens. Il finit par apprendre que sa sœur Lotte avait pu quitter la France pour la Palestine, mais son père et sa mère n'avaient pas eu autant de chance. Les parents de Michel avaient été envoyés à Auschwitz, via Drancy, en août 1942. « Ils sont arrivés à Auschwitz dans des convois différents, à deux jours d'intervalle. Je ne sais pas pourquoi ils ont été ainsi séparés. Ils ont été gazés juste après leur arrivée. Il n'y a pas de tombes. Il n'y a pas de tombeaux. Il n'y a rien. » La voix de Michel devient amère. « Ils ont connu une mort horrible à Auschwitz sans savoir que leurs enfants survivraient et pourraient fonder leur propre famille. » Il a poussé un profond soupir. « C'est mon plus grand regret. »

En 1945 et 1946, Michel couvrit les procès de Nuremberg en tant que correspondant de l'agence de presse allemande DANA et, au cours de cette période, il rencontra Hermann Göring dans sa cellule. Il émigra finalement aux États-Unis et commença peu après à participer aux activités du United Jewish Appeal. Michel m'a dit qu'il n'avait jamais eu l'intention de retourner à Auschwitz. « Au cours du printemps 1983, j'ai reçu

un coup de téléphone de Robert Loup, alors président national du United Jewish Appeal. Je connais Robert depuis très, très longtemps. Et Robert me dit : "Ernie, ce n'est pas un appel très facile pour moi, et j'ai longtemps hésité. Je projette une mission des présidents nationaux à Auschwitz et en Israël en juillet. Je me demandais si tu serais disposé à conduire ce groupe. Personne ne peut mieux que toi nous dire ce qui s'est passé, quand cela s'est passé et comment cela s'est passé. Si tu ne veux pas y aller, je le comprendrai. Mais si tu pouvais, ce serait vraiment bien pour nous." Je ne voulais pas y aller. Ma femme m'a dit que j'étais fou ne serait-ce que d'y penser. Le jour de mes soixante ans, au lieu d'être chez moi avec mes amis, j'irais à Auschwitz. Mais j'ai ensuite pensé que devoir retourner là-bas après tout ce qui s'était passé serait une façon de me prouver à moi-même et de montrer aux autres que j'étais encore en vie, que j'avais survécu. »

Michel s'est renversé sur sa chaise et a montré la grande photographie en couleurs placée derrière son bureau. « C'est moi, là, assis sur les rails de Birkenau le 1<sup>er</sup> juillet 1983, le jour de mes soixante ans », a-t-il dit. Sur la photo, il est assis sur l'un des rails, les yeux fixés sur le sol, les coudes posés sur les genoux, les mains jointes. Les rails sont envahis par les mauvaises herbes, qui les recouvrent entièrement par endroits. La chaleur de l'après-midi blanchit le paysage environnant — des haies de barbelés au loin, un mirador, d'immenses champs vides.

« C'est là que nous sommes arrivés, sur cette voie, juste là sur cette voie, en mars 1943. » Il y avait de l'étonnement dans la voix de Michel, comme s'il racontait une histoire qu'il avait lui-même du mal à croire. « Je ne savais pas à quoi m'attendre, mais j'ai été stupéfait de l'état de détérioration du camp. Les baraques dans lesquelles nous logions se désagrégeaient complètement. Les objets exposés, les cheveux, les peignes, les valises, les jambes artificielles étaient tous dans un état lamentable. Cette visite m'a convaincu qu'il fallait faire quelque chose, parce que cet endroit tombait en ruine. C'est à ce moment-là que j'ai compris qu'il fallait faire quelque chose pour sauver Auschwitz. »

En août dernier, le musée d'Auschwitz a invité un groupe de trente-deux experts — restaurateurs, architectes, historiens, chefs religieux et représentants de gouvernements venant des États-Unis, d'Europe de l'Ouest et d'Israël — afin qu'ils discutent de la préservation d'Auschwitz-Birkenau avec les responsables du musée. Au-delà des problèmes techniques de préservation, on a beaucoup parlé au cours de cette conférence de la façon dont on pouvait envisager l'avenir du camp en général. Les propositions faites sont allées d'une « modeste intervention » jusqu'à des travaux de reconstruction de très grande ampleur. Gertrud Koch, historienne allemande du cinéma qui a collaboré avec Claude Lanzmann pour le documentaire *Shoah*, était d'avis qu'il fallait laisser le camp tomber en ruine, point de vue partagé par James Young, professeur d'études anglaises et judaïques à l'université du Massachusetts et auteur de *The Texture of Memory*, ouvrage de référence sur les mémoriaux des camps de concentration, qui a défendu la thèse selon laquelle il fallait laisser le site vieillir doucement. Yaffa Eliach, qui a conçu plusieurs pièces d'exposition importantes pour l'Holocaust Museum de Washington, a conseillé d'installer dans les baraques en brique du Stammlager des moniteurs vidéo avec des interviews d'anciens détenus. Jean-Claude Pressac a demandé avec insistance qu'on reconstruise le Crématorium III et offert ses services pour la réalisation de ce projet. « Je veux que les gens sachent exactement ce que cela signifiait de pénétrer dans une chambre à gaz d'Auschwitz, a dit Pressac. Je veux qu'ils descendent les marches qui mènent à la chambre, qu'ils s'arrêtent devant les fours et comprennent que c'était quelque chose de fou et de criminel. Je veux que ce soit une gifle. On ne peut pas créer la mémoire, mais on peut créer une expérience aussi forte que la mémoire. »

Selon Krystyna Oleksy, directrice adjointe du musée d'Auschwitz, l'un des problèmes les plus embarrassants qui se posent actuellement au personnel du musée n'est pas celui de la préservation ou de la reconstruction. « Récemment, un certain nombre de survivants de l'Holocauste ont pris contact avec nous et nous ont demandé que leurs restes soient enterrés à Birkenau, m'a dit Oleksy. Beaucoup de ces gens ont perdu toute leur famille ici — leur père, leur mère, leurs grands-parents, leurs frères et sœurs. Nous comprenons leur désir d'être inhumés ici. Birkenau est un

cimetière, mais pas un cimetière où l'on peut faire des enterrements. » Elle m'a dit qu'aucune décision définitive n'avait été prise en ce qui concernait la question des enterrements, mais elle a souligné qu'on projetait de créer un endroit où les visiteurs juifs pourraient se recueillir.

Presque tous les experts s'accordent à penser qu'avant de pouvoir répondre à la plupart de ces questions, il faut définir l'objet du site rénové. « Le personnel du musée doit finir par décider ce que cet endroit est censé être, a dit Detlef Hoffmann, professeur allemand d'histoire de l'art qui était l'un des organisateurs de la conférence. Est-ce un mémorial ? Un musée ? Un cimetière ? Un endroit destiné à éduquer ? Ou tout cela à la fois ? » Mais, alors même que les experts étaient réunis à Auschwitz pour réfléchir à ces problèmes, le musée poursuivait les travaux de rénovation dans le Stammlager et à Birkenau. « Certains participants de la conférence ont trouvé ironique le fait que, alors que nous étions assis là à discuter, le musée a lancé de nombreux projets de rénovation, dont certains risquent de porter atteinte, et de façon irréparable, à l'intégrité du site », m'a dit Hoffmann.

Krystyna Oleksy a dit qu'elle était sensible aux inquiétudes des experts, mais que ses collègues et elle ne pouvaient pas prendre en compte toutes les opinions, et qu'ils n'avaient pas toujours le temps de réfléchir aux distinctions subtiles entre restauration, rénovation et reconstitution. « Il y a un nombre infini de décisions à prendre chaque jour, a-t-elle dit. On ne peut pas organiser une réunion d'intellectuels chaque fois qu'il faut faire quelque chose. Nous n'avons tout simplement pas le temps. » Un bon exemple, a-t-elle remarqué, en est les dix-neuf plaques de pierre placées devant le monument de Birkenau et qui, jusqu'au printemps 1990, commémoraient en dix-neuf langues les « quatre millions de personnes » qui « souffrirent et moururent ici aux mains des assassins nazis ».

En mai 1990, Franciszek Piper, historien en chef du musée, a fait sensation dans le monde entier en publiant les résultats d'une étude réalisée sur dix ans qui concluait que le nombre de victimes d'Auschwitz s'élevait à un peu plus d'un million, chiffre très inférieur à celui de quatre millions admis auparavant. Cette étude disait également que le pourcentage de victimes juives était plus élevé qu'on ne le pensait précédem-



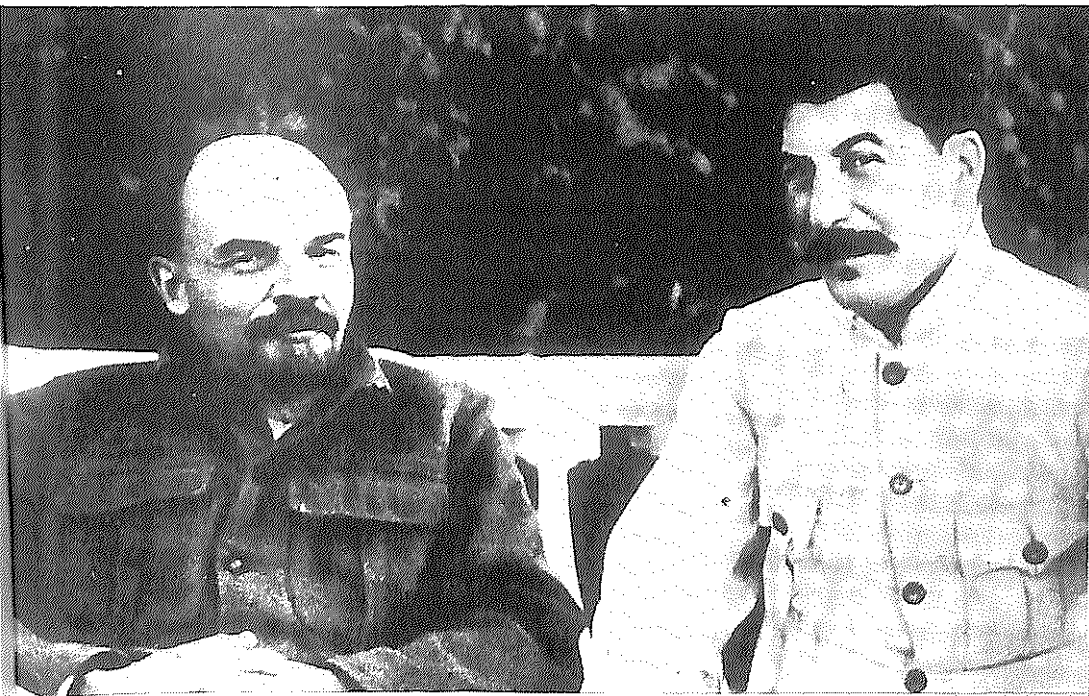
ment : près de quatre-vingt-dix pour cent alors que l'estimation initiale était de vingt-cinq pour cent. L'administration du musée a réagi, presque du jour au lendemain, en enlevant au marteau et au burin les inscriptions portées sur les dix-neuf plaques de pierre et en confiant au Conseil international d'Auschwitz la tâche de rédiger un nouveau texte tenant compte des calculs révisés de Piper. La nouvelle inscription devait aussi refléter le fait que l'immense majorité des victimes d'Auschwitz était juive.

Après deux ans de réflexion, le conseil s'est mis d'accord sur un nouveau texte. Il y aura sur le monument une déclaration rendant hommage aux « juifs, Polonais, Tziganes, prisonniers de guerre soviétiques et autres personnes qui souffrirent et moururent dans le camp et ses chambres à gaz ». Cette déclaration sera accompagnée d'une citation du Livre de Job : « O Terre, ne recouvre pas mon sang / Et que mon cri ne cesse jamais », et par les mots : « Que cet endroit demeure pour l'éternité un cri de désespoir et un avertissement pour l'humanité. » Les dix-neuf plaques de pierre doivent porter l'inscription suivante : « Environ un million et demi d'hommes, de femmes et d'enfants, en majorité des juifs de différents pays d'Europe, furent assassinés ici. Le monde resta silencieux. Auschwitz-Birkenau, 1940-1945. »

Aujourd'hui, plus de trois ans après que les inscriptions originelles ont été enlevées, les plaques de pierre ne portent toujours aucune inscription. Selon Oleksy, maintenant que le texte et les traductions ont été approuvés, des plaques de métal portant les inscriptions sont en cours de réalisation et devraient être fixées aux plaques de pierre l'année prochaine.

Cette lenteur est compréhensible. « Auschwitz est plus qu'un site commémoratif, m'a dit Detlef Hoffmann. C'est un symbole de l'Holocauste, et il faut être très prudent. Tout ce qui se fait ici a une grande importance symbolique. » Et peut, dans certains cas, avoir de graves répercussions historiques.

L'an dernier, un jeune agitateur révisionniste de Californie, David Cole, qui insiste beaucoup sur le fait qu'il est juif, a visité Auschwitz afin de se faire sa propre opinion du site. Au milieu des haies de barbelés et des miradors du Stammlager, Cole a découvert, dit-il, un théâtre où les prisonniers montaient des spectacles, une piscine avec un plongeur et des starting-blocks



Ci-dessus : Staline et Lénine en 1922 à Gorki. Staline, alias Joseph Vissarionovitch Djougachvili, était un dictateur d'origine juive, entouré de compagnons de combat juifs. Ses purges politiques n'ont jamais eu de motifs antisémites.

Ci-dessous : de gauche à droite, Himmler, Keitel, von Brauchitsch et l'amiral Raeder. Dans le cadre des plans de la marine, Raeder a plaidé en faveur d'une alliance avec la France.



Ci-contre : l'amiral Canaris, chef du service des renseignements allemand durant la Seconde Guerre mondiale. Marin respecté au passé prestigieux, Canaris fut appelé en 1935 à diriger l'Abwehr. Il accepta ce poste en dépit de ses réticences car il souhaitait en écarter Heydrich qu'il tenait en piètre estime : « Heydrich me déplaît trop profondément et me répugne. Ses yeux de Mongol lui donnent le regard froid d'un serpent. Il ne connaît aucune retenue. C'est l'animal le plus rusé qui soit. Il est mon ennemi né ! ».



Ci-dessous : Canaris et Heydrich, deux visions radicalement opposées de l'avenir de l'Allemagne. Au premier, une conception traditionaliste, formée à l'aune de sentiments monarchistes. Au second, un projet révolutionnaire de changements profonds de la société allemande au profit d'une régénération sociale sans trop d'égards pour son coût humain.





Selon J.-C. Pressac, et contrairement aux affirmations de T. W. Ryback, dans son article *les Preuves du mal*, la conférence de Wannsee du 20 janvier 1942, dont le compte rendu fut rédigé par Adolf Eichmann (ci-dessus), n'eut rien à voir avec un plan d'extermination des juifs, mais s'intéressa principalement à des questions administratives relatives au refoulement des juifs vers l'Est. Les traductions « approximatives » de ces comptes rendus furent longtemps considérés comme un argument majeur en faveur des thèses exterminationnistes.



Le procureur général du parlement de Bretagne, la Chalotais était un ardent défenseurs des intérêts bretons face au pouvoir royal.

Le duc d'Aiguillon représentait en Bretagne l'autorité royale et les intérêts de Versailles. L'opposition entre les deux hommes était grande.



Louis XV représente l'âge d'or de la monarchie bourbonnienne. La France puissance continentale ne se soucie guère de la Bretagne, pays maritime.

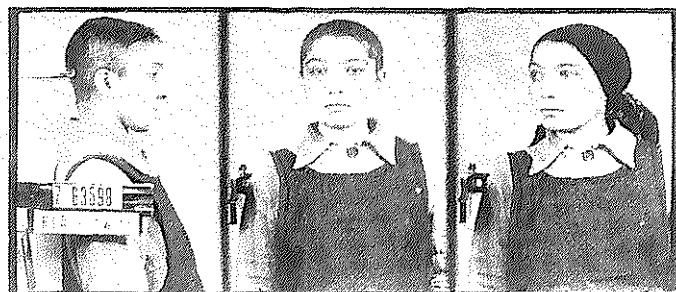
La Pompadour joua un rôle disproportionné dans la conduite des affaires de l'Etat, symbolisant ainsi une certaine décadence de la monarchie.



Ses rapines en Allemagne avaient valu au maréchal de Richelieu le surnom peu glorieux de « Père la maraude ».

Frédéric II infligea de cuisants revers à l'armée française mal inspirée par la marquise de Pompadour et mal dirigée par des généraux de cour.



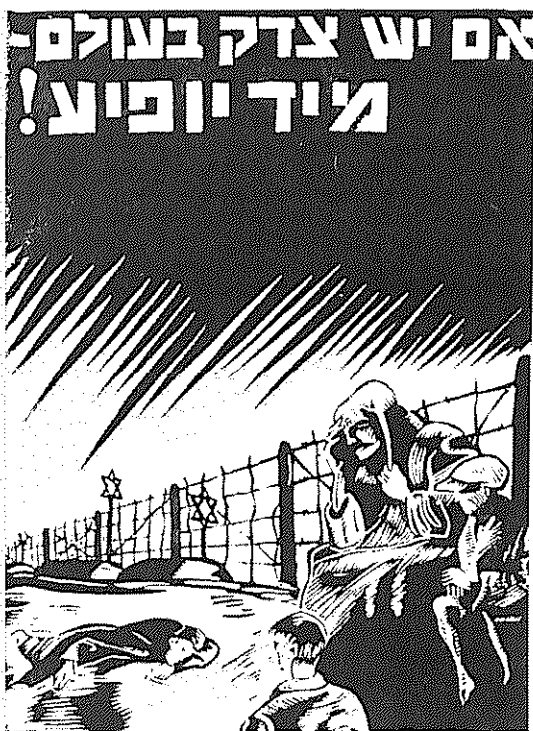


Ci-dessus : chaque malheureux déporté, apte ou inapte, était à son arrivée à Auschwitz identifié avec une précision toute germanique. La proportion de détenus polonais était très forte.

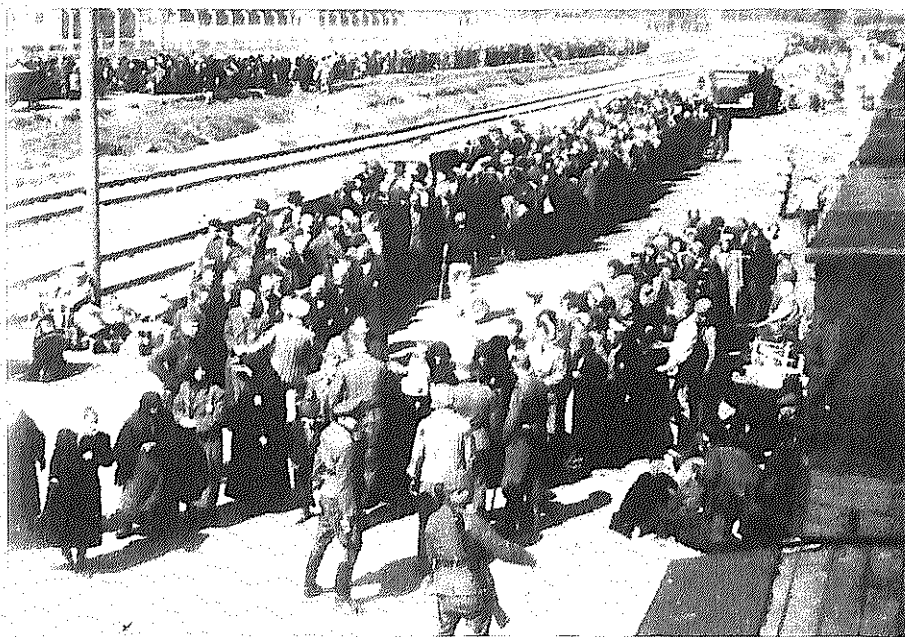
Il est dommage que bien des archives demeurent interdites aux chercheurs. Il serait possible de connaître avec précision le sort individuel de chacun des déportés. Ce flou administratif est à l'origine de nombreuses et tragiques erreurs, comme celle qui a fait considérer par un éminent holocausticien comme morts un syndicaliste et un ministre français revenus pourtant en bonne santé du terrible bagne polonais d'Auschwitz.

Ci-contre : affiche de 1947 réclamant la justice pour les souffrances des déportés raciaux israéliites. Il est triste de constater que les injustices faites aux déportés raciaux nipoméricains, pourtant envoyés par les Américains dans des camps de concentration pour les mêmes raisons que les israéliites le furent par les Allemands, ne furent pas reconnues avec la même promptitude.

Ci-dessous : arrivée à Auschwitz des déportés raciaux israéliites en provenance de Hongrie. Comme le font remarquer de plus en plus les exterminationnistes non conformistes, les Hongrois ne figurent pas sur les registres du camp car ils étaient rapidement redistribués dans les nombreux camps du goulag allemand. Pour eux le sinistre camp polonais n'était rien d'autre qu'une immense gare de triage.



...GABRIEL EIN JAPANESE GASTRAU KOMMET FÜR DIE AMERIKANISIERUNG DANE IN ESTERVA...





Ci-dessus : l'acteur américain Errol Flynn  
dans le rôle du général Custer au cours du tournage du célèbre film  
*La Charge fantastique* de Raoul Walsh.  
Le général Custer reste dans les mémoires comme le prototype  
de cavalier, fougueux et téméraire.  
Ses qualités militaires ont toujours été plus évidentes  
que ses qualités humaines.



En 1914 la guerre a changé de dimension.  
Au cours d'un coup de main sur les tranchées adverses  
les belligérants pouvaient dépenser plus de munitions  
qu'au cours d'une bataille de la guerre de 1870.  
Ce type de consommation guerrière devait entraîner  
la mobilisation industrielle de toute la société  
et la mise au point d'un mécanisme financier totalement inédit.  
Les financiers rendirent possible la poursuite  
de la guerre en imaginant des mécanismes monétaires inédits.  
Mais ils ne pourront éviter la ruine  
de l'Europe et l'avènement des Etats-Unis comme la grande  
puissance industrielle et financière du XX<sup>e</sup> siècle.





**'I HAVE DISCOVERED THAT ACCORDING TO A SECRET TAPE OF JUNE 23, 1972, I AM A CROOK.'**

Le président Richard Nixon fut sans conteste l'un des hommes ayant le mieux exercé la fonction suprême américaine au cours de ce siècle.

Son rôle en politique étrangère fut décisif et novateur.

Paradoxalement, ses décisions en politique intérieure ont encore beaucoup de conséquences sur la vie américaine d'aujourd'hui et ne sont guère portées à son crédit. Il est un des principaux responsables de la mise en application du racisme à rebours (*affirmative action*) qui a cherché à promouvoir socialement les noirs américains à l'aide de mesures coercitives à l'encontre des collectivités publiques et des entreprises.

(Dessin de Bill Sanders, *Milwaukee Journal*, 6 août 1974.)

Crédits photographiques :  
D.R. (Iab, IIab, IIIa, IV, Vab, VI, VII, VIII);  
collection RHNC (IIIbcdefg).  
Couverture : collection RHNC.

pour les courses, ainsi que des chambres où l'on éliminait les poux afin d'assurer une bonne hygiène dans le camp. « C'étaient les véritables chambres à gaz, a dit Cole lors de sa visite du camp enregistrée sur bande vidéo, sauf que leurs victimes étaient des vêtements et des matelas, et que leur but était de maintenir les détenus en bonne santé. »

David Cole a également visité une « fausse » chambre à gaz — une reconstitution de la pièce où Rudolf Höss, d'après son propre récit, fut témoin du premier gazage massif de détenus du camp. Cole a noté, avec justesse, que la cheminée du crématorium est une structure isolée, en aucune façon reliée aux fours. L'une des entrées de la chambre à gaz n'a pas de porte ni même de traces de gonds. A l'intérieur de la pièce, espace rectangulaire à plafond bas, il y a des marques aux endroits où des murs ont manifestement été enlevés. Sur un côté, il y a des conduites à l'endroit où se trouvait autrefois une salle de bains. Au centre de la pièce, il y a un trou recouvert d'une plaque en fer.

Les responsables du musée admettent volontiers que le crématorium du Stammlager est en effet une « reconstitution », mais ils soulignent que les Allemands le démantelèrent pendant l'automne 1943 et le transformèrent en abri antiaérien pour les SS. Après la guerre, les Polonais essayèrent de rendre au crématorium et à la chambre à gaz leur apparence antérieure. Cole, avec d'autres révisionnistes, affirme que ces travaux de reconstitution ont fait perdre au crématorium et à la chambre à gaz du Stammlager toute valeur de preuve, et note en particulier que toute preuve de l'existence de quatre conduits d'origine destinés à amener le Zyklon B a disparu. « Le fait est que la "chambre à gaz" dans son état actuel n'est plus une preuve valable, affirme Cole dans son enregistrement vidéo. L'opinion officielle est que les Soviétiques et les Polonais ont créé une "chambre à gaz" dans un abri antiaérien qui avait été une "chambre à gaz". L'opinion révisionniste est que les Soviétiques et les Polonais ont créé une "chambre à gaz" dans un abri antiaérien qui avait été un abri antiaérien. »

Jerzy Wróblewski qui, en tant que directeur du musée d'Auschwitz, est en dernière analyse responsable de tous les travaux de préservation du Stammlager et de Birkenau, a parfaitement conscience de ces questions d'authenticité, mais il dit qu'il n'a ni le temps ni les moyens de s'occuper de tous les problèmes

qui se posent au musée à la fois dans le domaine de sa gestion quotidienne et dans celui des projets à long terme. « Aujourd'hui, le monde entier observe ce que nous faisons ici, dit-il. Mais pendant ces quarante dernières années, personne ne se souciait d'Auschwitz. Nous n'avions presque pas d'argent pour entretenir le site. Si nous n'avions pas fait ce que nous avons fait, il ne resterait plus rien aujourd'hui. »

Wróblewski est un bel homme d'une soixantaine d'années, aux traits slaves, aux beaux cheveux, à la peau claire et aux yeux bleu clair. Le lendemain de la conférence, je suis allé le voir dans son bureau, une ancienne baraque du Stammlager située près du crématorium. La cheminée en brique carrée se profile, sinistre, de l'autre côté de la fenêtre de son bureau.

Wróblewski a sorti un album de photographies du début des années soixante contenant des photos de vastes zones couvertes de bâtiments complètement délabrés, de miradors réduits à l'état de tas de bois et de haies de barbelés défoncées. « Pendant la conférence, notre restauration des baraques en bois a été très critiquée, m'a-t-il dit. Certains experts désapprouvent le fait que nous avons construit des fondations en brique pour les bâtiments. Les structures d'origine étaient posées à même le sol. » Wróblewski m'a dit que, s'il avait accepté de les laisser comme cela — comme certains restaurateurs pensent qu'il l'aurait dû —, le bois aurait pourri en l'espace de cinq ans. Il a également signalé qu'en 1991 une tempête a rasé l'une des baraques les plus délabrées de Birkenau.

La tâche de Wróblewski est rendue plus difficile encore du fait que le camp de la mort d'Auschwitz fut construit à titre provisoire. « Contrairement à la plupart des monuments du monde, Auschwitz ne fut jamais destiné à durer, dit Bohdan Rymaszewski, qui travaille au ministère polonais de la Culture. Les Allemands construisirent ce camp dans l'intention d'exterminer une race tout entière et de détruire ensuite toutes les preuves de cet acte. Tout était de mauvaise qualité — les baraques, les crématoriums, le papier utilisé pour les documents. Il est difficile de préserver quelque chose fait pour disparaître. »

Wróblewski m'a dit qu'à l'heure actuelle l'exposition de cheveux dans le Bloc IV était l'un des problèmes les plus difficiles et les embarrassants qui se posaient au musée. « C'est manifestement une question très délicate, m'a-t-il dit. Nous ne

savons pas si nous avons raison de montrer ces cheveux au public, mais pour l'instant, ils resteront où ils sont. » Après une pause, il a ajouté : « Je vous dis ceci en tant que directeur du musée d'État d'Auschwitz. Maintenant, je vais vous donner une réponse en tant que Wróblewski l'homme. Je suis personnellement d'avis qu'il faudrait enlever ces cheveux de là et les entreposer en atmosphère contrôlée. On pourrait prendre des photos panoramiques des cheveux, comme ils l'ont fait à l'Holocaust Museum de Washington. Mais avant de faire quoi que ce soit, il nous faudra demander leur avis à beaucoup de gens — des philosophes, des intellectuels, des chefs religieux — afin de déterminer ce qu'il vaut mieux faire. Toute décision que nous prendrons à propos de ces cheveux aura auparavant fait l'objet de longues délibérations. »

Quoi qu'il en soit, Wróblewski a repoussé l'idée que les cheveux soient enterrés. « L'époque des camps de concentration appartient à l'histoire. Dans cinquante ans, elle sera analogue à Verdun ou à Waterloo. Certes, nous aurons des photographies et des témoignages directs, mais ces cheveux resteront la meilleure preuve de ce qui s'est passé ici. »

Plus tard dans la journée, j'ai visité Birkenau. Contrairement au Stammlager, où, pendant les mois d'été, se pressent des groupes de touristes, Birkenau, avec sa voie ferrée vide, ses interminables rangées de fils barbelés, ses baraques en bois moisies, ses crématoriums en ruine et ses perspectives apparemment infinies de cheminées de brique croulantes, est pratiquement désert.

La voie ferrée, qui pénètre dans le camp par un passage voûté qui mène à un bâtiment d'arrivée en brique, repose sur une couche neuve de pierre concassée. L'air est imprégné d'une odeur de goudron frais. Le dispositif d'aiguillage qui sépare la ligne en trois voies est en état de marche. Le triple ensemble de rails va tout droit sur huit cents mètres, bordé de hautes haies de barbelés et de miradors en bois rudimentaires ; sur le côté gauche il y a un camp de femmes, et sur le côté droit six camps, dont un camp d'hommes. La voie s'arrête brusquement à l'extrême bout du camp. Là se trouvent les ruines des Crématoriums II et III. On a récemment coupé l'herbe dans le camp de femmes, ce qui donne presque aux rangées de baraques en bois

à un étage un air de banlieue. Seules des portes en bois aux gonds cassés et quelques vitres brisées trahissent l'état de délabrement de l'intérieur. Les murs, blanchis à la chaux et couverts de graffiti, ont moisi, et le bois des planchers pourrit. Sur les quelque trois cents baraques en bois qui abritaient autrefois les prisonniers de Birkenau, il n'en reste plus que dix-huit. Elles se dressent sur une seule rangée, à droite du bâtiment d'arrivée, et donnent aux visiteurs une idée des conditions de vie sordides dans le camp. Chaque baraque contient des rangées de lits superposés en bois. Il y a un bâtiment formant d'immenses latrines contenant trois cent soixante sièges d'aisances. L'état des bâtiments varie : dans l'une des baraques, une grosse poutre soutient un support de toit qui menace de s'effondrer ; les portes de type grange d'une autre ont été arrachées de leurs gonds. Au milieu de la rangée, je tombe sur des fondations découvertes de briques fraîchement posées et sur deux cheminées reconstruites encore enveloppées dans du plastique. Un écriteau placé près des fondations dit : « *Pracse konserwatorskie* – Travaux de restauration ».

Au loin, une équipe de quatre hommes munis d'une faux, d'une fourche en bois, de pelles et d'une houe enlève les broussailles, la terre et les morceaux de brique des fondations d'une ancienne baraque. Le bruit de leurs outils sur la brique et le béton se propage confusément dans le camp. De petits tas d'objets retrouvés se dressent à côté des endroits déjà nettoyés.

Je m'éloigne des baraques et je pénètre plus avant dans le camp, me frayant un chemin au milieu d'herbes qui me montent jusqu'à la taille, passant parfois par des brèches qui s'ouvrent dans les haies de barbelés délimitant les différents « secteurs » du camp. Marchant parallèlement à la voie ferrée, je vois au loin la rampe où plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants défilèrent devant les médecins SS qui les « sélectionnaient », où, par une nuit froide de mars 1943, Ernest Michel, dix-neuf ans, se tint devant Josef Mengele, fut déclaré « apte » et envoyé à Auschwitz-Monowitz, à huit kilomètres de là, au lieu d'être emmené dans la chambre à gaz située huit cents mètres plus loin. La rampe, tout comme la voie ferrée, a été parfaitement restaurée. Sous le soleil de l'après-midi, le gravier ocre récemment posé luit comme le sable d'une plage.

Au bout de quarante-cinq minutes, j'atteins un fossé profond et envahi par l'herbe et, au-delà, une autre haie de barbelés. Le toit pointu du Crématorium III, qui a survécu à la destruction du reste des installations et se dresse maintenant, bizarrement penché, au milieu des ruines, apparaît à travers les épaisses broussailles. Je suis la clôture jusqu'à ce que je trouve une brèche — un endroit où trois fils barbelés ont été coupés. Je descends dans le fossé, je me faufile à travers la clôture, sur laquelle il y a encore des bobines en céramique blanche destinées aux fils électriques, et je pénètre dans la cour du Crématorium III. Il n'y a pas grand-chose à voir : des tas de briques tombées, des sols en béton cassés, des pièces souterraines où l'on peut entrer par les brèches qui s'ouvrent dans le béton. Des poutres en fer qui soutenaient autrefois le bâtiment ont été récemment traitées avec un produit chimique qui les empêche de rouiller ; autrement, on n'a pas touché au site. A gauche se trouvent les ruines du Crématorium II et, droit devant moi, là où la voie ferrée s'arrête, se dresse le monument dédié aux victimes d'Auschwitz. Les dix-neuf plaques de granit, dépouillées de leurs inscriptions, sont toujours là, attendant d'être de nouveau recouvertes d'impérissables épitaphes.

Au-delà du monument, une marche de cinq minutes à travers un petit bois me conduit à l'angle le plus éloigné de Birkenau, là où se trouvait le sauna. Dans cette installation, on lavait les prisonniers qui n'avaient pas été envoyés dans les chambres à gaz, on leur rasait la tête et on leur tatouait des chiffres sur le bras. Ce bâtiment est actuellement en cours de rénovation. Les chambres à parois métalliques où l'on éliminait les poux ont été sablées et repeintes en gris-bleu, les fenêtres remplacées, les plafonds et les murs réparés et repeints. Au-dessus d'une porte, une pancarte porte en écriture gothique l'inscription encore lisible : « *Haarschneiderbaum* » — salle où l'on coupe les cheveux.

En face du sauna se trouvait l'*Effektenlager*, série d'entrepôts en bois qui abritait autrefois les effets personnels de ceux qui arrivaient à Auschwitz ; dans le langage du camp, on l'appelait « Kanada », à cause des richesses incalculables qu'elle contenait. Cinq jours avant la libération du camp, le Kanada fut brûlé et réduit en cendres. Des cuillers, des fourchettes, des ciseaux, des peignes et autres ustensiles en métal, rouillés et cassés, jonchent encore aujourd'hui le sol.

Après avoir quitté le Kanada, je traverse un autre bois et j'arrive au Crématorium IV. En octobre 1944, les membres d'un Sonderkommando, un « corps spécial » de détenus qui travaillaient dans les crématoriums, craignant d'être eux-mêmes destinés à être exterminés, fomentèrent une révolte au cours de laquelle deux gardes SS furent tués. Le Crématorium IV fut détruit pendant cette révolte. Il n'en reste plus rien aujourd'hui, sauf les fondations en brique, le sol en béton et quelques éléments métalliques impossibles à identifier.

Juste derrière le Crématorium IV, cachée par un bouquet de grands bouleaux, se trouve une mare. C'est un endroit tranquille où, à la fin de l'été, des grenouilles se prélassent dans les algues vertes qui recouvrent la surface et, au-dessus d'elles, les feuilles des bouleaux bruissent dans le vent. Il y a cinquante ans, avant la destruction du Crématorium IV, on jetait dans cette mare les cendres et les fragments d'os non consommés provenant des douze fours du crématorium. Aujourd'hui, un écriteau annonce qu'il s'agit de la mare des Cendres.

Le long de cette mare, là où plusieurs couronnes aux rubans noirs décolorés flottent dans l'eau peu profonde, on voit des particules blanches dans la vase grise du fond. Je mets la main dans l'eau et je ramène un bloc de glaise compacte et visqueuse, assez pour recouvrir deux doigts. Il contient trois petits fragments blancs, des morceaux d'os d'êtres humains qui furent incinérés dans les fours crématoires alimentés au coke, et dont les cendres furent jetées par brouettées entières dans les eaux tranquilles de la mare.

Je prends entre mes doigts un morceau d'os de la taille d'une allumette, et il tombe en poussière. Voilà la vérité de Birkenau, le défi suprême que doivent relever ceux qui s'efforcent de « stabiliser » la détérioration de la brique et du béton, de retarder la décomposition du bois, du cuir et du papier, d'enrayer la progression des mauvaises herbes, de préserver la mémoire de l'Holocauste en rebâtissant une baraque, une rampe de sélection ou une chambre à gaz, en reconstituant, à la fois dans nos esprits et pour nos yeux, ce lieu de suprême horreur. Les restaurateurs et les historiens réussiront peut-être à préserver à la fois les preuves et la mémoire de l'Holocauste, la technologie stoppera peut-être les effets destructeurs de la décomposition naturelle, la vigilance et la vérité tiendront peut-être les

révisionnistes en échec, mais rien n'arrêtera le processus de désagrégation dans la mare des Cendres. Cela prendra peut-être encore dix ans, ou cinquante, mais le moment viendra où cette mare aura fait disparaître toute trace de ces cendres, et alors, il ne restera plus que l'écrêteau, le nom et la mémoire.



Cet article a été publié originellement dans le *New Yorker* (15 novembre 1993, n° 38, volume LXIX, pages 68 à 81), le journal de l'intelligentsia new-yorkaise. Ce texte a été traduit sans coupures ni altérations, conformément aux instructions de l'éditeur d'origine. Toutefois, à la demande de l'auteur, et sous son contrôle, quelques corrections de détail ont été introduites. Les lecteurs qui souhaitent correspondre avec Timothy W. Ryback peuvent écrire à son nom aux bons soins du *New Yorker*, 20 west 43 rd Street, New York. N.Y. 10036-7441 États-Unis. L'abonnement annuel pour l'Europe est de 76 \$ américains.



ANDRÉ CHELAIN

## NON-LIEU POUR PAUL TOUVIER



*Avec le texte intégral de l'arrêt rendu le 13 avril 1992  
par la première chambre d'accusation de la cour  
d'appel de Paris déclarant n'y avoir lieu à suivre contre  
Paul Touvier d'aucun des chefs visés par la prévention  
et ordonnant la mainlevée de son contrôle judiciaire*

**POLÉMIQUES**

**Pour lutter contre le bourrage de crâne.  
Lisez l'ouvrage d'André Chelain sur l'affaire  
Touvier, avec le texte intégral de l'arrêt de la  
chambre d'accusation qui innocent Touvier.**

Pour avoir publié ce livre, André Chelain a été  
condamné le 7 mars 1994 à 30 000 F d'amende  
pour « contestation de crime contre l'humanité »  
dans le texte de sa préface.

Commandez cet ouvrage fondamental.

**272 PAGES, 150 F.**

*Pour commander, utiliser le bon commande situé  
dans les dernières pages de cette revue.*

# ***LES FINANCES DES BELLIGÉRANTS EN 1914***

**André Gandillon**

**La Première Guerre mondiale a, chacun le sait, ruiné l'Europe. Cinq années de guerre ont sinistré les économies nationales, rogné fortement les parités monétaires, stables depuis des décennies, voire le siècle pour le franc germinal, détruit le reichmark. En 1914, nombre d'économistes affirmaient qu'un conflit ne pourrait durer plus de quelques semaines car les États n'avaient pas les moyens de financer d'interminables guerres avec du matériel moderne, l'importance de l'équipement à mettre en œuvre étant trop coûteuse pour les économies de chaque État.**

Néanmoins, certains états-majors et certains gouvernements avaient envisagé l'hypothèse d'une guerre longue. A cette fin, ils s'étaient inquiétés des méthodes de financement à instituer pour assurer la conduite financière d'une guerre de longue durée. Le présent texte a pour objet d'étudier comment ce sujet a été abordé en Allemagne et en France.

Le sujet est important. On n'a pas manqué, de ce côté du Rhin, d'accuser le Reich wilhelmien d'avoir établi un plan de financement de guerre dès 1907, c'est-à-dire au lendemain de l'affaire de Tanger (où l'empereur Guillaume II, par ses déclarations affirmant l'autorité du sultan du Maroc sur l'ensemble

du territoire marocain contrecarrait les visées colonialistes de la France). En effet, en représailles, la France n'avait pas hésité à effectuer un retrait massif des capitaux qu'elle avait placés à court terme dans les banques allemandes, et l'ensemble du système bancaire allemand s'en était trouvé fortement fragilisé. Par cet événement, les milieux économiques et financiers allemands avaient pu mesurer les graves dangers que recelait une situation de guerre en matière financière. Ils se préoccupèrent alors d'étudier les mesures à prendre en cas de déclenchement d'un conflit armé afin d'éviter toute mauvaise surprise en ce domaine et d'écarter les risques occasionnés par une improvisation hâtive.

L'affaire d'Agadir, en 1911, n'avait fait que confirmer les craintes allemandes. Lorsque la guerre embrasa l'Europe en août 1914, les mesures prévisionnelles des Allemands dans le domaine financier contrastèrent alors fortement avec l'impréparation dans laquelle se trouvaient les gouvernements français et anglais en ce domaine.

Nous envisagerons dans un premier temps le plan de financement prévu par les Allemands. La cheville ouvrière de ce plan fut le docteur Riesser. Il s'aperçut tout d'abord qu'existait un important déséquilibre en matière de sécurité en termes de base monétaire entre la France (et plus encore le Royaume-Uni), disposant de solides réserves, et l'Allemagne. Ainsi, la réserve métallique en marks-or de l'Allemagne était de l'ordre de 4 à 5 milliards de marks alors que la France possédait une réserve de l'ordre de dix milliards de francs. Ainsi, en 1914, la Reichsbank disposait, en encaisse métallique, d'une réserve de un milliard et demi de marks-or et de 405 millions de marks-argent, tandis que la Banque de France disposait d'une encaisse métallique de près de 4 milliards de francs-or et de 640 millions de francs-argent. Cela aboutissait au fait qu'en Allemagne l'encaisse totale qui, légalement, ne devait couvrir que le tiers de la masse monétaire, couvrait 90 % de celle-ci en 1914 ; en France le taux de couverture n'était que 70 %.

Le docteur Riesser, conscient de la faiblesse allemande en ce domaine, demanda en conséquence un renforcement urgent des réserves métalliques de la Reichsbank, mesure qui paraissait indispensable dans le cadre d'un système monétaire international basé sur l'étalon or. Pour atteindre un tel objectif, il préconi-

sait des mesures d'accompagnement dont la principale consistait en une politique commerciale dynamique qui permettrait de recevoir au fil des ans les quantités d'or et d'argent nécessaires à l'alimentation des réserves monétaires internes.

Il préconisa ensuite une politique permettant d'éviter le déplacement de numéraire en demandant le développement des paiements par virements : les règlements monétaires se réduiraient à de simples jeux d'écriture entre les différents établissements bancaires. Cette pratique, jusqu'alors limitée aux grandes entreprises, devait être étendue à l'ensemble de l'économie, permettant en outre à la Reichsbank, par le jeu du mécanisme de compensation monétaire, de mieux connaître l'évolution des flux monétaires.

Le troisième volet de son plan consistait à émettre des « bons de caisse impériaux », libellés en marks-or et acceptés par la Reichsbank. Toutefois, ils n'étaient pas mis en circulation mais conservés en vue de la guerre. La mise en circulation ne pourrait avoir lieu qu'avec la signature de la Reichsbank et servirait à fournir un complément au stock métallique existant.

Enfin, il demandait qu'en cas de guerre la Reichsbank soit déchargée d'une partie des avances sur nantissement : les collectivités locales auraient alors un besoin immédiat de capitaux disponibles ; elles s'adresseraient à leur interlocuteur normal, la Reichsbank, en lui offrant, en nantissement des valeurs mobilières, des fonds d'État et en demandant en contrepartie des avances qui entraîneraient d'assez importantes émissions de monnaie fiduciaire. Il fallait donc tarir cette source d'inflation.

Riesser préconisait de recourir à des caisses de prêts, indépendantes de la banque centrale mais fonctionnant sous l'égide de celle-ci, comme cela s'était produit lors des conflits de 1866 et 1870. Ces caisses feraient des avances de fonds aux collectivités dont les activités offraient un caractère d'utilité publique.

Par un tel dispositif, la banque centrale renforçait son encaisse et par suite sa capacité de prêt alors que les caisses de prêts allégeaient l'effort de cette banque centrale dans sa lutte contre l'inflation et autres désordres monétaires.

Conjointement à ces mesures, Riesser voulait que l'on incite les banques commerciales privées (il n'existait et n'existe qu'un seul type de banque en Allemagne, la banque universelle, contrairement à la France où l'on distingue traditionnellement

les banques de dépôt et les banques d'affaires) à conduire leur gestion en fonction de la prévision d'un éventuel conflit armé.

Ces banques devront accumuler en temps de paix des réserves, constituées de valeurs nantissables ou convertibles en or, destinées à faire face aux inévitables demandes de retraits de dépôts qui ne manqueraient pas d'affluer en cas de déclaration de guerre.

Cet ensemble de propositions fut accepté par le directeur de la Reichsbank, le docteur Havenstein et le grand état-major général. Une loi du 3 juillet 1913 décidait de faciliter l'accroissement des réserves de la Reichsbank par l'adoption des mesures suivantes :

— 120 millions de marks-or seraient obtenus par l'émission d'une valeur équivalente de bons d'empire circulant sous forme de billets de 5 et 10 marks. Ils viendraient s'ajouter aux 120 millions de marks-or gardés dans la tour de Spandau et accumulés en ce lieu depuis le paiement de l'indemnité de guerre payée par la France en vertu du traité de Versailles de janvier 1871 ;

— 120 millions de marks-argent devaient pouvoir être mis en circulation pour répondre aux besoins en petites coupures dès que la mobilisation générale était décrétée ;

— dès la déclaration de guerre, la Reichsbank recevait les sommes ci-dessus indiquées et pouvait mettre en circulation 720 millions de marks de billets.

Mais, au-delà de ces mesures de précaution, les propositions de Riesser introduisaient une innovation de taille : le développement généralisé du système de paiements par virements.

Il s'agissait de mettre en place un système qui puisse financer une économie de guerre en ménageant notamment les disponibilités de la banque centrale en billets. Ce mécanisme a permis de fait de financer sans grandes difficultés les immenses besoins en armement du Reich tout au long de la guerre.

Exposons le détail de ce mécanisme ingénieux qui concerne trois participants : le Trésor impérial, la Reichsbank, les banques commerciales privées détentrices des comptes courants des fournisseurs de l'État.

Lorsque l'État doit régler un fournisseur, il demande à ce dernier de tirer une traite sur le Trésor. Celui-ci va alors demander à la Reichsbank d'escompter cette traite. Mais pour payer le

fournisseur, la Reichsbank ne va pas décaisser de la monnaie. Elle sait que le fournisseur a son compte courant dans une banque privée. Elle demandera à cette banque de créditer le compte de ce fournisseur du montant égal à la traite. Mais le fournisseur de l'État va tôt ou tard avoir besoin de numéraire pour acheter du matériel, des matières premières, payer son personnel et ses autres charges. Par quel moyen peut-on les lui fournir ?

Le Trésor, par l'intermédiaire des écritures centralisées à la Reichsbank, connaît les mouvements de fonds qui ont lieu à l'occasion de la mise en œuvre des contrats liés aux marchés de l'État. Il connaît notamment l'importance des bénéfices réalisés par les fournisseurs, des industriels pour l'essentiel, et peut ainsi apprécier les sommes disponibles sur lesquelles l'État peut compter s'il doit lancer un emprunt. (Les bénéfices accumulés depuis une vingtaine d'années étaient importants et le rendement du capital s'élèvera particulièrement durant la guerre puisque l'on estime un rendement du capital de l'ordre de 15 à 20 % !)

L'importance des bénéfices réalisés permettait aux industriels de souscrire aux emprunts d'État tout en pouvant payer sans difficultés leurs employés ainsi que leurs achats de matériel et de matières premières. Concomitamment, l'État pouvait rembourser les traites de ses fournisseurs avec les produits semestriels des emprunts... Le circuit financier mis en place permit à l'Allemagne de disposer d'une solide structure de financement des dépenses de guerre. Ainsi, par ce circuit fermé, en prélevant simplement l'accroissement du bénéfice réalisé par les industriels du fait de la guerre, l'État allemand put financer sainement les dépenses de guerre.

La solidité de la structure industrielle allemande constituait le fondement de cet édifice et, de fait, constitue la seule garantie sérieuse du fonctionnement sain d'une économie.

Telles sont les grandes lignes du fonctionnement théorique du système de financement d'un conflit armé prévu par l'Allemagne ; il importe de voir succinctement comment les choses se sont passées dans la pratique.

Tout d'abord, il faut remarquer que le système ne fonctionna réellement qu'à partir de 1915 : en effet, jusqu'à juin 1915, l'irrésolution anglaise en matière de blocus international,

la position américaine selon laquelle le coton ne pouvait être considéré comme contrebande de guerre permirent à l'Allemagne d'effectuer d'importants achats de matières premières à l'étranger. Elle put en régler le montant en utilisant les avoirs constitués par les ventes à l'exportation avant la guerre et en mobilisant ses actifs mobiliers placés dans les banques américaines et les banques des pays non belligérants. Cet ensemble représentait 25 à 30 milliards de marks.

A partir de l'été 1915, le blocus devenant effectif, l'Allemagne vécut sur elle-même, le commerce avec les pays neutres devenant très difficile et insignifiant ; le système de financement imaginé par Riesser donna alors son plein effet.

L'examen des bilans de la Reichsbank montre que le plan de Riesser a été suivi dans le domaine de la mobilisation financière puisque l'encaisse de la Reichsbank s'est accrue de plus de 600 millions dans la première année de la guerre. Les caisses de prêt ont joué leur rôle et ont émis plus de 800 millions de marks de bons. Un dérapage pouvait toutefois être constaté en matière de circulation fiduciaire car celle-ci a doublé en une année.

Mais, à partir de la deuxième année de guerre, le stock métallique n'eut plus d'autre utilité que de servir de support d'émission, ce qui se rapproche beaucoup de ce qui s'est passé dans les pays de l'Entente.

Les caisses de prêt ont-elles rempli le rôle qui leur était assigné ? Elles étaient contrôlées par la Reichsbank qui se faisait remettre les bons représentatifs des avances et les inscrivait à son bilan. La Reichsbank pouvait émettre des billets jusqu'à concurrence des deux tiers des bons des caisses de prêt, réputés comme équivalents à des bons-or. Le gouvernement allemand pouvait donc se prévaloir d'une couverture élevée de ses émissions en billets mais ce n'était en définitive que de pure convention puisque l'on assimilait à des marks-or les bons représentatifs d'avances faites à des personnes offrant des garanties réputées solides en 1914 et demandant des concours aux caisses de prêts ; or il est clair que la valeur de ces garanties ira en diminuant au fil des années de la guerre et il sera alors difficile de les réputer aussi bonnes que l'or.

En définitive, quelle que fût la qualité du système de financement mis en place par le gouvernement de Bethmann-

Hollweg, il n'a pu fonctionner efficacement que grâce à l'énorme puissance de production et d'innovation de l'industrie allemande et au fait que, vivant dans un régime de quasi-autarcie, elle a pu se soustraire aux perturbations qui ne manquent jamais de se produire en système d'échanges libres ouvert entre plusieurs partenaires, ouverture qu'aggrave inévitablement l'absence de règles strictes de fonctionnement consensuel. Le docteur Schacht, futur président de la Reichsbank et futur ministre de l'Économie et des Finances d'Hindenburg puis de Hitler, devait se souvenir de cette expérience financière lorsque les conséquences de la crise de 1929 obligeront l'Allemagne à s'engager seule dans la voie de son redressement.

Nous venons de voir comment l'Allemagne avait su prévoir financièrement l'éventualité d'un conflit. Qu'en était-il en France ? C'est à cette tâche que nous allons maintenant nous consacrer.

Peu de mesures avaient été prises en matière financière en prévision d'une guerre ; le 11 novembre 1911, la Banque de France s'était engagée à ouvrir, en cas de guerre, un compte particulier au gouvernement de 2,9 milliards de francs contre un intérêt de 1 % seulement. L'opinion dominante en France était que l'on ne croyait pas à la possibilité d'une guerre longue. Pour trois raisons :

1) Une guerre coûtait trop cher pour que son coût puisse être supporté durablement par un État ; on se référait pour cela aux précédents que constituaient la guerre du Transvaal et la guerre russo-japonaise de 1905 qui avait coûté l'équivalent de 5,5 milliards de francs-or pour une assez courte durée.

2) Les moyens modernes dont disposaient les armées étaient supposés interdire qu'une guerre puisse se prolonger au-delà de six mois, au plus d'une année ; les troupes ne prenant plus de quartiers d'hiver, il était inévitable qu'un résultat décisif soit obtenu en quelques semaines au plus. Les places fortes ne pouvant tenir plus de six mois, une guerre ne s'étendrait pas beaucoup au-delà d'un semestre ; de plus, la prolongation d'une guerre ne manquerait pas de provoquer des troubles politiques et sociaux incitant les belligérants à rechercher la cessation des hostilités.

Rares étaient ceux qui, comme le professeur Paul Leroy-Beaulieu, pensaient en 1913 que l'insuffisance financière n'entraînait pas en ligne de compte lorsque l'enjeu était celui de la



vie ou de la mort d'une nation. Il écrivait (*l'Économiste français*, 23 août 1913, « Les Enseignements de la guerre des Balkans ») : « D'où vient ce préjugé qu'une guerre sera nécessairement courte ? A moins d'une défaillance imprévue, tout tend à prouver qu'une grande guerre entre nations européennes de premier ordre, luttant non plus pour la prépondérance mais pour l'existence, sera longue. Comment pourrait-on soutenir une grande guerre prolongée ? Avec quel argent pourrait-on y faire face ? Nous avons toujours pensé et écrit à l'encontre de l'opinion commune, et nous appuyons cette pensée sur toute notre expérience financière, qu'une grande guerre peut se faire et se soutenir avec peu d'argent. Il faut beaucoup d'argent avant, pour la préparation, beaucoup d'argent après, pour payer les frais accumulés. Il faut relativement peu d'argent au cours de la guerre elle-même ; les événements sont tout à fait décisifs sur ce point. On vit sur les réquisitions dans le pays, soit le sien, soit l'autre qui est le théâtre de la lutte. On prend tout l'or des banques, on émet des billets, on ajourne moyennant une élévation de prix le paiement des factures des fournisseurs, puis on place des bons du Trésor. »

Une nation comme la France ne reculerait, le cas échéant, devant aucun moyen pour conserver ses biens sacrés. C'est effectivement ce qui se produisit, à ceci près que le financement d'une guerre moderne n'est pas aussi faible que le pensait Leroy-Beaulieu, surtout si ladite guerre dure plus de quatre années. Les limites financières n'existent pas en réalité ; seules existent des limites physiques et matérielles.

3) L'enchevêtrement inextricable des économies des États industrialisés. On ne manquait pas de faire valoir ;

a) que des capitaux français étaient investis dans les entreprises minières de l'Allemagne ; le cas le mieux connu est celui de la mine du prince Henri, en Westphalie, qui comptait parmi les mines les plus productives et les mieux équipées de tout l'Empire allemand ;

b) que les sidérurgistes allemands avaient des intérêts dans les exploitations minières en France : le capital allemand était investi notamment dans le bassin de Briey (qui, de fait, fut « curieusement » épargné par les bombardements allemands durant la guerre) et le bassin métallurgique normand dans les affaires duquel Thyssen était engagé pour 60 % du capital ;

c) que le montant des règlements monétaires et financiers entre banques françaises et allemandes était très élevé et par conséquent les intérêts réciproques étaient grands. Il est à noter que ces relations bancaires internationales très étroites, critiquées par nombre d'hommes politiques, furent surestimées à l'époque car elles s'étaient fortement ralenties depuis l'affaire de Tanger en 1905. Pour avoir une idée de cette question de flux monétaires et financiers entre France et Allemagne, il faut savoir que l'Allemagne importait en France une valeur de 1,7 milliard de francs de produits et que la France exportait outre-Rhin pour une valeur de 870 millions de francs. Toutefois, il arrivait que le simple résultat de la balance commerciale plaçât la France dans une position créditrice vis-à-vis de l'Allemagne. Par conséquent les banquiers encaisseurs des créances françaises laissaient des fonds en Allemagne où ils trouvaient des emplois plus rémunérateurs qu'en France : opérations de reports, d'avances, d'ouvertures de crédit aux grandes firmes... Les banques ne faisaient que jouer leur rôle en recherchant les meilleurs rendements du capital. En août 1914, les banques françaises avaient engagé près de 400 millions de capitaux disponibles en Allemagne. De plus, au cours du mois de juillet 1914, alors que la tension internationale montait chaque jour, surtout après le 20 juillet, elles n'avaient pris aucune mesure pour un éventuel désengagement financier en Allemagne en cas du déclenchement d'un conflit.

Mais les responsables économiques et financiers français péchaient par une trop grande confiance dans la position financière internationale de la France.

Il est vrai que dans les années précédant la Première Guerre mondiale, la France pouvait se considérer comme jouissant d'une florissante santé financière. Aristide Briand résumait de manière imagée la situation en disant que « l'or français ruisselle sur le monde ». La France s'était rapidement relevée du désastre de 1870 qui s'était soldé par la perte de 14 milliards de francs (dont 5 milliards d'indemnités versés à l'Allemagne) et parvenait à placer chaque année près de 3 milliards de francs à l'étranger ; les fameux emprunts russes, qui servaient aussi des buts militaires (développement industriel de la Russie et de son réseau ferré afin d'avoir un allié solide à l'est face à l'Allemagne), étaient de ceux-là.

Toutefois, il est à remarquer que, contrairement à l'Allemagne dont la richesse reposait avant tout sur des capacités de productions de sa puissante industrie, la richesse de la France, tout comme celle du Royaume-Uni, était essentiellement financière. La balance du commerce extérieur français était structurellement déficitaire avec, en 1913, un déficit atteignant 1,56 milliard pour des importations d'un montant de 8,5 milliards. La richesse de la France reposait sur ce que l'on appelle en langage technique moderne « les invisibles », c'est-à-dire les revenus des capitaux placés à l'étranger, les bénéfices des entreprises travaillant à l'extérieur. En 1914, les moyens financiers dont disposait la France consécutivement à ses placements à l'étranger atteignaient une valeur de 50 milliards de francs. Cette position n'était dépassée que par le Royaume-Uni dont le portefeuille atteignait les 100 milliards et dont une grande partie était placée en fonds coloniaux. Étant donné que, depuis l'Entente cordiale, il était assuré que l'Angleterre se rangerait aux côtés de la France en cas de conflit ou, au minimum, lui apporterait un précieux soutien, la situation créditrice de la France ne pouvait en aucun cas donner des inquiétudes. Cela est à comparer avec l'Allemagne qui ne disposait hors de ses frontières que de 20 à 25 milliards, investis essentiellement en Turquie, en Russie, dans les deux Amériques (surtout à partir de 1910); ces investissements concernaient les industries métallurgiques, les industries de fabrication de matériel électrique ou fonctionnant à l'électricité.

Quelle était la nature des placements français ? Au cours des années 1890, l'épargne française s'était surtout investie en Russie, en Égypte et dans l'Empire ottoman. Au cours des premières années du siècle, les épargnants français firent de malheureuses expériences dans les sociétés de chemin de fer américains et dans les sociétés pétrolières dont les actions n'avaient rien de commun avec les tranquilles obligations de père de famille auxquelles ils étaient habitués; ils vendirent massivement ces titres à partir de 1908 pour investir dans des valeurs industrielles étrangères. Ainsi, en 1910, 3,9 milliards de francs furent investis en valeurs étrangères contre un montant de 780 millions en valeurs françaises, en 1911, 2,8 milliards contre 800 millions et en 1912, 2,7 milliards contre 1,7 milliard.

La cause de cette situation reposait dans la dépréciation du capital des valeurs à revenu fixe alors que s'élevait le taux d'intérêt des valeurs industrielles. La rente française à 3 % cotait en juillet 1913 à son cours le plus bas depuis quarante ans; Edmond Théry, directeur du journal *l'Économiste* qu'il avait fondé avec Leroy-Beaulieu et auteur du *Péril jaune* en 1901, remarquait dans une étude établie en 1914 que la valeur nominale des titres des 162 valeurs principales de la Bourse de Paris avait diminué de près de 2,5 milliards entre décembre 1912 et juin 1913. Pour avoir un ordre d'idées, la moyenne des valeurs françaises rapportait un intérêt de 3,20 %, alors que l'intérêt moyen des valeurs étrangères était de 4,32 % et celui des valeurs industrielles de 5,74 %. Dans le domaine monétaire, on n'a voulu retenir de ce début de siècle, de la « Belle Époque », que le seul aspect de la stabilité des valeurs monétaires, devenu légendaire avec le mythe de l'étalon or; on a refusé de voir que sa réussite correspond avant tout à un état donné du rapport de forces international. Une autre caractéristique, mal connue sinon oubliée, de cette période est le renchérissement continu de la vie quotidienne qui poussait les épargnants à rechercher une augmentation de leurs ressources. Tous ces éléments firent que les épargnants s'écartèrent de plus en plus de toute considération sécuritaire en matière de placements.

Une thèse a soutenu que la situation créditrice de la France obligeait les établissements de crédit à mener une politique de placements à l'étranger. En effet, en système d'étalon or, une telle situation conduisait par le mécanisme de l'équilibre de la balance des paiements à assécher en partie ou totalement les réserves or des pays débiteurs, aboutissant à terme à l'arrêt des exportations vers les pays débiteurs qui ne pourraient plus régler leurs achats alors que ces mêmes pays, avantagés en outre par la baisse de la valeur de leur monnaie qui résulterait immanquablement de la situation, seraient incités à exporter leurs marchandises vers le pays créancier, en l'occurrence la France. Sa position avantageuse de créancier finirait à terme par se retourner contre lui.

Par conséquent, il importait :

1) d'apporter aux pays débiteurs suffisamment de capitaux pour leur permettre de faire face aux arrérages de leurs dettes sans assécher leurs réserves or (le même problème se posera

avec la question du paiement des réparations allemandes après guerre et sera l'objet des plans Dawes et Young qui instaurèrent un circuit international entre les États-Unis et l'Allemagne, circuit interrompu avec la crise des années 1929-1930);

2) de favoriser l'industrialisation de ces États débiteurs afin que l'accroissement de leur production, une fois vendue, engendrât suffisamment de moyens de règlement. (Mais on ne se préoccupait pas de savoir à qui seraient vendues ces marchandises en l'absence de marchés locaux porteurs, sujet bien actuel mais dont la problématique est encore mal comprise par nombre de gens.) Encore fallait-il que les sommes prêtées soient affectées à l'emploi prévu à cet effet, ce qui n'a pas toujours été le cas, notamment en Russie.

Pourtant, un tel comportement des établissements de crédit et des épargnants était une fuite en avant qui souleva à l'époque de nombreuses critiques, notamment celles accusant l'épargne nationale de ne pas s'investir suffisamment dans l'industrie, les établissements de crédit étant dénoncés comme ne jouant pas leur rôle; on accusait ce comportement d'accroître consécutivement notre retard industriel sur l'Allemagne dont les établissements de crédit consacraient l'essentiel de leur activité au renforcement de l'activité productive de la nation (ce comportement frileux demeure une caractéristique du système bancaire français, de même que le dynamisme du système de crédit allemand n'a pas faibli). De fait, à l'abri des tarifs Méline, notre agriculture ne reçut jamais suffisamment de capitaux pour entreprendre une modernisation qui aurait permis d'améliorer les rendements et de renforcer notre autosuffisance alimentaire; cela aurait été grandement utile durant la guerre alors que nos terres céréalières du nord de la France étaient soit occupées par l'armée allemande, soit transformées en champs de bataille.

L'insuffisance de capitaux affectés à la production industrielle n'a pas permis de constituer de grands groupes industriels, notamment dans la chimie, comme ont su le faire les Allemands. La guerre venue, l'insuffisance de la production française, aggravée par la perte de centres industriels passés aux mains des Allemands, obligera le gouvernement français :

a) à effectuer des achats considérables à l'étranger, entraînant des déficits commerciaux de 7 milliards en 1915, 14 mil-

liards en 1916, plus de 20 milliards en 1917, principalement avec les États-Unis,

b) de faire appel aux ressources immédiates de trésorerie et s'efforcer de mobiliser l'épargne accumulée au cours de plusieurs générations; pensons aux collectes d'or, aux bons de la défense nationale. Ces derniers, émis dès le 14 septembre 1914, étaient en fait des bons du Trésor qui circulaient comme des traites puisque la Banque de France acceptait de les escompter si leur durée n'excédait pas trois mois; il fallait dès lors faire en sorte que les souscripteurs renouvellent à chaque échéance leurs titres car cette dette flottante était source d'inflation potentielle. Le principe de ces bons, d'usage facile, fut adopté par nombre de belligérants. Pendant ce temps, rappelons-le, l'Allemagne trouvait dans le simple mécanisme des commandes de l'État la source de bénéfices suffisants pour alimenter des emprunts semestriels et se passait de la dépendance extérieure, dépendance qui, dans la situation de blocus qui était la sienne, l'aurait asphyxiée très rapidement (comme cela se produisit pour la Russie).

Ajoutons que la France, contrairement à une idée reçue, avait consacré fort peu de capitaux à la mise en valeur de son empire colonial car les placements coloniaux étaient réputés comme des placements à fonds perdus, à l'exception de l'Indochine. Elles n'ont pas concouru économiquement autant qu'elles auraient pu le faire à l'effort de guerre métropolitain.

Poursuivons. Nous avons vu que, plutôt que d'asseoir sa puissance sur la production matérielle nationale comme le faisait l'Allemagne, la France comptait sur l'importance de son portefeuille financier de l'ordre de 50 milliards de francs.

Cependant, qu'en était-il de ces valeurs financières somme toute nominales? L'apurement des comptes au lendemain de la guerre permet d'estomper l'illusion et de montrer le côté factice de ce genre de richesse :

— le démantèlement de l'Autriche-Hongrie a pratiquement anéanti la valeur des milliards prêtés à la double monarchie;

— les fonds ottomans ont vu leur valeur s'effondrer par suite de la disparition de la Sublime Porte et des guerres qui s'ensuivirent entre la Grèce et la Turquie et les problèmes caucasiens; les 18 milliards de francs prêtés à la Russie (dont seu-

lement 4 milliards en valeurs industrielles) étaient partis en fumée dans le brasier de la guerre et des révolutions de l'année 1917.

En réalité, outre le fait que dès le déclenchement des hostilités une partie de ces avoirs ne put être négociée, à partir de 1916, la moitié du portefeuille français ne pouvait plus fournir de ressources pour concourir au financement de la guerre. Pour financer ses achats de produits industriels, l'État français dut s'endetter, certes auprès de l'Angleterre (dont le crédit le plus important fut celui consenti le 25 avril 1916), auprès du Japon (pour 100 millions de yens), auprès de l'Espagne (qui fut assez réticente), mais essentiellement à l'égard des États-Unis, la gestion de la dette étant confiée à la banque Morgan qui agissait dans cette affaire comme le fondé de pouvoir du gouvernement de Washington, lui-même officiellement belligérant à partir d'avril 1917.

Il est à noter une curiosité : les emprunts contractés par les villes françaises auprès d'établissements de crédit américains. La raison se trouve dans les statuts de la Réserve fédérale américaine qui limitent les engagements de la part des banques vis-à-vis d'un emprunteur à 10 % de leur encaisse et de leurs réserves si aucune garantie ne leur est offerte. Si, en revanche, l'emprunteur peut exciper d'une garantie par engagement de consortiums, de villes, le montant des prêts peut s'élever à 25 % de la totalité des réserves et capital. Pour obtenir ces 25 %, on vit les villes de Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille émettre des obligations au taux de 6 % à concurrence de vingt-cinq millions de dollars par ville, l'État français assurant les opérations.

De tout cela, il faut retenir que cet endettement, causé en définitive par une trop grande légèreté des responsables économiques et politiques français, allait se traduire par un lourd service de la dette publique et commerciale au cours des années 1920, dette évaluée en 1923 à 165 millions de francs et dont les difficultés de règlement donnèrent lieu à des plans successifs de consolidation. On comprend l'importance que les gouvernements français attachaient à la question des réparations allemandes. Mais cela nous écarte de notre présent sujet. Revenons-y donc.

Nous venons de passer en revue les comportements adoptés par l'Allemagne et la France en prévision d'un conflit éventuel et les conséquences qui en ont résulté. Pourtant, lorsque

l'on étudie les méthodes qui ont présidé à la constitution du trésor de guerre dans chacun des pays, on constate un certain nombre de similitudes. C'est ce à quoi nous allons nous attacher maintenant.

La politique française consistait à centraliser et accumuler de l'or grâce à l'encaisse de la Banque de France. Et celle-ci émettait des billets, circulant librement, en une quantité représentative de l'importance de l'encaisse de métal précieux.

L'encaisse-or participait activement à l'économie du pays. En Allemagne, une partie des ressources monétaires allemandes était immobilisée dans la tour de Spandau et ne rapportait aucun intérêt, ne servait en rien à l'économie du pays, sauf en cas de guerre où l'or de Spandau était immédiatement versé à la Reichsbank pour servir de support à l'émission monétaire.

L'attitude allemande s'explique par une conception traditionnelle de la guerre, fort bien exposée par Clausewitz dans son ouvrage *De la guerre* et qui s'inspirait des leçons des campagnes napoléoniennes. Selon cette conception, l'État se charge d'équiper les armées et d'en supporter les frais d'équipement, après quoi on espère que le sort des armes sera assez favorable pour permettre très rapidement à la troupe de porter la guerre en territoire ennemi et de vivre sur cet ennemi. Le trésor de guerre est indispensable pour procéder à la mobilisation et accompagner le début des hostilités, tout en évitant de lancer immédiatement un emprunt de guerre onéreux.

Une sommité financière allemande, le docteur Adolf Wagner, se référant à l'exemple réussi de 1870, mettait en balance le manque à gagner dû à la stérilisation durable de capitaux et le gain à retirer en cas de guerre sur les meilleures conditions d'émission de l'emprunt de guerre, placé à un moment jugé favorable et choisi hors de l'emprise de la hâte. Chacun a toujours tendance à conserver des recettes et des procédés qui lui ont été bénéfiques dans le passé. Mais l'époque n'était plus la même et l'industrialisation de la guerre allait montrer rapidement le caractère obsolète d'une telle doctrine.

La méthode allemande manquait de souplesse car il fallait à chaque fois recourir à la loi pour déterminer de quel montant on doit accroître le trésor de guerre. En France, la liberté laissée à la banque centrale permet d'accumuler très rapidement les stocks d'or au montant souhaité par les politiques, sans aucune



forme de solennité particulière susceptible d'alarmer l'opinion nationale et internationale. Ainsi, la Banque de France se chargeait seule de constituer les réserves de métal précieux pour passer de l'économie de paix à l'économie de guerre. A partir de cette encaisse, la Banque de France pouvait faire des avances à l'État selon les besoins de sa politique.

L'émission de monnaie était réglée sur les besoins immédiats de l'État qui s'élèveraient fortement avec la mise en œuvre du plan de mobilisation.

Mais les banques devaient encore s'attendre, lors d'une déclaration de guerre, à ce que nombres de déposants effectuassent des retraits massifs vite thésaurisés à domicile, retraits qu'il allait falloir compenser par la mise en circulation de signes monétaires nouveaux. On n'allait pas pour autant, dans les premiers mois de la guerre, déclencher une vague inflationniste avec la mise en circulation massive de nouveaux signes monétaires, car la monnaie retirée de la circulation et thésaurisée n'a plus fonction de règlement. En effet, en technique financière — et c'est une grande erreur des théories monétaristes en vogue dans les années 1980 —, outre la vitesse de circulation de la monnaie qui est la variable la plus difficilement maîtrisable, on ne doit pas prendre en compte tant la totalité de la masse monétaire (ce que l'on appelle techniquement la monnaie de règlement, active, et la quasi-monnaie, passive, monnaie potentielle) qui est de nos jours désignée sous le vocable de M3, mais seulement la monnaie qui a fonction de règlement, la monnaie active désignée sous le vocable de M1.

En outre, bien que la politique d'accumulation d'or par la France fût limitée par l'impossibilité de pratiquer un accaparement systématique du stock d'or mondial sous peine de soulever l'hostilité internationale, elle avait permis de constituer en tout état de cause l'équivalent d'un joli trésor de guerre : en 1914, le stock d'or détenu par la France était considérable puisqu'avec près de 10 milliards de francs-or en sa possession (dont 5 milliards aux mains des particuliers), elle était détentrice du tiers du stock d'or mondial. La banque de France avait en définitive constitué des réserves métalliques suffisantes pour faire face au déclenchement d'hostilités de grande envergure mais elle n'était absolument pas préparée pour financer une guerre longue.

Pour conclure le présent propos, terminons par un phénomène imprévu lors de la déclaration de guerre : la panique qui s'empara des esprits en France.

Le 23 juillet 1914, l'ultimatum autrichien à la Serbie fit monter fortement la tension internationale au point que les milieux d'affaires passèrent de l'optimisme au pessimisme. Des ordres de vente massifs affluèrent à la Bourse, faisant effondrer les cours. A titre d'exemple, le 3 % perpétuel diminua de 81,45 francs le 23 juillet à 74 francs le 25 juillet; de même, le 3,5 % amortissable chuta de 90 francs à 85 francs. Devant la panique, la Chambre syndicale des agents de change suspendit les cotations des opérations à terme.

De son côté, le gouvernement Viviani prit une série de mesures :

— appliquant la clause de sauvegarde en matière de dépôts aux caisses d'épargne, il décida de plafonner les retraits des livrets d'épargne à 50 francs ;

— le 1<sup>er</sup> août, le gouvernement décréta le blocage des dépôts bancaires et des comptes courants au-delà de 250 francs de possibilités de retraits ; ce décret sera prorogé le 29 août pour les trente jours suivants en permettant toutefois les retraits pour paiements de salaires, d'opérations de fret et d'assurances mutuelles et agricoles. En fait, ces mesures, progressivement allégées et modifiées (notamment en matière de dépôts), seront reconduites jusqu'au 18 septembre 1920 ;

— le 31 juillet, un décret institua le régime des moratoires ; les dispositions de ce décret prolongeaient de trente jours francs les délais dans lesquels demeuraient valides les actes destinés à conserver les recours pour toutes les valeurs négociables souscrites avant le 1<sup>er</sup> août ou venant à échéance avant le 15 août.

Cette dernière mesure permit les ajournements successifs de la liquidation en Bourse de Paris. Puis un décret du 9 août 1914 institua un moratoire en faveur des banques. Ce moratoire des échéances entraîna celui des dépôts bancaires : les banques, n'ayant plus d'encaissements réguliers, perdirent un élément d'actif immédiatement réalisable. En outre, elles ne furent plus en mesure de bénéficier du mécanisme de réescompte de la Banque de France en transformant les valeurs commerciales de leur portefeuille en numéraire. Finalement, le 27 septembre 1914, le gouvernement décida de suspendre pour une durée

indéterminée le règlement des transactions antérieures au 4 août 1914. Les sommes dues au titre de ces transactions furent augmentées d'un intérêt moratoire de 5 % par an.

Mais, la guerre prenant mauvaise tournure (le 5 septembre 1914, au moment de leur avance extrême, les Allemands s'approchèrent à vingt kilomètres de Paris), on ne procéda ni à la liquidation du 15 août ni à celle de début septembre, jusqu'au moment où le gouvernement, en cours de déménagement à Bordeaux, décida de fermer la Bourse. Elle ne fut rouverte que le 27 septembre pour les seules opérations au comptant. Il faudra attendre le mois de novembre 1914 pour que l'État prenne des mesures en faveur de la Bourse en faisant une avance de 200 millions à la Chambre des agents de change afin que ceux-ci puissent régler le remboursement des reports d'échéance évaluées à 500 millions. En fait, seuls 16 millions furent utilisés, les créanciers étant vite rassurés par la simple possibilité de se voir remboursés. Toutefois, la place financière de Paris ne sera assainie qu'en septembre 1915, lorsque le gouvernement, abandonnant l'idée d'une guerre courte, s'organisera pour la longue période en lançant notamment un grand emprunt. Quant à la rente de 3,5 %, elle fit l'objet d'un échange contre des obligations à 5 %, la guerre ayant entraîné une augmentation des taux d'intérêt. En Allemagne, où la panique gagna nombre de détenteurs de titres, les bourses furent fermées le 4 août, la convertibilité du mark suspendue et le taux d'escompte augmenté de 4 à 6 %.

En fin de compte, la guerre avait détruit la prépondérance de l'Europe et durablement déstabilisé l'ordre économique et financier, dominé après 1918 par les États-Unis dont le produit national brut doubla (en prix courants) de 1914 à 1920 et augmenta (en prix constants) de 20 % durant la même période. Les rentiers et autres épargnants furent largement ruinés par la dévalorisation de toutes les valeurs et des monnaies qui, comme le franc français, avaient perdu les 4/5 de leur valeur.

# ***UN PLAGIAIRE BOURRÉ DE TALENT***

**Thomas Jackson**

**Martin Luther King est une personnalité majeure de l'univers médiatique américain et mondial. Dans les rues, des vendeurs à la sauvette proposent son portrait sur des maillots ou des épinglettes. Son visage rond et heureux orne nombre de timbres et de documents officiels. Aux États-Unis, la pression des organisations racistes noires a contraint les gouvernements des États fédérés à adopter un jour férié en l'honneur de cette figure emblématique de la communauté afro-américaine. Pourtant, la personnalité de ce saint laïque possède de nombreuses zones d'ombre. Son goût immodéré pour les très jeunes filles avait été relevé par des esprits vraisemblablement malveillants. En revanche, nul ne s'était jamais interrogé sur ses qualités d'écrivain. C'est chose faite grâce à un étudiant qui eut la curiosité de se pencher sur les sources de la pensée de Martin Luther King. Une grosse surprise l'attendait.**

**Dans l'univers intellectuel français le plagiat, une fois découvert, est un motif d'opprobre relative vite oublié. Citons Jacques Attali pompant allégrement aussi bien Élie Wiesel, le fameux fantaisiste international qu'Ernst Jünger, l'écrivain allemand. Ou bien Antoine Spire pourfendeur de « politiquement non corrects » de tout poil qui fut suspendu par l'université de Bordeaux ; ou bien encore l'amuseur Thierry Ardisson.**

Cette mansuétude française ne trouve pas son pendant outre-Atlantique où le plagiat est à juste titre considéré comme un crime contre l'esprit méritant des sanctions exemplaires.

Ainsi, Joseph Biden candidat à la candidature présidentielle dut renoncer à ses ambitions car il s'était inspiré pour un de ses discours du texte d'un travailliste britannique. L'université de Boston révoqua un doyen qui avait repris des passages d'un article du *Wall Street Journal* dans une allocution de rentrée, etc.

Bel exemple de probité intellectuelle que l'Amérique offre au monde admiratif? Voire. Voici un superbe contre-exemple qu'il faut méditer.

Tout le monde a entendu parler de cette grande figure morale qui a marqué l'Amérique moderne, ce chantre de la réconciliation des races, je veux parler de Martin Luther King. Il est devenu un saint laïque prônant par sa parole et par ses écrits les vertus d'une société multiraciale.

A la fin de 1987, Theodore Pappas, un étudiant américain collaborant à la préparation de l'édition complète des œuvres de Martin Luther King fit la découverte que le grand homme avait « emprunté » une bonne part de sa thèse de doctorat.

Informé de cette stupéfiante révélation, l'universitaire responsable du projet, Clayborne Carson, décida de passer sous silence ces vérités embarrassantes. Par cette décision, il mettait en branle une des plus importantes entreprises de falsification historique contemporaine.

L'étudiant, furieux de se voir déposséder d'une si importante découverte, rédigea un livre qu'il proposa à tous les grands éditeurs américains. Aucun ne prit le risque de le publier. Sans le savoir, ce jeune homme rejoignait avec Faurisson, Notin et quelques autres, le club ultrachic des impubliables.

A la lecture des résultats de l'enquête de Theodore Pappas, il est évident que le plus grand penseur noir du xx<sup>e</sup> siècle avait commencé à copier dès son plus jeune âge. Cela démontre pour le moins qu'il avait conscience de ses limites intellectuelles.

La tâche de l'enquêteur fut grandement facilitée par le travail exhaustif des universitaires qui préparèrent la publication des œuvres complètes du grand homme. On y retrouve ses premiers écrits rédigés au séminaire Crozer où il reçut un premier diplôme en 1951.

Theodore Pappas explique qu'il est simple de trier le bon grain de l'ivraie : « Les plagiats de King sont faciles à détecter car le style des emprunts détonne fortement parmi une prose de collégien. En règle générale, si les phrases sont bien écrites, incisives, éloquentes ou bien si elles contiennent des images, des allusions, des analogies ou des métaphores, il est facile de conclure que l'on se trouve devant un "emprunt" littéral. »

Pappas relève que, dans un devoir écrit dans ce séminaire, vingt des vingt-quatre paragraphes qu'il contient sont copiés sans altération. King a poussé le vice jusqu'à se plagier lui-même en recyclant comme originaux des textes déjà écrits par lui.

Un des moments les plus forts de la démonstration de Pappas est la comparaison de passages de la thèse de doctorat de King et celle d'un de ses camarades d'université, Jack Boozer. Le futur apôtre des Noirs américains a non seulement copié mot pour mot des pages entières de son camarade, mais il lui a volé toutes ses idées. King pousse le vice jusqu'à copier les citations et l'appareil de notes (fautes de frappe comprises) du travail de son camarade.

Il est frappant d'apprendre que Boozer avait écrit sa thèse seulement trois ans avant King et qu'ils avaient tous deux le même directeur de thèse. Malheureusement, ce dernier est passé de vie à trépas et nous ne saurons jamais s'il avait manqué de remarquer le plagiat ou bien s'il avait encouragé King dans cette direction pour lui permettre de décrocher son doctorat.

Le second enseignant chargé de lire les travaux des thésards est toujours en vie. Interrogé au sujet des « emprunts » de King, il avoue aujourd'hui qu'il était à cette époque « naïf » et qu'il n'avait jamais imaginé qu'un étudiant puisse copier un camarade aussi effrontément.

King ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Une fois devenu célèbre, riche et adulé, quand le monde entier voyait en lui le parangon des vertus noires, il poursuivit ses plagiats. Sa *Letter from a Birmingham City Jail* contient des passages passe-partout qu'il avait utilisés si souvent qu'il les connaissait par cœur. Plus grave encore, certains des passages clefs de son si célèbre *I Have a Dream* sont pompés en droite ligne d'un prêche de 1952 prononcé par un pasteur inconnu nommé Archibald Carey. Pour aggraver son cas, sa conférence lors de la remise de son

prix Nobel et ses livres *Strength to Love* et *Stride Toward Freedom* sont partiellement copiés sur des œuvres d'autres auteurs.

Certains lecteurs peuvent avancer l'idée que King croyait de bonne foi que les textes et les idées qu'ils contiennent appartiennent à un patrimoine commun de l'humanité que tout un chacun peut utiliser pour accroître la conscience morale de ses concitoyens.

Grave erreur. Notre ami le King des Noirs prit le soin de déposer tous ses textes (principalement son *I have a dream* dont on nous rebat les oreilles dès qu'il est question quelque part des Noirs des États-Unis). La fondation King poursuit en justice tous ceux qui utilisent les textes du maître sans avoir au préalable passé la monnaie. Le grand quotidien *USA Today* en fit la coûteuse expérience.

On connaît depuis longtemps les autres travers du saint King. Le FBI lui a collé aux fesses durant tant d'années que ses moindres incartades sont bien répertoriées. On sait que dans les archives dorment des secrets de polichinelle, notamment son goût pour les très jeunes filles. La grande figure morale des Noirs américains cache tant de défauts que le gouvernement américain a décidé de mettre au secret les archives concernant King.

### ***Blanchir King à tout prix***

Pourquoi un tel acharnement à blanchir King ? L'établissement blanc américain mène une aberrante politique de mise en valeur des Noirs en leur attribuant des héros et des vertus qu'ils n'ont pas. Le fond de l'affaire est simple. Les Noirs américains n'ont pratiquement aucune chance, en tant que groupe constitué, de s'intégrer à la société normale américaine. Il est frappant de constater que des Noirs étrangers, haïtiens ou africains, réussissent mieux qu'eux, sans parler des Latino-Américains, des Asiatiques ou des juifs (ces deux dernières catégories surclassent même les Américains d'origine européenne). Une malédiction semble peser sur ces malheureux descendants d'esclaves. Pour éviter une explosion raciale, la classe dirigeante blanche multiplie les concessions symboliques. Elle promeut une petite classe de Noirs intégrés qui sert de modèle aux autres et elle multiplie les gestes honorifiques.

Ainsi, Martin Luther King a été propulsé après sa mort au rang de saint laïque. Il est le seul Américain à l'origine d'un jour férié obligatoire en son honneur. On ne compte plus les timbres et autres manifestations publiques de vertu. Il est devenu aux yeux de tous le prototype du Noir américain. L'accuser reviendrait à accuser tous les autres Noirs.

La première ligne de défense fut : « Il ne l'a pas fait et s'il l'a fait, cela n'a aucune importance. » Carson, le responsable de la publication des œuvres complètes du King interdisit à ses collaborateurs l'utilisation du terme « plagiat ». Il prescrivit l'utilisation des expressions « similarités » ou « appropriations textuelles ». Quand des journalistes venaient l'interroger au sujet des rumeurs de plagiat concernant le King, il les envoyait sur de fausses pistes. Il faut préciser au sujet de ce projet qu'il s'agit d'une formidable pompe à finances pour ceux qui y participent. En huit ans, ils ont récolté des millions de francs des grandes entreprises tout en ne publiant qu'un seul volume des œuvres de King (sur un total projeté de quatorze).

La veuve éplorée du King prit également part à l'opération de camouflage en refusant de rendre publiques les brouillons et les notes préparatoires de son mari.

On sait maintenant que les grands journaux américains étaient au courant des preuves de plagiat contre King mais ils avaient tous décidé de ne rien faire. Par malchance, les Britanniques lâchèrent le morceau et le *Sunday Telegraph* se gaussa du génie créateur du King.

Ne pouvant plus cacher la vérité, la presse américaine accepta d'en parler, mais en réduisant à néant la portée de cette découverte et en l'accompagnant d'éditoriaux lénifiants. L'université de Boston forma un comité *ad hoc* et conclut que le King n'avait pompé que 45 % de la première partie de la thèse et 21 % de la seconde. En conséquence, il s'agissait bien d'un excellent travail universitaire et il n'y avait aucune raison de déchoir le *de cujus* de son doctorat.

Keith Miller, un universitaire de l'Arizona remporte néanmoins la palme aux concours des faux culs. Dans son ouvrage *Une voix de délivrance, le langage de Martin Luther King*, Miller explique que les Noirs (« les non-Blancs ») ont une forte tradition orale et qu'il est idiot de leur appliquer les règles d'originalité et de références applicables aux européens. Il poursuit :



« Comment une telle personnalité pourrait-elle s'être rendue coupable de ce que la plupart des gens définissent comme la pire faute qu'un écrivain puisse commettre ? » Il conclut : « Cette contradiction doit nous conduire à redéfinir ce qu'est pour nous le plagiat. » Cet honorable universitaire américain n'utilise jamais le terme. Il tourne autour du pot : « intertextualisation [sic], réunion de voix, incorporation, emprunt, consultation, absorption, alchimie, adoption, synthétisation [re sic], écho, résonance, réverbération », etc.

Martin Luther King avait de bonnes raisons de commettre d'innombrables plagats. Il était nul. Theodore Pappas écrit que notre grand homme faisait partie des plus mauvais élèves en anglais et en vocabulaire, en analyse quantitative et en philosophie.

### *Un Noir qui éclaire*

Le cas du King nous apporte beaucoup de lumières sur l'Amérique contemporaine et sur la France de demain. La protection de l'image de chef noir par l'établissement blanc américain est une terrible manifestation de racisme implicite. Si la société américaine avait réellement confiance dans les capacités intellectuelles de ses concitoyens noirs, elle n'hésiterait pas une seconde à sanctionner King comme elle aurait sanctionné n'importe quel autre citoyen coupable des mêmes fautes. Mais tous les responsables américains connaissent la vérité. Ils savent aussi que sanctionner le King les obligerait à sanctionner également, par exemple, Alex Haley, le célébritissime auteur de *Racines* (il pompa un romancier blanc) ou Maya Angelou, la poétesse noire qui écrit un poème à l'occasion de l'arrivée au pouvoir de Bill Clinton (elle s'inspira du poème d'un autre).

Nous vivons dans une société des apparences. La vérité ne compte pas. Seule compte la parole des médias et des personnalités morales autorisées à pontifier. De toutes les façons, pourquoi dire la vérité ? C'est interdit.

Une version plus longue de ce texte a été publiée originellement dans *American Renaissance*. Nous conseillons vivement à nos lecteurs de s'abonner à ce passionnant mensuel. Abonnement annuel 40 US \$. Pour s'abonner envoyer le montant en dollars ou en billets de banque français. Vous pouvez écrire en français, le rédacteur en chef est francophone. Envoyez votre commande à : *American Renaissance* : P.O. Box 1674 – Louisville – KY 40201 – Etats-Unis Télécopie : (19 1) 502 637 9324.

# **LA BATAILLE DE LITTLE BIG HORN**

**« ILS SONT MORTS AVEC LEURS BOTTES »**

**Jean Silve de Ventavon**

**Dans les sanglantes guerres indiennes qui ont jalonné la conquête par les Anglo-Saxons des terres vierges des grandes plaines du continent nord-américain, la bataille de Little Big Horn est la dernière victoire significative des Peaux-Rouges contre les Visages-Pâles.**

Aux États-Unis, le lendemain de la guerre de Sécession — la guerre entre les États pour le Sud, la guerre civile pour le Nord —, la forte natalité de la population blanche fut l'un des mobiles primordiaux de la mémorable « Marche vers l'Ouest ». Il y avait là-bas, franchi le Mississippi-Missouri, de vastes terres royaumes des Indiens nomades, des bisons, et les Américains d'origine européenne quand ils les conquérèrent et les exploitèrent obéirent, certes, à des préoccupations économiques, mais également à l'instinct de survie inhérent à leur robuste race. « La plèbe enrichie », qu'à juste titre stigmatisa Proudhon, résidait à Washington, à Philadelphie, à New York, à Boston, on ne l'apercevait point sous les drapeaux, point chez les pionniers. Elle était gouvernementale, banquière, intellectuelo-artiste, elle n'était pas colonisatrice. Amalgamer les perceurs de routes, soldats, paysans, prospecteurs, et les gens symboles du ploutocrate *Establishment* yankee est le fait ou d'idéologues, ou d'âmes ingénues qu'émerveillent les sauvages mœurs peaux-rouges et qu'influence trop le « néo-rousseauisme » à la mode.

L'exode à travers la Prairie, de 1845 à 1850, des Mormons, nocifs pseudo-visionnaires autant qu'hardis aventuriers ; le rush de l'or de 1848 et de 1850 en Californie ; la fabuleuse édification, besogne de titan entreprise au mois de juillet 1861, de la voie ferrée qui reliera la côte est à la côte ouest avaient déjà opposé, les armes à la main, Blancs et Indiens. Le choc était obligatoire : les Blancs domptaient, asservissaient la Nature ; les Indiens l'identifiaient au Grand Manitou, et subissaient son joug, dociles, terrifiés. Ce contraste culturel, absolu, rendait inconciliables les deux peuples...

Jusqu'en 1865, toutefois, les hostilités entre Visages-Pâles et Peaux-Rouges restèrent au stade de la sanglante escarmouche. La trouée de la piste Bozenam au cœur des espaces de chasse indiens, le massacre de nombreux immigrants par des Sioux et des Cheyennes près de Denver, la ruine, par le colonel Chevington, d'un wigwam cheyenne à Sand Creek changèrent les choses. La guérilla se métamorphosa en guerre, en une guerre de vingt-cinq ans qu'interrompirent de temps à autre de brefs et hypocrites armistices. La journée de Little Big Horn est un épisode de cette « guerre indienne », de ces « guerres indiennes ». Le courage du 7<sup>e</sup> escadron du 7<sup>e</sup> régiment de cavalerie US et le talent militaire de son ennemi, le chef sorcier Taureau-Assis, le muèrent en une sorte de poème épique doublé d'une splendide leçon de stratégie.

Lorsque arriva aux Blancs la nouvelle, en novembre 1875, que les sous-sols des montagnes Noires recelaient de gigantesques filons d'or, un flot de prospecteurs inonda le Dakota, et le président Ulysse Grant, ne voulant point échauffer la discorde, offrit six mille dollars à Cheval-Fou, l'un des puissants chefs sioux oglalas maîtres du territoire, afin d'acquérir le droit de jouir paisiblement du pactole. « La terre sur laquelle on marche n'est point à vendre ! », lâcha le farouche barbare au messager de la Maison-Blanche. Cheval-Fou avait roulé les dés de fer. Grant accepta le jeu, et il chargea le général Alfred T. Terry de contraindre les Indiens à rentrer, avant le 1<sup>er</sup> janvier, dans les réserves qu'ils avaient quittées le visage et le corps striés de belliqueuses peintures. Trois mois passèrent, ponctués de raids meurtriers sur les caravanes, les campements, les ranches, les tipis.

En avril, les chefs sioux hunkpappas et oglalas Taureau-Assis, Cheval-Fou, Deux-Lunes, Pizi Gall, Lune-Noire, Aigle-Tacheté, Touche-aux-Nuages plantèrent leurs totems le long de la Rosebud River au fond du canyon de la Mort. En juin, à Ask Creek, ils adorèrent le Dieu-Soleil ; pompe décisive. La ronde rituelle achevée, Taureau-Assis, secoué de transes, la bouche écumante, invoqua le Grand Manitou, les ancêtres, les fleuves, les forêts, la brise et la bise, l'ouragan, l'orage, prophétisa la victoire des tribus, et appela les Cheyennes à l'union anti-blanche. Les exhortations du vaticinateur illuminé furent entendues : onze à douze mille Peaux-Rouges, Sioux et Cheyennes associés, prirent le sentier de la guerre.

L'affaire commença mal pour les Habits Bleus. Un escadron que dirigeait le colonel Reynolds, le bras droit du général Crook, adjoint de Terry, tomba vis-à-vis d'une bande de Sioux au bord de la Powder River. Reynolds jugea la horde plus fournie qu'elle ne l'était et, blême de frayeur, intima vite à ses hommes de gagner le large. Les effectifs de Crook, effectifs encombrés de blessés et qu'une multitude de Peaux-Rouges harcelaient, durent réintégrer leurs bases à Fort Fatterman. Ulcéré, maudissant la veulerie de Reynolds, le général avait pu néanmoins, d'un plomb de faible calibre, expédier *ad patres* un chef sioux.

L'infortune de Crook perdurera. Le 17 juin 1876, à une enjambée de la Rosebud, son bataillon de mille deux cents soldats se heurta impromptu à mille guerriers de Cheval-Fou. Fatale rencontre. Les Habits Bleus manqueront de cartouches ; ils rompront, pas à pas, mais ils rompront, et Crook omettra, faute impardonnable, de prévenir de sa reculée les généraux Terry et Custer avec qui il devait maintenir le contact à n'importe quel prix.

Les futurs preux de Little Big Horn partirent du fort Abraham-Lincoln le 17 mai 1876, à l'aube. Ils étaient six cents soldats, vingt-huit officiers, une vingtaine de sous-officiers, et composaient le 7<sup>e</sup> escadron du 7<sup>e</sup> régiment de cavalerie US. Cent cinquante volontaires, Blancs et Indiens, quatre canons, ou quatre mitrailleuses, le détail est imprécis, cent dix chariots, des mules les accompagnaient. Musculeux, les cheveux blonds et bouclés, les yeux clairs et durs, des dents de loup, une veste de

daim en guise de dolman, un foulard ponceau négligemment noué au col, le général — de courtoisie — George Armstrong Custer, créateur du 7<sup>e</sup> de cavalerie, chevauchait un superbe alezan à la tête de la troupe. Custer avait interdit, voilà seize ans, le chemin de Washington à l'armée sudiste et, le Dixieland vaincu, taillé en pièces à Washita les Cheyennes du cruel Noir-Chaudron. Au sentiment de tous les Yankees, et au sien ! il était une gloire nationale.

Les Habits Bleus et les éclaireurs du beau George n'ont nulle crainte. Ils idolâtrèrent Custer, et s'imaginent invincibles, quoique la moitié des leurs n'aient jamais été au feu, quoique les springfields pendus aux arçons ne tirent qu'un coup à la fois et que les douilles de ces tringlôts soient de métal mou... Soldats et scouts progressent, les tenues impeccables, scandant à pleins poumons *Garry Owen* — l'hymne du régiment — et *The Girl I left behind me*. Départ viril, allègre, insoucieux. Nonobstant, une sourde angoisse étreint la femme de Custer et M<sup>me</sup> Calhoun, la jolie épouse de l'un des officiers du général, lesquelles, de la porte du fort, saluent, une écharpe aux doigts, la crâne phalange : l'horizon rose paraît avoir englouti le 7<sup>e</sup> escadron...

La chaleur est torride. Autour de Custer avancent son frère, le capitaine Thomas Custer, son neveu Mark Kellog, jeune journaliste à la stature de géant, son intime le capitaine Myles Keog, ex-zouave de souche irlandaise qui, friand de whiskey, titube un peu sur un hongre bai baptisé Comanche. Leurs plaisanteries ne réussissent point à égayer le général. La mauvaise humeur de Custer a un triple fondement : Grant le boude depuis qu'indifférent au scandale il a fustigé les louches intrigues des gratte-papier du bureau des Affaires indiennes ; les politiciens de Washington témoignent d'une hargne croissante à l'encontre de l'Armée ; enfin, brimade inouïe, les grosses épau-lettes ont enlevé ses sabres au 7<sup>e</sup> prétextant que le cliquetis des fourreaux serait perçu des Peaux-Rouges et les avertirait de la marche des cavaliers. George Armstrong Custer dépossédé de sa bonne latte ciselée de la noble devise : « Ne me tire jamais sans une juste cause, ne me rengaine jamais sans avoir combattu ! » « *My God*, gronde intérieurement le vainqueur de Noir-Chaudron, je prouverai au président, aux badernes de l'état-

major, aux péquins et aux Peaux-Rouges que, même diminué de mon glaive, je suis inégalable ! » La bravoure de Custer reconnue et son courroux admis, l'impartialité oblige ici à rappeler la roide phrase des historiens Lucius Behe et Charles Cleaf ; elle brosse du général un portrait assez éloigné de l'image qu'en a montré le fringant Errol Flynn dans le film *la Charge héroïque* : « Il [Custer] fut porté, de par son écrasante défaite, à une immortalité que ni son amour du whiskey, ni son déplorable commandement n'auraient pu [...] lui acquérir. »

Le 19 ou le 20 juin, Custer, ses Habits Bleus et ses scouts firent jonction, au confluent de la Yellowstone River et de la Rosebud, avec Terry, que secondait le général John Gibbon, et l'ensemble de l'armée. Le major Marcus Reno venait de repérer des traces de mocassins indiens, de sabots, de foyers chauds.

Elles jalonnaient les gorges de la Little Big Horn Mountain. Alors, le 21, Terry — il ne savait point la débâcle de Crook — envoya Custer explorer le site, spécifiant à l'impétueux : « Ne faites rien seul, ne soyez pas gourmand » ; et le sauveur de Washington, Reno, les soldats et les éclaireurs du 7<sup>e</sup> mirent cul en selle ; ils avaient laissé les canons, ou les mitrailleuses, de l'escadron à Terry. « Les fardiens nous embarrasseraient », aurait tranché Custer qui, semblablement inconscient, aurait refusé le soutien des quatre divisions du colonel Brisben : « Pouah, un rhumatisant !... »

Le 22, le vent abattit le drapeau du 7<sup>e</sup> fixé au seuil de la tente du général. Le présage était funeste. Le dimanche 25, écoulées trente-six heures de fouilles et les quatre compagnies du capitaine Benteen immobiles, gardiennes du « pack-train », à quelques miles de la colonne, des guides crows entérinèrent les propos de Reno. Les empreintes, les alignées de braises vont bien vers la montagne de Little Big Horn, vers des tipis établis, innombrables, à un vol d'oiseau de la rivière homonyme. Muets, les cavaliers enveloppent le wigwam. Le général l'observe, jubile : « Godam ! Voici la fortune de Custer ! Le plus gros village peau-rouge du continent ! », et il décide de gripper la place sans en instruire Terry. Clio l'accusera d'avoir à ce moment agi en égoïste, d'avoir cherché, grâce à un acte spectaculaire, à renflouer son crédit auprès de Grant. Elle est sévère. La cause de Custer mérite d'être plaidée. Primo, le général pensa qu'en

l'hypothèse où sa troupe resterait inactive, les Indiens risquaient de lever le pied; secundo, il ignorait qu'au cours des derniers jours Taureau-Assis, le chef suprême des insoumis, avait rameuté en la montagne de Little Big Horn, aidé de Cheval-Fou et de Pizi Gall, trois mille cinq cents guerriers, neuf cents nantis de carabines et de fusils Henry et Winchester modèle 1866; tertio, le malheureux ne pouvait pas deviner que le très astucieux sorcier avait parsemé le pays d'indices attestant la présence de Peaux-Rouges afin qu'ils attirassent les Visages-Pâles à l'endroit de son choix... de sa chausse-trape.

Custer n'est point Clausewitz. Il mènera cinq compagnies, Reno trois; il attaquera les tipis en aval de la Big Horn River, Reno en amont. Plan rudimentaire...

Reno force le premier le wigwam. La brusque ruée des Habits Bleus apeure les Indiens. Sioux et Cheyennes se dispersent. « Hourra! Hourra! Hourra! », clament les cavaliers. Hourras inconsiderés. Le tomahawk brandi, l'intrépide Pizi Gall regroupe les fils du Manitou, et une pluie de plomb, de javelots, de flèches, arrêtent les assaillants qui, à l'abri des chevaux qu'ils ont démontés, fusillent les cohortes emplumées. Rage contre rage! A midi, les Indiens dominant la situation. Il est possible à Reno ou de s'employer à raccorder Custer, ou de cramponner un boqueteau voisin, et de le tenir à la bravade, ou de fuir. Le pleutre arrête de fuir. Les Habits Bleus foncent à bride avalée à la rivière. Les balles, les lances, les dards des Indiens, admirables manœuvriers, opèrent une hécatombe. Vingt-neuf cavaliers et un trio d'officiers culbutent. Maintenant, leurs compagnons ont joint la berge opposée. Ils n'iront point au-delà. Les Peaux-Rouges les pressent, vociférant d'infernaux « Hoka hey! hey! Hoka hey! Woop! Woop! Woop! » Accrochés à un piton feuillu, toute la nuit les valeureux soldats du lâche Reno résisteront aux tempétueuses offensives de Pizi Gall, des trompe-la-mort osant courir remplir les gourdes à la Little Big Horn, malgré les grêles de mitraille, de sagaies et de traits. À l'aurore, les Indiens abandonneront l'affaire.

Personne n'était accouru au secours des assiégés, hormis Benteen, qui avait imparfaitement saisi le sens d'un billet de Custer : « Ralliez immédiatement. Gros village. Amenez mules », et les cavaliers du lieutenant de Rudio, diables-à-quatre point zélés à évacuer le wigwam.

Ses compatriotes ne pardonneront jamais à Reno sa coura-dise : « Si Reno avait poursuivi la charge, affirma le capitaine Moylan, un officier du major, nous serions tous en vie. » La commission qu'institua Grant pour élucider les raisons exactes de la boucherie du 25 juin 1876 fut davantage indulgente. Elle absolva Reno, mais en des termes équivalant à une gifle morale : « Si les subordonnés ont fait plus à certains égards que le major Reno, déclarèrent les enquêteurs, rien dans sa ligne de conduite ne peut être blâmé. » Reno n'eut point la pudeur de se faire oublier. Il fut successivement traduit devant une cour martiale en 1877 et en 1880, en 1887 prévenu « de tentative de séduction sur la femme d'un subordonné absent », en 1880 « de conduite indigne d'un officier et d'un gentleman lors d'une rixe de saloon, et de plusieurs cas d'ivresse manifeste ».

Tandis que Reno perdait l'honneur, Custer, lui, devenait un héros de légende.

« *Charge! God dam them!* », avait hurlé le général, et, suivi de son bataillon piquant des deux, les totems protecteurs renversés du poitrail des roussins, il était parvenu au centre du wigwam. Stupeur! Les deux cent sept cavaliers ne voient là qu'une foule de squaws, de bambins, de vieillards qui chignent, épouvantés. La victoire n'a-t-elle exigé qu'un galop? Hélas! Soudain, des combes alentour jaillissent, agressivement peinturlurés, des essaims et des essaims d'Indiens à cheval. Munis de fusils, de javels, d'arcs, ils sont deux mille cinq cents, qu'entraînent Cheval-Fou et Deux-Lunes. Installé au sommet d'une éminence, Taureau-Assis règle leurs mouvements, et, en extase, prie le Grand Manitou. « Hoka hey! Hoka hey! Hoka hey! Woop! Woop! Woop! », rugissent les fauves sioux et cheyennes. Le piège a fonctionné.

Le péril est extrême, mais Custer a un extrême sang-froid. Il ordonne la retraite. Le dessein du général est simple. Il consiste à ce que ses cavaliers occupent une butte qui jouxte le wigwam, la transforment en forteresse, et y attendent, le springfield vigilant, les troupes de Terry, ou de Crook, ou de Reno, ou de Benteen, de Benteen auquel il mande un scout porteur du fameux mot : « Ralliez immédiatement. »

« En avant! Chargez! », tonitrué Custer; et les Habits Bleus bousculent les échelons indiens. Des engagés imberbes de l'arrière-garde s'affolent : « *Pity us! Take us prisoners!* », sup-



plient-ils les Peaux-Rouges. Les capitaines Keog et Calhoun jugulent avec promptitude la panique, et la frêle section endigue le flux des guerriers. Un instant. Les Indiens écrasent le peloton, touchent le mamelon qu'ont à présent gagné le général et le gros des cavaliers.

A couvert de leurs montures, les Habits Bleus, ruisselant de sueur, maculés de fange, truffent de plombs les hideuses légions. Tournoyantes, elles se rapprochent d'eux de minute en minute. Debout sous les plis de la soie du 7<sup>e</sup> que voile la fumée de la poudre, Custer nargue les projectiles, et un colt dans la main droite, un colt dans la main gauche, tire, tire, tire. Continuellement, le trompette sonne la charge. Terry, ou Crook, ou Reno, ou Benteen interviendront-ils ? Non.

Et c'est l'horrible hallali. Les Habits Bleus, balles épuisées, frappent les Indiens de la crosse des springfields bouillants, et du poing, et du poignard, et de la botte, mordent les chairs bariolées. La gigantomachie est finie. Sioux et Cheyennes submergent Custer et les débris du 7<sup>e</sup> escadron. Les rauques chants de triomphe indiens remplacent le bruit des salves, les jurons, les hallucinants « Hoka hey ! Hoka hey ! Woop ! Woop ! ».

L'épilogue de la bataille releva du cauchemar. Les rares soldats échappés à la tuerie furent traînés aux tipis, liés à la queue de chevaux ; là, des femelles hystériques les mutilèrent atrocement, puis les jetèrent dans les flammes d'un brasier en offrande à leur Grand Manitou. Les guerriers scalpèrent les vivants comme les trépassés, sauf, hommage à sa vaillance, George Armstrong Custer, Mark Kellog et Myles Keog, l'un parce qu'il avait écrit des articles favorables aux Peaux-Rouges, l'autre parce qu'il avait au cou un médaillon chrétien que les tortionnaires crurent être un gri-gri. Au crépuscule, Comanche hennissait encore, plaintif, à un yard du cadavre de Myles Keog.

« The Custer's last rand » fut vengé de façon implacable. Le 29 décembre 1890, à Wounded Creek, Dakota, des escadrons du 7<sup>e</sup> de cavalerie, appuyés de quatre mortiers Hotchkiss, investirent le wigwam du chef Grand-Pied. Le breveted-general James W. Forsthyte commanda aux Habits Bleus de bombarder les tipis, et, ceux-ci anéantis, de procéder à l'extermination des habitants qui survivaient, guerriers et squaws, adultes et nourrissons. Ces terribles représailles eurent lieu au cri de *Remember Custer!*

## **En juin 1994 comme en juin 1944, un vent de liberté souffle d'Amérique.**

**Découvrez la radio américaine qui dit tout haut  
ce que la majorité des historiens français  
n'ose même pas penser tout bas !**

Dites non à la censure imbécile qui interdit aux universitaires de parler publiquement en toute liberté sur le territoire français.

Comme l'ont fait avant vous des millions de Français durant l'occupation allemande, allumez votre poste de radio pour écouter une voix libre qui défie le lobby qui fait la loi dans notre pays.

### **Radio liberté en ondes courtes :**

Samedi, 22 h 00, 7 355 mghz, 41 mb.

Dimanche, 17 h 00, 15 420 mghz, 19 mb.

### **Télévision liberté par satellite:**

Dimanche, 23 h 00, Galaxy 3, Transpondeur 1. Ce satellite américain ne couvre malheureusement que les Antilles.

*Attention, les horaires sont en heure américaine de la côte est, soit en été un décalage de 6 h avec la France.*

Pour les téléspectateurs européens, il est possible de commander les cassettes vidéo des programmes pour seulement 30 dollars chacune.

Pour vos commandes ou pour plus de renseignements, écrire, téléphoner ou faxer à :

### **Ernst Zündel,**

206 Carlton Street, Dept. Inf, Toronto, ON. M5A 2L1. Canada.

Téléphone (19-1) 416 922 9850.

Fax (19-1) 416 922 8614.

**Albert Kehl**

*Le Christianisme actuel,  
imposture ou réalité ?*

\*\*\*

*Jésus ! La Bible parle !*

M. Albert Kehl est assurément un révisionniste heureux. Heureux parce que jusqu'à présent aucune loi n'interdit ses études personnelles de la Bible et surtout la diffusion de conclusions différentes de celles couramment répandues par les diverses églises de la Chrétienté.

*Le Christianisme actuel,  
imposture ou réalité ?*

\*\*\*

*Jésus ! La Bible parle !*

**ALBERT KEHL**

Rejetant délibérément tout appel à l'irrationnel, se fondant sur une lecture des Textes Saints, l'auteur démontre logiquement et bibliquement que les caractéristiques de l'Eglise primitive, celle du Christ et de ses Apôtres en leurs temps, la seule authentiquement chrétienne, sont telles qu'aucune des Eglises qui lui ont succédé ne peut prétendre à cette qualification, encore moins aux prérogatives qui s'y attachaient. Une extraordinaire imposture que confirme l'écrasant silence des théologiens.

**CHAQUE OUVRAGE : 100 F + 15 F DE PORT.**

*Diffusion : Albert Kehl*

**B.P. 90**

**67028 STRASBOURG Cedex - FRANCE**

# *L'AFFAIRE DU VINGTIÈME*

**Barthélémy Pocquet**

**La vie politique intérieure du royaume de France était riche et animée. Contrairement à l'image que l'on a aujourd'hui de l'Ancien Régime, la cour de Versailles ne concentrait pas à elle seule toute l'activité publique. Les relations souvent tendues entre la Bretagne et le royaume de France ont ainsi rempli la France entière de l'écho de l'affrontement entre les institutions bretonnes (Parlement et états) et les représentants du gouvernement. Le but de cet article est de retracer un événement aujourd'hui totalement oublié mais qui fut durant des mois au cœur de la vie du pays : la tentative en 1756 d'imposer aux Bretons un impôt supplémentaire destiné à financer la funeste guerre de Sept Ans.**

Quand le duc d'Aiguillon arriva en Bretagne, au printemps de l'année 1753, il fut accueilli avec une faveur marquée. Le nouveau commandant en chef avait trente-trois ans, c'était un beau soldat, il passait pour avoir été distingué par la duchesse de Châteauroux. Il était brave, sa carrière militaire avait été très rapide ; grièvement blessé à l'attaque de Château-Dauphin, dans la campagne d'Italie de 1744, il était maréchal de camp à vingt-huit ans.

Des liens particuliers le rattachaient à la province qu'il allait administrer : sa femme, M<sup>lle</sup> de Bréhant de Plélo, était d'origine bretonne ; de plus, la mère de celle-ci, née Phelypeaux de la Vrillière, était la sœur du comte Phelypeaux de Saint-Florentin qui fut durant près de cinquante ans ministre de

la maison du Roi. Le duc d'Aiguillon était donc par alliance le neveu du ministre qui avait la Bretagne dans son département. Il était en même temps le neveu du maréchal, duc de Richelieu, étant comme lui l'un des héritiers du grand Cardinal.

Il avait une belle situation à la cour, et l'on espérait qu'il emploierait ses hautes relations pour le bien de la province. « Jamais commandant, dit un des nombreux mémoires qui furent plus tard publiés contre lui, ne fit son entrée sous des auspices plus favorables ; allié à la noblesse, neveu du ministre ayant le département de cette province, doué de talents, s'il eût pu modérer son amour-propre, il avait des moyens faciles pour concerter avec la nation (bretonne) des projets utiles et pour les faire approuver par le ministre. »

« Nul homme n'a plus de moyens de réussir à ce qu'il entreprend, disait de lui sa cousine, la comtesse d'Egmont, qui le connaissait bien et qui ne l'aimait pas, tant par la fermeté de son caractère que par l'application et la suite qu'il met aux affaires. Il paraîtra doux et facile dans ces circonstances. Mais si son orgueil est blessé de quelque manière que ce soit, tout est perdu sans ressources... Il n'y a point à se flatter que des conseillers puissent l'éclairer, car l'ami le plus tendre qui, par intérêt pour sa gloire, lui représenterait quelque chose contre son opinion, dès cet instant lui devient suspect. »

Possesseur d'une belle fortune, puisque les revenus du domaine d'Aiguillon seul montaient à plus de 60 000 livres, il avait payé 600 000 livres au duc de Chaulnes, son prédécesseur, la charge de « lieutenant-général de Bretagne, au département du comté nantois. » Les gages et appointements fixes n'étaient que de 25 000 livres. Mais le roi accordait des gratifications et des faveurs qui quintuplaient ces émoluments : 60 000 livres à chaque tenue d'états, plus 100 à 120 000 livres de gratification extraordinaire, sans compter 15 000 livres que les états donnaient toujours au premier commissaire du roi et un présent identique qu'il était d'usage d'offrir à la femme du commandant, lorsqu'elle était présente dans la ville où se tenait l'assemblée.

En même temps que le duc d'Aiguillon, on envoya en Bretagne un nouvel intendant, nommé Le Bret. Saint-Florentin qui l'avait recommandé à son neveu ne s'était pas trompé dans son choix. Le Bret était un maître homme, broyé aux affaires,

d'un esprit net et d'un naturel résolu. Il était dévoué corps et âme à ses chefs et au parti de la cour, bien décidé à imposer à la Bretagne, par tous les moyens, les ordres qu'il recevrait du ministère.

En temps ordinaire le gouvernement de la province ne présentait pas de grosses difficultés, mais l'épreuve des représentants du pouvoir, c'était les états. Les états étaient la pierre de touche qui permettait de juger de l'autorité et de l'influence d'un commandant en chef.

Ces assemblées, toujours fort nombreuses, souvent turbulentes, se réunissaient tous les deux ans. Elles défendaient avec un soin jaloux, avec une susceptibilité ombrageuse et une ténacité toute bretonne, les privilèges et les droits de la province.

Les états de 1754, les premiers auxquels le duc d'Aiguillon assista, se passèrent sans incidents graves. On se trouva d'accord pour ne pas susciter d'embarras au nouveau commandant; la question des impôts elle-même, qui soulevait presque toujours de vives discussions, fut traitée avec une certaine réserve, et toutes les demandes du roi furent accordées, sans rencontrer d'opposition sérieuse.

Il n'en devait pas être de même aux états de 1756 dont nous allons essayer de retracer les diverses péripéties.

Durant les deux années qui suivirent la tenue de 1754, la situation générale s'était profondément modifiée. L'Angleterre avait ouvert les hostilités contre la France. Ses corsaires poursuivaient sur toutes les mers nos navires marchands. Une expédition française commandée par le duc de Richelieu venait de s'emparer avec éclat de l'île de Minorque qui appartenait aux Anglais (28 juin 1756).

En même temps, Louis XV, abandonnant la politique séculaire de la France, se rapprochait de l'Autriche; sous l'influence de M<sup>me</sup> de Pompadour et de l'abbé de Bernis, il concluait avec Marie-Thérèse un traité d'alliance défensive. Le roi de Prusse Frédéric, jusque-là notre allié, brûlait de secouer l'espèce de tutelle à laquelle les grands États voisins soumettaient son pays. Il s'était mis depuis longtemps en rapport avec l'Angleterre, notre ennemie, et avait signé un traité secret avec cette puissance.

A la nouvelle du rapprochement opéré entre l'Autriche et la France, Frédéric entra aussitôt en campagne : il envahit la Saxe et s'empara de Dresde. Les Autrichiens accoururent au

secours de l'Électeur, mais ils furent battus à Lovozitz (1<sup>er</sup> octobre 1756), alors Marie-Thérèse fit appel à l'aide de la France. Louis XV ne pouvait refuser son appui à sa nouvelle alliée. L'armée française passa le Rhin et marcha contre le roi de Prusse. Ce fut le début de la guerre de Sept Ans qui devait nous réserver tant de désastres.

Pour parer à ces graves éventualités, pour couvrir les frais de la guerre, qui venaient s'ajouter aux prodigalités royales, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. On dut faire appel à la nation. On se décida, sur l'avis de Machault, principal ministre, à imposer un second vingtième. Cette nouvelle charge allait soulever dans la France entière de vives réclamations.

Le vingtième était un impôt de 5 %, comme son nom l'indique, levé sur les revenus de toute espèce, fonciers, mobiliers, industriels et professionnels. Le premier vingtième avait été établi sept ans auparavant, en 1749, non sans une vive résistance qui s'était, comme toujours, surtout manifestée en Bretagne.

Il s'agissait de faire accepter un second vingtième. C'est la mission que reçut le duc d'Aiguillon dans les conférences qui eurent lieu à Versailles chez le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, en novembre 1756, en vue de préparer les « Instructions générales et particulières » des commissaires du roi pour les futurs états.

La besogne était ardue, elle n'effraya pas la jeune ardeur du commandant.

L'assemblée s'ouvrit à Rennes le lundi 6 décembre 1756, avec le cérémonial accoutumé. Une députation de six députés de chaque ordre, précédée du héraut, se rendit auprès des commissaires du roi pour les prier de venir procéder à l'ouverture des états. Ceux-ci se présentent en cortège solennel, devant eux la maréchaussée, les pages et les gardes, puis le commandant en chef seul, représentant le roi, après lui l'intendant, le premier président et les autres commissaires.

Le commandant prend place sur un trône dressé sous le dais au milieu du « théâtre » (plate-forme élevée de trois ou quatre marches sur laquelle se tiennent les membres des états), là, assis et couvert, il salue les trois ordres, fait lire les commissions des représentants du roi, prononce un petit discours de circonstance et déclare la session ouverte. Aussitôt après il se retire.

L'assemblée était nombreuse ; l'ordre de l'Église comptait huit évêques, neuf abbés, quinze chanoines ; la noblesse 635 gentilshommes inscrits ; le tiers 56 députés. Les trois présidents étaient : M<sup>sr</sup> de Vauréal, évêque de Rennes, le prince baron de Léon et de Silguy, sénéchal de Quimper.

Les commissaires du roi qui assistaient le duc et l'intendant étaient de la Briffe d'Amilly, premier président du Parlement, de Caradeuc de la Chalotais, procureur général, du Parc Porée et Le Prêtre de Châteaugiron, avocats généraux, Auvril de Trévenegat et Viard de Mouillemuse.

Les états avaient désigné, pour leurs procureurs généraux syndics, de Quélen et de la Bourdonnaye de Boishullin.

Le lendemain de l'ouverture, le don gratuit de 2 500 000 livres fut voté à l'unanimité et sans discussion. Cette somme attribuée au roi était prélevée sur les devoirs, c'est-à-dire sur l'impôt des boissons.

Le calme ne devait pas être de longue durée. Huit jours après, la lutte commence, et ce sont les états qui l'engagent. Prenant les devants, ils envoient, le dimanche 12 décembre, une députation aux commissaires du roi pour leur demander la suppression de l'impôt du vingtième, « comme trop onéreux pour le peuple et comme étant levé sans le consentement des états, ce qui était contre les privilèges exprès et formels de la province ».

En effet, le premier vingtième, établi en 1749, avait bien été consenti par une assemblée extraordinaire et spéciale réunie en octobre 1749, mais, depuis, il n'avait jamais été formellement accordé ; il était perçu en vertu de ce premier vote et d'un arrêt d'enregistrement du Parlement, malgré les réclamations persistantes et renouvelées des états.

Cette démarche n'était pas pour satisfaire le duc d'Aiguillon qui avait à faire accepter par les états non pas un, mais deux vingtièmes. Il répondit à la députation :

« Le vingtième est une imposition dont le produit est employé à acquitter les dettes de l'état contractées durant la dernière guerre. Elle ne peut cesser que lorsque son objet sera rempli. La Bretagne doit la supporter comme les autres provinces du royaume et je ne peux pas imaginer que les états, après les preuves qu'ils viennent de donner de leur zèle pour le service du roi, cherchent à se soustraire à une imposition aussi juste



dans un moment où ils n'ignorent point que le roi a besoin de nouveaux secours pour soutenir une guerre que la gloire et l'intérêt de la nation exigent également. »

Il ajoutait d'ailleurs que, s'il s'était glissé des abus dans la perception, ou si les états avaient quelque projet à proposer pour la rendre moins onéreuse, il était prêt à les écouter sur l'un et l'autre point. C'était leur faire une avance au sujet de l'abonnement. En même temps l'intendant écrivait à Paris : « Il ne paraît pas jusqu'ici que cette démarche ait d'autre objet que de faire valoir le système que les états ont toujours soutenu qu'ils devaient consentir aux impositions qui se lèvent dans la province. »

Dès le lendemain lundi, la commission nommée pour étudier la question du vingtième présente ses propositions aux états : « La Bretagne ne doit pas être assimilée, quant à la forme de lever les impôts qu'exigent les besoins de l'État, aux autres provinces. Ses droits, franchises et libertés à cet égard sont fondés sur les titres les plus augustes. Malgré les pertes ruineuses qu'elle a faites, elle vient de donner une preuve distinguée et bien sensible de son zèle, en augmentant le don gratuit. Aujourd'hui, pour éviter les vexations continuelles des contrôleurs du vingtième, elle propose de demander l'abonnement de cette imposition sur le pied de 900 000 livres. »

L'Assemblée accepte, le mardi, cette proposition qui est transmise aux commissaires du roi.

L'abonnement était une sorte de traite à forfait. La province s'engageait à verser une somme fixe au Trésor royal, et elle se chargeait elle-même de la perception. Elle évitait ainsi l'administration en régie et les abus de pouvoir des collecteurs royaux, dont elle se plaignait avec amertume.

Le duc fut embarrassé. Devant cette hostilité, comment allait-il oser produire la demande du second vingtième ?

Il répond à la commission « que les privilèges de la province ne peuvent la dispenser de contribuer à une imposition générale, que le roi l'a autorisé à accorder l'abonnement, mais que le prix fixé par le roi d'après le rôle de la régie est très supérieur à celui qui est offert ».

Il ajoute doucement du ton le plus naturel que les besoins de l'État ont déterminé le roi à imposer un second vingtième dans tout le royaume. « Il serait prématuré de traiter de l'abonnement du premier sans y comprendre le second. »

Aussitôt après, de Quélen, l'un des procureurs généraux syndics, dépose la demande officielle du second vingtième, au nom du souverain.

A cette demande, les états restent interdits. « Elle a si fort alarmé l'Assemblée que celle-ci s'est trouvée hors d'état de prendre parti », dit le procès-verbal. On discute jusqu'à six heures du soir sans s'arrêter à aucune décision. L'heure du dîner étant arrivée, on se sépare.

L'intendant était inquiet de la tournure que prenaient les choses : « Je ne crois pas qu'on doive se flatter d'avoir beaucoup d'unanimité dans les suffrages, écrit-il, mais c'est toujours avoir engagé l'affaire avec les états sur l'abonnement et sur leur demande, ce qui est beaucoup et peut faire espérer qu'avec le temps et de la patience on parviendra au but qu'on se propose. »

Le lendemain, 16 décembre, nouvelle députation est reçue par le commandant. On refuse absolument le second vingtième. « Notre zèle et notre bonne volonté n'ont point de bornes, lui disent les délégués, mais il s'en faut bien que nos facultés puissent y répondre. La multiplicité et l'excès des impositions nous accablent et leur durée depuis si longtemps a mis le comble à notre misère. »

Là-dessus, peinture fort noire de la situation de la province, dont la nombreuse population maritime était décimée depuis un an par les poursuites des corsaires anglais.

« Dans l'intérieur on trouve peu de laboureurs, la milice en a enlevé la plus grande partie ; les côtes, ordinairement plus travaillées, demeurent totalement sans culture. Il n'y reste que des femmes et des vieillards, dont les forces ne sauraient suffire au travail nécessaire pour rendre la terre fertile. Les matelots sont les habitants et les cultivateurs de ces côtes, mais ils se retrouvent prisonniers depuis longtemps en Angleterre, et les familles ont vendu jusqu'à leur ménage pour fournir la subsistance à des malheureux auxquels on ne la donne point suffisante, chez une nation qui joint cette cruauté à tant d'autres perfidies. »

Le duc ne se laisse pas ébranler, il répond à l'évêque de Saint-Brieuc, M<sup>sr</sup> Thépault du Breignon, président de la députation : « Monsieur, personne ne connaît mieux que moi les maux de la province et ne désire plus ardemment de lui procurer les soulagements dont je sais qu'elle a besoin. J'ose même me flatter que je l'obtiendrais aisément de la bonté du roi dans toute

autre circonstance ; mais les dépenses énormes qu'occasionne une guerre aussi juste que nécessaire, obligent SM à demander de nouveaux subsides à ses sujets, que presque toutes les autres provinces du royaume ont déjà consentis. Je rends trop de justice aux états pour ne pas être persuadé qu'ils donneront à cette occasion de nouvelles preuves de leur amour pour le roi et de leur zèle pour son service. »

Sur cette réponse, les états se retirent aux chambres (c'est-à-dire que chaque ordre va délibérer séparément), afin d'examiner le compte-rendu « des vexations inouïes, commises par les contrôleurs du vingtième ».

Après de longues discussions, ils imaginent un moyen dilatoire : demander communication des rôles de 1753 sur lesquels est perçu cet impôt « afin de permettre à l'Assemblée de voir ce qu'elle pourra faire pour donner au roi toutes les marques de son amour et de sa bonne volonté ».

Nouvelle intervention du commandant :

« Il me paraît, dit-il, que les états n'ont pas pris le vrai sens de ma réponse du 14. Je vais m'expliquer encore. S'ils ont quelque plainte à me porter contre la régie du vingtième, ils peuvent dresser un mémoire comprenant les griefs de chaque particulier plaignant et on leur rendra justice, pour cela les rôles leur seraient fort inutiles.

S'ils veulent l'abonnement du second vingtième, comme ils l'ont demandé du premier, je suis prêt à les écouter, n'étant autorisé à traiter que sur les deux ensemble. Je leur dirai alors le prix auquel le roi consent à l'accorder ; je leur ferai communiquer les rôles et tous les éclaircissements qu'ils peuvent désirer pour juger par eux-mêmes si l'abonnement à ce prix est avantageux à la province.

Les états sont d'ailleurs absolument les maîtres de prendre le parti qu'ils croiront devoir préférer pour leurs propres intérêts. Le roi ne leur demande rien sur l'abonnement, et ne s'est déterminé à y consentir que sur le compte que je lui ai rendu du désir qu'ils m'en ont témoigné dans toutes leurs tenues précédentes. »

La politique du duc était habile. L'abonnement avait été refusé jusque-là à la province parce qu'on voulait se rendre compte du rendement réel de l'impôt. Depuis sept ans, le ministère avait acquis l'assurance que le vingtième produisait

1 700 000 livres par an. Fixé dès lors sur le chiffre qu'il pouvait exiger, il proposait aujourd'hui lui-même l'abonnement comme une concession accordée aux instances des états.

Mais ceux-ci y paraissaient beaucoup moins disposés. Ils délibèrent durant deux jours, repassent avec animation les vexations commises par la régie et finalement chargent leurs délégués de retourner encore une fois vers les commissaires du roi pour leur demander purement et simplement de retirer la demande du second vingtième et les deux sous pour livre, que les états ne peuvent accorder (samedi 18 décembre).

Le duc répète « qu'il est très touché de ne pouvoir répondre favorablement à la demande des états, mais que ses instructions sont précises et que dans les circonstances actuelles il était impossible qu'on pût espérer d'obtenir ce que les états désiraient ».

Les états ne se tiennent pas pour battus. Avec une ténacité que rien ne déconcerte, ils ordonnent à la commission de retourner, ayant les présidents des trois ordres à sa tête, faire de nouvelles instances auprès du commandant (dimanche 19 décembre).

Celui-ci un peu impatienté leur répète à trois reprises : « Ces secours sont absolument nécessaires au roi pour soutenir la guerre, et cette charge doit être portée également par tous ses sujets ; les autres pays d'états ont accordé avec empressement cet impôt. Connaissant le zèle de la Bretagne, il ne peut s'empêcher de s'étonner qu'elle témoigne une si forte opposition. »

Il maintient donc sa demande dans son intégralité.

On croirait que les états n'ont plus qu'à céder. Ce serait mal connaître les députés bretons. Au reçu de cette réponse, ils renvoient immédiatement leurs délégués vers les commissaires du roi pour les prier d'écrire en cour afin de demander des instructions plus étendues qui les mettent en état d'avoir égard aux demandes des états.

Le duc répond que ses instructions sont amples et étendues, et qu'il les a même outrepassées en recevant des députations sur les objets dont il s'agit.

Mais les états ne veulent pas céder. Ils décident alors qu'il sera fait des remontrances, qui seront adressées au roi, sur le vingtième. La même commission est chargée de les préparer (lundi 20 décembre).

Huit jours se passent. Les états attendent. La commission travaille sans désespérer.

Les représentants du roi chargent seulement l'un des procureurs généraux syndics de dire aux états que SM désire que la province reconnaisse les soins du duc d'Aiguillon et lui fasse le présent ordinaire de 15 000 livres. L'Assemblée vote la somme demandée.

L'évêque de Rennes, M<sup>sr</sup> de Vauréal, tout dévoué au commandant, fait observer qu'il est d'usage que les états offrent la même somme à la femme du premier commissaire. Cette somme est accordée. Plusieurs députés sont chargés d'aller l'offrir à la duchesse d'Aiguillon, qui répond « qu'elle est très sensible aux marques de l'affection des états et prie les députés d'en témoigner à l'Assemblée sa parfaite reconnaissance ».

Cependant l'affaire du vingtième n'avancait pas.

Le mardi 21 décembre, l'évêque de Saint-Brieuc lit les remontrances élaborées par la commission. Les états les approuvent et ordonnent qu'elles seront remises aux commissaires du Roi avec prière de les envoyer en cour par un courrier extraordinaire et de les appuyer de leurs bons offices.

Le duc répond : « Je vois avec douleur que les états ne rendent pas toute justice qu'ils doivent à mon zèle pour leurs intérêts et que leur confiance n'est pas aussi extrême que je crois la mériter de leur part. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire plus d'une fois que les intentions de SM sur l'établissement d'un second vingtième étaient si positives que toutes représentations à cet égard seraient inutiles. »

Pour ne laisser aucun doute sur ce point, il remet aux députés l'article 4 de ses instructions particulières et ajoute : « Il leur fera connaître que ma complaisance pour eux m'a fait outrepasser les bornes qui m'étaient prescrites. Et j'espère qu'ils ne me mettront pas dans la dure nécessité de refuser de les écouter. »

Après délibération, les états ordonnent à la commission de retourner une dixième fois vers le commandant pour lui présenter le déplorable état de la province, l'épuisement de ses habitants et de ses facultés.

Nouvelle réponse du duc : « Je crois pouvoir me flatter d'avoir donné des preuves non équivoques de mon zèle pour les intérêts de la province et de mon empressement à me prêter aux

désirs des états... Mon zèle ne connaîtra jamais de bornes, mais je suis forcé malgré moi d'en mettre à mon empressement. Il en est que je ne puis franchir sans manquer à mon devoir et je ne puis vous dissimuler que je suis peiné de voir que les états persistent à exiger de moi une démarche qu'ils savent bien que je ne puis me permettre... Il m'est impossible de m'écarter des défenses expresses que SM m'a faites de n'écouter aucune représentation sur le fonds de l'impôt. »

Durant deux jours les états délibèrent. La situation devenait critique. Enfin le dimanche 2 janvier 1757, ils découvrent une combinaison. Ils offrent pour le second vingtième une somme nette de 900 000 livres par an pendant deux ans seulement « et pour moins si la paix venait à se faire auparavant, sans engager l'avenir et pour donner une dernière preuve d'un zèle qui surpasse leur pouvoir et leurs facultés ».

C'était une sorte de rachat anticipé, car la somme devait être obtenue au moyen d'un emprunt.

Le duc refuse : « L'intention du roi, dit-il, est que le second vingtième soit levé en Bretagne comme dans tout le royaume, c'est-à-dire par imposition, telle est sa volonté expresse. »

Et comme il commence à trouver que ces représentations répétées se prolongent un peu trop, il en vient aux menaces, il déclare aux délégués « qu'un plus long retardement pourrait préjudicier aux affaires du roi et de la province, qu'ils aient à prendre une dernière délibération dont ils lui feront connaître le résultat le lendemain à pareille heure ».

A la suite de cette déclaration eut lieu une séance des plus tumultueuses qui se prolongea jusqu'à une heure du matin. A la fin, M<sup>sr</sup> de Vauréal, acquis, comme on sait, au Pouvoir, désespérant de faire adopter une décision, sortit subrepticement par la fenêtre et s'en alla. La noblesse fort mécontente dut elle-même se retirer.

Le lundi 3 janvier, rien. Enfin le mardi 4, cédant à cette injonction comminatoire, les états se décident : « Combattus, disent-ils, par leur amour pour le roi et par l'intérêt du peuple, qu'ils voient gémir sous le poids des impôts, ruiné par la guerre, épuisé par des corvées immenses, accablé par la régie la plus injuste du vingtième, ils envoient demander l'administration desdites impositions et offrent 90 000 livres par an pour l'abon-

nement de chaque vingtième et 188 000 livres pour les deux sols en sus. » Ils insistent en même temps pour l'envoi au Roi de leurs remontrances et de leurs griefs.

Le commandant répond « qu'il n'est pas autorisé à recevoir les remontrances, que cependant il les fera passer comme mémoire à la cour, si les états veulent consentir à l'abonnement, mais le roi exige 1 400 000 livres par an pour chaque vingtième ».

Il offre du reste de communiquer les rôles aux députés, pour leur permettre de vérifier le produit réel de cet impôt. Ceci se passait le mardi 4 janvier 1757 :

Les états étaient de nouveau fort perplexes ; pendant trois jours ils activent l'enquête sur les abus des collecteurs et finissent par déclarer « qu'ils ont en mains des preuves plus que suffisantes pour infirmer les rôles de 1753, bases de la perception, et que les raisons sur lesquelles est fondée une demande aussi excessive que celle de 1 400 000 livres sont totalement vicieuses et destituées de toute vérité ».

Les représentants de la Bretagne défendaient pied à pied les intérêts de la province. Et l'on ne peut s'empêcher de considérer avec quelque sympathie cette résistance opiniâtre, bien que les hommes du pouvoir traitassent l'opposition de « révolte » et les opposants de « factieux ». Ces démarches une fois rejetées et toujours infructueuses ne les découragent pas.

En somme ils avaient raison d'estimer le chiffre de l'abonnement trop élevé, car l'intendant écrivait lui-même aux ministres : « On pense assez généralement que les états n'accepteront point l'abonnement à 1 400 000 livres, et je n'en suis pas étonné parce que je ne vois pas dans cette proposition un avantage assez marqué pour qu'elle puisse réunir les différents intérêts de ceux qui composent l'Assemblée. Pour pouvoir fournir cette somme au Trésor, il faudrait au moins imposer 1 000 000 francs (sic) de plus. Le prix de l'abonnement ne leur présente donc rien d'avantageux. »

Et il demandait à être autorisé à accorder une réduction de 160 000 livres par an. Le contrôleur général répondit en approuvant complètement l'attitude du commandant et son refus de recevoir les remontrances : « Je crains que l'humeur ne vienne sur l'abonnement du vingtième qui est porté un peu haut ; je crains fort que M. de Moras ne se trompe dans son calcul et je

vous plains de toutes les peines que vous aurez à une besogne aussi difficile », écrivait de son côté M. de Saint-Florentin à son neveu le duc d'Aiguillon.

### *L'attentat de Damiens brouille les cartes*

Les choses en étaient là, et le mécontentement menaçait de s'envenimer de plus en plus, lorsque, le vendredi 7 janvier, arriva à Rennes, à 8 h du soir, la nouvelle de l'attentat commis contre le roi le 5 janvier à 18 h dans la cour du palais de Versailles. Un individu nommé Robert-François Damiens, l'esprit égaré par les disputes des parlementaires et des jansénistes, surexcité par tout ce qu'il entendait dire contre Louis XV, frappa le roi d'un coup de stylet au moment où le prince montait en carrosse pour aller à Trianon. La blessure n'était pas grave, mais on craignait que l'arme ne fût empoisonnée. Le roi se mit au lit et chargea le dauphin de présider le conseil et de diriger les affaires.

L'émotion produite en France par l'assassinat du roi fut extraordinaire. La foi monarchique n'avait pas encore été entamée dans les provinces, comme elle l'était déjà à Paris. Louis XV d'ailleurs, malgré ses désordres, avait conservé une certaine popularité.

« La nouvelle s'étant répandue dans toute la ville de l'attentat exécrable contre la personne du roi, dit le procès-verbal de la tenue, tous les membres des états, sans être convoqués et conduits uniquement par le mouvement de leur cœur sont allés chez leurs présidents et se sont de là rendus au théâtre (c'est-à-dire dans la salle des séances), pour donner à SM les témoignages les plus éclatants de leur douleur et de leur amour. »

Les états veulent envoyer sur-le-champ les trois présidents à Versailles pour exprimer au roi leur dévouement, mais à cause des inconvénients et des retards qu'entraînait l'absence des présidents, ils décident de désigner trois députés M<sup>sr</sup> de Farcy de Cuillé, évêque de Quimper, M. de Morant, de la noblesse, et M. de Prémion, député de Nantes.

Ceux-ci partent le soir même, à minuit.

De plus les états ordonnent que les prières des quarante heures seront dites dans toutes les églises de la province pour demander la guérison du monarque : « Pendant les quatre jours que dureront les quarante heures, il sera célébré dans l'église



des Cordeliers, qui est la chapelle des états, une messe solennelle et pontificale, par un de Messieurs les Prélats ; le soir la bénédiction sera donnée et les états y assisteront en corps. » En effet, les trois ordres s'y rendirent tous les jours, précédés du héraut, avec le cérémonial ordinaire ; les commissaires du roi s'y trouvèrent également et furent reçus au bas de l'église par les députés chargés de cette fonction.

Les trois envoyés ne s'attardèrent pas dans leur voyage. Ils étaient de retour à Rennes le vendredi 13 janvier à onze heures du matin. Ils entrèrent aussitôt en séance et rendirent compte de leurs démarches.

Après avoir annoncé que le roi était très bien remis, « Nous eûmes l'honneur, dirent-ils, d'être présentés au roi, lundi à 13 h, par le duc de Penthièvre et le comte de Saint-Florentin ; le roi était dans son lit et toute la cour autour de lui. Nous tachâmes d'exprimer les sentiments dont vous fûtes animés à la nouvelle de l'horrible attentat. Le roi nous écouta avec beaucoup d'attention et nous dit :

« Je n'avais pas besoin du nouveau témoignage d'attachement et d'affection que me donne ma province de Bretagne pour être persuadé de ses sentiments. Ils vont jusqu'au fond de mon cœur. Je vous charge, Messieurs, et je vous prie de l'en assurer. » »

Les députés furent ensuite reçus par la reine qui s'attendrit tellement qu'elle ne répondit que par des larmes ; par le dauphin, qui leur dit gracieusement que la démarche des états était si prompte qu'elle ne pouvait être que l'ouvrage du cœur et qu'il ne l'oublierait jamais ; par le duc de Bourgogne, par Mesdames ; après plusieurs choses obligeantes, Madame ajouta en regardant ceux qui l'entouraient : « Tout le monde voudrait être Breton aujourd'hui. »

A ces audiences, les députés furent accompagnés par tous les Bretons qui étaient à la cour, n'oublièrent pas les intérêts de la province, ils virent les ministres. Le contrôleur général leur dit « qu'il ne pouvait pas s'expliquer clairement avec eux, mais que nous pouvions assurer la province que le roi était disposé à lui donner des marques de sa satisfaction ».

Les états approuvèrent les démarches de leurs délégués et, pour les remercier, accordèrent des gratifications de 15 000 livres à l'évêque de Quimper et à M. de Morant, et de 10 000 livres à de Prémion.

Cependant l'affaire du vingtième n'était pas terminée. Les états avaient fini par accepter la proposition d'examiner les rôles des collecteurs pour vérifier si le chiffre de 1 400 000 livres n'était pas exagéré. Ce n'avait pas été sans de vives discussions. La noblesse voulait tout refuser. « Cet avis passa par 136 voix contre 97 au milieu de scènes de violence. Il avait été dicté, dit le duc, par la cabale parlementaire qui se servit de l'agence de M. de Begasson de la Lardais, un des gentilshommes exilés en 1752 et le plus dangereux esprit de l'assemblée. » Le commandant avait fait communiquer par le directeur les registres et même il avait mis un malin plaisir à envoyer tous les rôles en bloc, sans donner aucun tableau d'ensemble.

La commission se trouva noyée sous cet amas de papiers et de chiffres, et le 13 janvier, le jour même du compte-rendu des députés de cour, elle vint demander aux états d'être autorisée à louer un appartement spécial pour y déposer et y dépouiller cette masse énorme de documents.

L'émotion produite par l'attentat du 5 janvier, la réception chaleureuse faite aux députés en cour avaient du reste amené dans les esprits une certaine détente. Mais un incident inopiné vint tout d'un coup compliquer la situation.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, deux conseillers au Parlement, MM. Charette de la Gâcherie et du Pargo, furent enlevés et conduits, l'un au château de Saumur, l'autre à Bellesme.

A minuit, la maison de M. de Gâcherie est envahie par la maréchaussée, quatre cavaliers sont placés à la porte de son appartement, quatre autres dans la cour de l'hôtel, le subdélégué de l'intendant, escorté de quatre soldats, pénètre chez lui et lui notifie une lettre de cachet. Aussitôt, il entre précipitamment dans son cabinet, saisit des papiers et les met sous scellés. Immédiatement, sans donner au prisonnier le temps de respirer, sans égard aux larmes et aux gémississements de sa femme épouvantée, on le fait entourer de gardes.

M. du Pargo est arrêté avec la même brutalité. Quels étaient donc les motifs de ces mesures de rigueur? Il faut, pour les expliquer, remonter un peu en arrière.

L'édit du vingtième avait soulevé de toutes parts de vives protestations. Le Parlement de Paris avait refusé de l'enregistrer. Il ne s'était soumis que dans un lit de justice tenu à Versailles, le 21 août 1756, et où le roi lui-même avait ordonné l'enregistre-

ment. De plus, Louis XV avait tenu à Paris, le 13 décembre, un nouveau lit de justice au sujet de l'affaire des refus de sacrements, à la suite duquel la plupart des membres du Parlement avaient donné leur démission. « Nous avons lundi un lit de justice, je souhaite qu'il réussisse mieux que le dernier, mais j'en doute », écrivait même un des ministres.

Les parlements de province subissaient le contrecoup de ces agitations. Et celui de Rennes, le 16 novembre 1756, d'adresser des remontrances au roi au sujet du nouveau vingtième. Elles ne furent arrêtées et expédiées que le 15 décembre.

A ce moment, les états étaient réunis. Pendant leur tenue, il était d'usage que la cour ne siègeât pas. Tous les procès relatifs à des affaires concernant les membres des états étaient suspendus durant la session, quinze jours avant et quinze jours après, par un arrêté du conseil du roi, rendu à chaque tenue sur la demande du procureur général syndic. C'était une sorte d'immunité parlementaire.

Cependant les magistrats ne restaient pas inactifs. Le duc d'Aiguillon les accuse d'avoir encouragé et dirigé la résistance des états. « Il est fâcheux de voir l'union qui paraît établie entre les états et le Parlement et celle que cette compagnie semble aussi former avec le Parlement de Paris », écrivait M. de Saint-Florentin dans une lettre officielle, dès le 28 décembre 1756 ; et le 2 janvier suivant : « Il me paraît, comme à vous, qu'il y a des liaisons dangereuses entre plusieurs membres de cette assemblée et du Parlement et que leurs vues pernicieuses pourraient bien s'étendre au-delà des bornes de la province. »

« Il est certain que l'association des états et du Parlement ne peut avoir en Bretagne que des suites très préjudiciables parce que depuis quelques jours cette Compagnie ne cessait de cabaler pour mettre le trouble dans l'assemblée. Déjà même le bas du théâtre paraissait ébranlé et quoique les chefs de la noblesse se fussent préservés jusque-là de la contagion... il était à craindre que leur crédit dans l'assemblée ne fût pas assez grand pour contenir la foule des petits gentilshommes des évêchés de Rennes, Vannes et Saint-Malo qui ont intérêt de ménager le Parlement... »

17 décembre. « A cette époque le Parlement redoublait ses cabales pour engager les états à suspendre toute démarche sur le second vingtième jusqu'au moment où la cour aurait répondu à

ses remontrances... A forces d'intrigues, de menaces et d'espérances, les parlementaires parvinrent à entraîner de leur côté la plus grande partie de l'ordre de la noblesse. »

Le duc exagère certainement l'influence et l'action des membres du Parlement sur les gentilshommes. Mais il est certain que ceux-ci commençaient à être fort surexcités.

Le duc trace le tableau de la salle des séances (2 janvier) : « L'assemblée s'abandonnait sans réserve au tumulte le plus indécent. La plus grande partie des membres de la noblesse qui était sortie pour aller dîner, revenait le soir la tête fort échauffée. Les conseillers du Parlement qui conduisaient dans l'assemblée, à la faveur de l'obscurité de la salle, escortés de plusieurs avocats ou de procureurs qui leur étaient dévoués, les uns prenant place dans la tribune (réservée au public), les autres venant presque sur le théâtre, était plus rempli qu'il ne l'avait été depuis l'ouverture des états, plus déraisonnable et plus emporté que jamais ; mais bientôt l'ennui succédait à cette tourmente, et, après de longues et absurdes contestations, on en était réduit à ne chercher qu'un prétexte plausible pour se retirer. Ces zélés défenseurs de la province, ces fiers représentants de la nation bretonne n'avaient plus la tête assez libre pour prendre un parti. Les uns voulaient aller au bal, les autres se coucher, tous paraissaient ou accablés de sommeil, ou excédés de la discussion de l'affaire qui les retenait assemblés au milieu de la nuit. Alors les gens sages songèrent à trouver les moyens de faire une retraite devenue si nécessaire et ouvrirent en conséquence l'avis suivant qui fut agréé généralement : offrir pour l'abonnement au second vingtième 900 000. »

Cette peinture, assez vivement brossée, est certainement malveillante et gratuitement poussée à la charge. Mais la présence de quelques conseillers dans la salle des séances ne paraît guère douteuse, car, plus tard, les avocats des états ne s'en défendirent que faiblement : « C'était un usage de simple honnêteté, disent-ils, où les états sont dans tous les temps de laisser entrer dans la salle de leurs assemblées les membres du Parlement et même les étrangers de quelque distinction. » De là à « influencer sur les délibérations », il n'y avait qu'un pas et il était facile à franchir, surtout pour des hommes habitués aux affaires et experts eux-mêmes dans toutes la habiletés des résistances légales.

Un autre fait excita l'inquiétude du commandant et lui « causa de vives alarmes ». Sur l'initiative de deux conseillers, MM. de la Marche et du Pargo, le Parlement fut convoqué pour le 10 janvier, « en assemblée extraordinaire, et pour affaire majeure ». On assurait qu'il s'était engagé, si les états persévéraient à ne point acquiescer au vingtième, à déclarer, en conséquence de ce refus, *concussionnaires et perturbateurs du repos public* tous ceux qui voudraient lever cette imposition.

« Rien n'était plus extraordinaire, dit le duc dans un de ses mémoires justificatifs ; pendant la tenue des états, les tribunaux sont déserts et presque tous les membres prennent ce temps pour se retirer dans leurs terres, une convocation subite et inusitée dans un moment si critique parut dangereuse au gouvernement. » On songea même à un moment à dissoudre les états, car la cour poussait toujours aux moyens extrêmes.

« Ils manifestent de plus en plus le projet qu'ils ont formé de ne rien conclure sur le vingtième, avant que l'assemblée du Parlement convoquée pour le 10 de ce mois ait été tenue ; et il me paraît que les factieux ont pris une résolution assez forte pour que ni la modération de vos réponses, ni la sagesse de vos remontrances, ni leur propre intérêt ne puisse les ramener. S'ils persistent dans leurs mauvais desseins et que vous ayez à craindre des suites fâcheuses vous pouvez suspendre l'assemblée en vertu de la lettre du roi ci-jointe.

Le commandant ne fit pas usage de ces pouvoirs. Mais le premier président l'ayant averti qu'il ne pouvait plus contenir l'opposition de ses collègues, on décida d'arrêter les magistrats. Ceux-ci furent saisis dans la nuit du 9 janvier et la séance du 10 n'eut pas lieu. Ce jour-là, les conseillers restèrent assemblés au Palais jusqu'à près de trois heures de l'après-midi, mais aucun arrêté ne fut pris.

Ces ordres vigoureux, qui les avaient sollicités ? Était-ce le duc d'Aiguillon ? Ses adversaires l'en accusent formellement. Il n'osa jamais leur opposer une dénégation formelle.

Et même dans une longue lettre écrite huit ans plus tard à M. de Saint-Florentin, lettre qui est une sorte d'exposé justificatif de ses relations avec le Parlement de Bretagne, il laisse échapper l'aveu suivant : « Malgré les circonstances critiques dans lesquelles je me suis trouvé, je n'ai fait aucun coup d'autorité ; je n'ai jamais demandé de lettres de cachet, à l'exception de

*celles qui furent données, en 1757, à MM. de la Gâcherie et du Pargo, à la demande du chef même de la Compagnie qui crut ne pouvoir pas autrement apaiser le feu qui s'était allumé. »*

Le duc avait voulu frapper un grand coup et intimider le Parlement. Il connaissait mal le caractère breton. Ces rigueurs produisirent un effet contraire à celui qu'il attendait.

Le Parlement protesta dans deux lettres adressées au roi. A ce propos M. de Saint-Florentin écrit au duc : « SM après avoir pris lecture de ces lettres, m'a chargé de répondre au Parlement qu'elle n'avait donné ces ordres qu'en grande connaissance de cause et pour des raisons particulières de mécontentement et que son intention n'était de rien y changer. Je marque la même chose à M. d'Amilly (premier président du Parlement) et je lui ajoute que SM a désapprouvé l'affectation avec laquelle le Parlement s'explique sur les circonstances de l'exécution de ses ordres, et qu'elle est instruite qu'ils ont été exécutés avec tous les égards et tous les ménagement convenables. SM est en effet très satisfaite de la manière dont vous avez répondu à ses intentions à cet égard. »

En même temps, M. de Saint-Florentin adressait de sa main à son neveu deux billets confidentiels dont il est curieux de comparer le ton à celui de la dépêche officielle :

« Vous avez eu bien de la peine et souvent du désagrément, quoique tout le monde chante vos louanges, et du moins c'est une consolation. Je suis bien aise que l'exemple que vous avez été obligé de faire en ait imposé assez pour contenir et la cabale et le Parlement. La lettre de protestation m'a paru aussi plate que la première ridicule, et il me semble qu'ils doivent être bien honteux. J'ai reconnu le premier président à sa faiblesse et à sa poltronnerie et il est bien fâcheux d'être si mal secondé. Adieu, mon cher neveu, la santé du roi est très bonne et je vais souper avec lui chez madame la Marquise (de Pompadour). »

Et cet autre billet que je reproduis textuellement pour montrer quel ton d'intime familiarité régnait entre l'oncle et le neveu :

« *Ce 27<sup>e</sup> janvier 1757.* Mad. (de Pompadour) me charge, mon cher neveu, de vous demander comment se conduit M. de Chalotais.

« Adieu, je vous plains bien, mais du moins vous avez, et moi aussi, la satisfaction que tout le monde et le roi chante vos louanges. L'abbé de Bernis est entré hier au Conseil et par

conséquent ne va plus à Vienne. M. Rouillé dit qu'il est fort content du nouveau confrère et rit du bout des dents. Bonsoir neveu, il est deux heures et je suis las comme un chien. »

Les états prirent parti pour le Parlement ; à plusieurs reprises ils firent exprimer au chevalier Pargo, frère du conseiller et membre de la noblesse et à M<sup>me</sup> de la Gâcherie l'intérêt qu'ils prenaient à leur malheur. Ces deux conseillers étaient spécialement accusés « de cabaler dans le Parlement et dans les états et d'entretenir correspondance avec les parlements de Paris, Rouen et Bordeaux ».

« M. de la Gâcherie, dit le duc, était emporté, audacieux et ouvertement révolté, il avait eu, assure-t-on, l'audace de dire devant les chambres assemblées, lors de la nouvelle de l'assassinat du roi : "Tant mieux ! Il n'en mourra pas et cela le rendra plus sage !" M. du Pargo était considéré dans ses propos et ses démarches et pouvait faire par son indiscretion tout le mal que l'autre aurait fait par son audace.

« Ces deux conseillers étaient ceux qu'on a vus se glisser furtivement dans l'assemblée des états pour y allonger les délibérations, y entretenir le désordre, et ils avaient des conférences secrètes et fréquentes avec les séditionnaires de la noblesse.

« MM. de Guerry, père et fils, devaient avoir le même sort. Le premier, doyen du Parlement, était un vieillard décrépité et d'une faible santé. On était alors dans le fort d'un hiver très rude, son grand âge et ses infirmités excitèrent la compassion de M. le duc qui prit sur lui de ne pas le faire enlever et d'avoir les mêmes égards en sa considération pour son fils. »

Quoi qu'en dise le commandant, ces violences étaient aussi injustifiables qu'inopportunes, et de plus elles étaient maladroites. Elles risquaient de pousser à bout les états et de compromettre tout à fait les négociations pour le vote du vingtième. Mais l'assemblée était disposée à donner au souverain, après l'attentat que toute la France déplorait, une marque particulière d'attachement, et à témoigner sa reconnaissance pour le bon accueil fait à ses députés.

Nous avons laissé la commission aux prises avec les rôles de l'impôt. Elle succomba sous la tâche. Le dimanche 16 janvier elle dut l'avouer aux états, et de guerre lasse, elle proposa un peu timidement de s'en remettre à la volonté du roi.

Alors, brusquement, un sentiment de loyalisme chevaleresque entraîne l'assemblée, fatiguée de ces tergiversations : « L'abbé Desnos, grand vicaire de Saint-Brieuc et depuis évêque de Rennes, donne le signal de l'acquiescement. Chaque fois que la cabale élevait la voix pour s'opposer à la délibération, M. Desnos criait d'une voix encore plus forte : Vive le Roi ! Les gens bien intentionnés répétèrent ces cris, les opposants furent réduits au silence. »

A l'unanimité et par acclamation, l'assemblée décide « de s'en remettre à la volonté et aux bontés de SM pour fixer le taux de l'abonnement des deux vingtièmes ».

Le duc d'Aiguillon, aussitôt informé, répond qu'il va envoyer immédiatement un courrier spécial pour porter cette bonne nouvelle à Versailles : il annonce que le roi accorde une réduction de 200 000 livres sur chaque vingtième et de 100 000 livres sur la capitation, ce qui porte l'abonnement de chaque vingtième à 1 200 000 livres, sans y comprendre les deux sous pour livre, et la capitation à 1 700 000 livres, dont 1 400 000 livres pour le Trésor royal.

Les trois ordres « ne consultant que leur cœur et leur dévouement pour la personne sacrée du roi, quoique la somme soit excessive, eu égard à la situation de la province, acceptent ces conditions. ». Ainsi fut terminée, après quarante jours de discussion, l'affaire du vingtième.

Cependant les états n'étaient point indifférents à la situation assez inquiétante du Parlement : ils avaient été fort émus « de l'étrange expédition consommée sous les yeux de la province assemblée et dans le moment le plus critique ».

Les deux conseillers étaient toujours détenus. Après l'examen de quelques affaires courantes, les états se décidèrent à tenter une démarche officielle.

Une députation spéciale, ayant à sa tête les présidents des trois ordres fut chargée, le 8 février, de se rendre auprès du commandant. Elle lui exposa « que les états ne peuvent différer plus longtemps de donner une marque publique de l'intérêt sensible qu'ils prennent à ce qui regarde le Parlement, ils prient M. le duc d'Aiguillon d'employer ses bons offices et d'écrire en faveur des deux membres qui ont été éloignés par ordre du roi. ».



Le duc répondit — et ici il faut encore citer textuellement — « qu'il serait toujours prêt à faire ce qui pourrait être agréable aux états, mais qu'ignorant absolument les raisons qui ont occasionné les ordres de Sa Majesté, il lui était impossible d'en écrire. Il a ajouté que si dans la suite il apprenait les raisons de l'éloignement de ces deux membres du Parlement, et que ces raisons fussent de nature à lui permettre de faire des démarches en leur faveur, il s'y emploierait avec plaisir ».

Les états trouvèrent justement la réponse peu satisfaisante. On avait en effet l'air de se moquer d'eux. « Il y a tant de feu et de mauvaise humeur à ce sujet qu'il est à craindre, écrivait l'intendant, qu'on ne perde encore la journée d'aujourd'hui, ce qui retarde de plus en plus la fin des états. »

Le lendemain (9 février), « pour témoigner à messieurs du Parlement la part qu'ils prennent à la disgrâce de deux de leurs membres, et combien ils sont touchés de la contrainte exercée dans le temps de la présente tenue et dans la ville même où se tiennent les états, en la personne de deux dignes magistrats membres d'un corps auquel la principale partie de l'assemblée est jointe et attachée par les liens du sang, ils ordonnent que les présidents des ordres écrivent au nom des états à M. le chancelier et à M. le comte de Saint-Florentin pour les prier de solliciter auprès de Sa Majesté à l'effet d'obtenir de sa bonté et d'accorder aux vœux des états le rappel de MM. de la Gâcherie et du Pago. »

Le duc d'Aiguillon informé fit savoir assez sèchement que les lettres devaient lui être remises pour les faire passer à la cour. La fin de la session fut consacrée aux affaires d'administration proprement dite.

Les états firent, d'accord avec les représentants du roi, un règlement pour les grands chemins et les corvées, ils votèrent 800 000 livres pour cet objet qui était encore une des grosses difficultés entre les représentants du pouvoir et ceux de la province. Ils votèrent 3 300 livres pour dom Taillandier qui venait de leur faire distribuer le troisième volume de *l'Histoire de Bretagne*. Ils accordèrent au duc d'Aiguillon les 200 000 livres qu'il demandait pour l'armement des milices garde-côtes, mais ils refusèrent 61 500 livres pour leur entretien. Ce n'était pas, il faut le dire, très logique : aussi, après réflexion, finirent-ils par voter cette somme.

Enfin l'évêque de Rennes, M<sup>sr</sup> de Vauréal proposa de faire chanter un *Te Deum* solennel, auquel les trois ordres assistèrent, pour remercier Dieu du rétablissement de la santé du roi. De plus les évêques instituèrent par un mandement commun une fête annuelle en l'honneur des « anges gardiens du Roi et de la monarchie ».

La clôture de l'assemblée fut prononcée le 15 février 1757. L'intendant dut pousser un soupir de satisfaction. Comme lui écrivait M. de Saint-Florentin, « la session a été assez agitée pour vous causer beaucoup de soins et d'inquiétudes ».

Le même ministre disait dans une lettre confidentielle aux d'Aiguillon : « Je suis charmé, mon cher neveu, que vous soyez enfin débarrassé de vos Etats. Non seulement je ne puis qu'approuver la façon dont vous vous êtes conduit, mais je l'ai fait savoir autant qu'il m'a été possible. M. de Moras vous a rendu la même justice et j'ai vu avec grand plaisir que le roi était content. SM trouve bon que vous reveniez ici aussitôt que vous le jugerez à propos. Je crois que ma nièce est fort aise aussi d'être débarrassée de cette corvée, sinon qu'elle doive être contente de la façon dont elle a réussi. »

Cependant tout n'était pas fini. On désirait que le Parlement enregistrât les édits du vingtième, mais on ne voulait pas s'exposer à un refus. « Cette marque de soumission et de respect serait extrêmement agréable à SM. C'est ce qu'il serait important que vous puissiez insinuer fortement à M. le premier président, écrivait le contrôleur général de Moras à l'intendant, ainsi qu'aux principaux membres de cette compagnie que vous connaissez les plus affectionnés au service du roi et les plus accrédités dans leurs corps. »

De son côté, le Parlement supportait avec peine qu'on levât des contributions nouvelles sans qu'il eût approuvé les édits, mais il répugnait à l'enregistrement après les remontrances qu'il avait adressées. A la fin, des lettres de jussion du 28 mars 1757 vinrent le lui imposer. Il s'exécuta d'assez mauvais grâce, en insérant dans l'arrêt deux clauses qui déplurent fort en haut lieu, « la cessation des deux vingtièmes trois mois après la fin des hostilités, et la réservation des droits, libertés et franchises de la province ».

On en rendit M. de la Chalotais responsable. Le procureur général avait « fortement insisté », paraît-il, pour qu'on soumît les édits au Parlement. Il se plaignit au duc d'Aiguillon des reproches qu'on lui adressa, et peut-être cette légère susceptibilité fut-elle le point de départ d'une inimitié qui devait bientôt remplir la Bretagne et la France entière du bruit de ses démêlés.

## ***NOS CHERS DISPARUS***

***1993***

**Wolfgang Paul**, 80, prix Nobel allemand. Il mit au point un instrument électromagnétique pour capturer des ions.

**Paul-Louis Weiller**, 100, pilote de chasse. Dernier as français de la Première Guerre mondiale, il fut blessé cinq fois en combat aérien. Directeur de l'usine de moteurs Gnome et Rhône, il fut interné par le gouvernement français durant la Seconde Guerre mondiale. Il s'évada pour rejoindre la Résistance. A quatre-vingt-dix-sept ans il pratiquait encore la planche à voile.

**Félix Houphouët-Boigny**, 88, planteur et chef traditionnel ivoirien. Appartenant à l'élite africaine issue de la colonisation, il fut élu dès 1945 au Parlement français. Intimement mêlé à la vie politique de la IV<sup>e</sup> République, il devint tout naturellement le premier chef d'État ivoirien. Fidèle aux traditions africaines, il le resta jusqu'à sa mort le 7 décembre 1993, lorsqu'il demanda à ce que les systèmes le maintenant en vie soient débranchés.

**Jozsef Antall**, 61, politicien hongrois. Fondateur en 1988 du Forum démocratique hongrois, il participa à la préparation des premières élections libres dans son pays. Son parti arrive au pouvoir en 1990 et Jozsef Antall devient premier ministre.

**Kakuei Tanaka**, 75, politicien japonais. Il fut élu pour la première fois à la Diète en 1947 sous les couleurs du Parti libéral démocrate. Premier ministre de son pays de 1972 à 1974, sera la cible d'accusations de corruption qui le forcèrent à démissionner. En 1983, il fut condamné à quatre années de prison pour avoir accepté des « dons » de l'avionneur américain Lockheed.

**Myrna Loy**, 88, actrice américaine. Surnommée la « reine des films » en raison de ses charmes et de son intelligence.

**1994**

**Abdelkader Alloula**, 54, dramaturge algérien. Assassiné de deux balles dans la tête par des combattants islamistes pour qui le théâtre est une abomination. Issu de la nomenclatura indépendantiste, il fonde dès 1962 l'Ensemble théâtral oranais. Il connaîtra une brillante carrière en marge du FLN. Son succès est né de la guerre d'Algérie, il se termine dans la violence de la guerre civile.

**Danny Barker**, 85, guitariste de jazz. Né en 1909 à La Nouvelle-Orléans, il sera un des premiers virtuoses à adopter la guitare. Il terminera sa vie comme historien du jazz.

**Jacques Doucet**, 70, artiste peintre. Ancien pensionnaire de la prison de la Santé durant l'Occupation, il rejoint après l'arrivée des Anglo-Américains le groupe Cobra où il découvrira Klee. Avec le temps sa production, relevant davantage de la maçonnerie et du revêtement mural que de la peinture, a doucement sombré dans l'oubli. Un épiphénomène d'un xx<sup>e</sup> siècle déboussolé.

**Yves Navarre**, 53, romancier. Il reçut le prix Goncourt en 1980 pour son roman *le Jardin d'acclimatation*. Sa vie est un reflet de son œuvre : homosexualité, solitude, désenchantement, vieillissement et mort. Il mit fin à ses jours d'une surdose de barbituriques.

**Nikolai Ogarkov**, 76, maréchal de l'Armée rouge. Il se fit remarquer par sa défense brillante de l'armée soviétique après la destruction par les forces de défense aérienne d'un Boeing 747 de la Korean Air Lines impliqué dans une opération d'espionnage américaine.

**Pierre Boulle**, 81, romancier. Auteur non conventionnel, il laisse à la postérité deux œuvres de fiction qui ont donné naissance à des films ayant connu un succès mondial : *la Planète des singes* et *le Pont sur la rivière Kwai* (1954). Ce dernier roman fut le reflet de ses expériences de planteur en Malaisie et de prisonnier des Japonais.

**Andrei Chikatilo**, 57, assassin à répétition. Exécuté d'une balle dans la nuque il est également connu sous le sobriquet d'« éventreur de Rostow ». Il reste à ce jour le pire meurtrier du siècle avec cinquante-deux victimes recensées.

**Pietro Belluschi**, 94, architecte italien. Diplômé de l'université de Rome, il développera toute sa carrière aux États-Unis. On lui doit environ mille bâtiments dont notamment les immeubles de

Pan Am (aujourd'hui MetLife) à New York et la tour de la Bank of America à San Francisco.

**Manmohan Desai**, 57, cinéaste hindi. Suicidé d'un troisième étage, il comptait parmi les cinéastes indiens kitch les plus populaires.

**Pu Jie**, 87, jardinier mandchou. Frère cadet du dernier empereur de Chine, il fut destitué par les Chinois en 1911, gardé en otage par les Japonais jusqu'en 1945 puis emprisonné par les communistes. Il sera relâché en 1960. A partir de cette date il se consacrera à l'étude de sa généalogie et soignera le jardin de sa maison de seize pièces.

**Yann Piat**, 44, politicien français. Assassinée par deux tueurs à moto sur le chemin de sa maison de Hyères.

**Georges Watin**, 71, tueur malchanceux. Membre de l'OAS, il participa à l'organisation d'attentats contre la vie du général de Gaulle. En cavale, il tenta sans succès d'exécuter le président de la République à l'aide d'un fusil à lunette. Il fut arrêté par les autorités suisses qui refusèrent son extradition à la France et lui permirent de se réfugier au Paraguay. Sa vie a inspiré l'écrivain Frédéric Forsyth dont le roman *The Day of the Jackal* sera adapté au cinéma.

**Johannes Steinhoff**, 80, as de la Luftwaffe. Avec cent soixante-sept victoires, il comptait parmi les pilotes les plus brillants de l'armée de l'Air du III<sup>e</sup> Reich. Sa carrière militaire prit fin en 1945 après un accident aérien qui le laissa gravement défiguré. Il reprit l'uniforme après la guerre pour participer au réarmement de l'Allemagne. De 1971 à 1973, il présidera le comité militaire de l'Otan.

**Walter Janka**, 79, écrivain et éditeur allemand. Militant communiste, il fut poursuivi par le nouveau gouvernement allemand après janvier 1933. Il s'engage dans les brigades internationales durant la guerre d'Espagne. A la victoire de Franco, il rejoint comme de nombreux républicains le Mexique. Il retrouve le sol européen après la défaite de 1945. Le gouvernement de la zone d'occupation soviétique en Allemagne le nomme à la tête des éditions de la Reconstruction. Il reste à ce poste jusqu'en 1956. A cette date il est accusé de trahison contre-révolutionnaire pour avoir soutenu le soulèvement hongrois. Libéré en 1959, il sera officiellement réhabilité par le gouvernement de la zone soviétique en 1991.

**Melina Mercuri**, 73, comédienne. Après des débuts prometteurs dans le cinéma, elle entreprit une carrière politique ancrée à gauche. Elle se distingua de 1967 à 1974 par une ardente opposition au régime militaire grec. Lorsque les socialistes arrivèrent au pouvoir en 1981, elle devint ministre de la Culture. Elle fut à nouveau nommée à ce poste en 1993 par le nouveau gouvernement de gauche.

**Fernando Rey**, 79, comédien espagnol. Bien connu en France pour son rôle de parrain de la drogue dans le film *French connection*. Sa carrière commença toutefois dans les années quarante en Espagne et il se fit connaître par ses rôles dans les films de Buñuel (*Tristana*, 1969 ; *le Charme discret de la bourgeoisie*, 1972).

**Max Schubert**, 79, viticulteur australien. Venu en Europe apprendre les techniques de vinification du Jerez, c'est une visite aux vignobles bordelais qui décidera de son avenir. Enthousiasmé par sa découverte girondine, il revint en Australie avec l'ambition de créer un vin rouge comparable. Très fier de son Grange Hermitage (considéré par les aborigènes comme le meilleur rouge d'Australie), il en surveilla sa fabrication jusqu'à sa retraite en 1975.

**Mai Zetterling**, 68, cinéaste suédoise.

**Giulietta Masina**, 73, comédienne italienne.

**Alvaro del Portillon**, 80, évêque catholique romain. Prêtre de l'Opus Dei depuis 1944, il devint un conseiller très écouté du fondateur de l'ordre, Jose Maria Escriva de Balaguer. A la mort de ce dernier, il prit la tête de l'œuvre. Sous son mandat l'Opus reçut la désignation de prélatrice personnelle du pape.

**Walter Lantz**, 93, dessinateur américain. Créateur du célèbre Woody Woodpecker, il fut à l'origine du premier dessin animé sonore et en Technicolor.

**Whina Cooper**, 98, activiste maori. Elle prit part aux principales campagnes en faveur des droits des indigènes en Nouvelle-Zélande. Joueuse invétérée, elle fut enterrée avec un ticket de loto et quatre cartes à jouer (des as uniquement).

**Helen Wolf**, 88, éditrice. Réfugiée d'Europe centrale en 1941, elle arrive à New York où elle fonde la maison d'édition Pantheon Books.

**Robert Doisneau**, 81, photographe français de natures mortes. Célèbre pour ses photographies prises sur le vif qui étaient en

réalité reconstituées en studio. On lui doit notamment le *Baiser de l'hôtel de ville* et des photos de la résistance à Paris, toutes reconstituées avec des modèles payés.

**Paul Grimault**, 89, dessinateur français. Auteur du célèbre film d'animation français *le Roi et l'Oiseau* et *le Petit Soldat*. Pendant la guerre, il reçut le prix Émile-Reynaud pour *les Passagers de la grande ourse*, *le Marchand de notes* et *l'Épouvantail*.

**François de Grossouvre**, 76, éminence grise. Fils de banquier, il se fait pardonner son appartenance au service d'ordre légionnaire en ralliant opportunément la résistance aux ordres de Londres. Après la victoire des Alliés, il décroche un diplôme de docteur en médecine et se spécialise dans le sucre et l'anticommunisme. Un tel engagement ne pouvait que séduire François Mitterrand qui l'appelle à ses côtés dès les années cinquante. Homme de réseaux, le défunt tisse une toile de contacts aussi bien en France qu'à l'étranger en faveur de son patron. Ces relations révéleront toute leur utilité au moment du règlement des additions électorales. Il sera récompensé en 1981 par des fonctions à géométrie variable dans les domaines de la diplomatie et des services secrets. L'entrée en scène à l'Élysée de Jean-Christophe Mitterrand « Papamadi », signifie l'heure de la retraite pour cet ami de trente ans. Fin connaisseur des secrets d'une présidence par trop florentine, du financier de Genève aux affaires de cœur parisiennes, il était difficile de le mettre sur la touche du jour au lendemain. *Le de cuius* a progressivement été mis à la retraite. François de Grossouvre s'est finalement retrouvé gentil organisateur des chasses présidentielles. Amer et déçu, il sera soupçonné d'un excès de franchise devant le juge Thierry Jean-Pierre enquêtant sur Roger-Patrice Pelat, un autre confident du chef de l'État. Ce crime de lèse-majesté lui vaut une excommunication présidentielle depuis août 1993. Ne supportant plus cette situation, de Grossouvre se tue une nuit d'avril dans son bureau élyséen d'une balle de gros calibre dans la tête. Après un certain délai et après une enquête approfondie, la police a conclu à un suicide.

**Léon Degrelle**, 86, homme politique et écrivain européen. Il naît le 15 juin 1906 à Bouillon, au sein d'une famille catholique d'origine française exilée à la suite des persécutions antireligieuses. Très tôt influencé par la pensée de Charles Maurras, il rejoint en 1924 l'Association de la jeunesse catholique belge.



Il sera un farouche défenseur de l'église à l'université de Louvain qu'il quitte en 1930 pour devenir directeur des éditions Rex. Homme d'action né, il en développe considérablement la production. Publiant quatre périodiques, Degrelle a conscience du décalage grandissant entre la situation du peuple et les positions des chefs du parti catholique. Il n'hésite pas à utiliser sa presse pour attaquer leur archaïsme. L'accueil fait à ses idées et l'inertie du parti catholique traditionnel, l'encouragent à lancer en 1935 un mouvement politique qui prendra également le nom de Rex. La situation du pays est grave. La crise économique plonge de nombreuses familles dans la misère. Le marxisme progresse, les politiciens au pouvoir sont compromis dans des scandales financiers. Tout cela est pain béni pour Léon Degrelle qui lance en mai 1936 le journal le Pays réel, suivi en septembre du Nieuwe Straat en flamand. Le mécontentement populaire lui offre un éclatant succès électoral le 24 mai 1936. Avec 11,5 % des voix, il décroche 21 députés. Par son talent, son énergie, son travail incessant sur le terrain (38 permanences), Degrelle est devenu une force qui compte en Wallonie. Son programme propose des solutions nouvelles pour la Belgique : tolérance linguistique et réconciliation entre Wallons et Flamands, volontarisme économique, politique sociale hardie, anti-marxisme et neutralisme. Ces orientations déconcertent la hiérarchie catholique qui retire son appui à Degrelle et soutient ouvertement les partis traditionnels. Pour tenter de remonter le courant, il prend des initiatives osées qui ne sont pas suivies par l'électorat (en octobre 1936, marche sur Bruxelles). Les conséquences sont graves pour lui, il est battu dans une élection partielle par Paul van Zeeland et en avril 1939, son parti connaît un grave revers électoral et ne recueille que 4,4 % des suffrages.

Devant la montée des périls, Degrelle plaide en faveur d'une politique neutraliste. Il a l'oreille du roi Léopold III qui engage son pays dans cette direction. Lors de l'invasion de la Belgique, il est arrêté par un gouvernement belge affolé qui le conduit outre-Quévrain où il fera un véritable « tour de France » des prisons, échappant par miracle à la mort. Libéré seulement en août, il rejoint Bruxelles où il observe une attitude attentiste, facilitée par la politique prudente et gestionnaire du gouverneur général von Falkenhausen qui préfère un pays vaincu à un nouvel allié, éventuellement turbulent, dont le Reich n'a

pas besoin. Les ouvertures de Rex en faveur d'un nouvel ordre européen ne rencontrent que peu de succès. Les Allemands privilégient leurs contacts avec les Flamands et ne manifestent que peu d'intérêt pour les Rexistes dans la mesure où la société dans son ensemble, des industriels aux intellectuels en passant par les travailleurs (400 000 volontaires pour les usines allemandes) collabore sans aucune réserve.

L'attaque préventive du Reich contre l'Union soviétique en juin 1941 est l'opportunité que saisit Degrelle pour reprendre l'initiative. Il suscite la création de la Légion wallonie dans les rangs de laquelle il s'engage comme simple soldat. Le 8 août 1941, les volontaires quittent Bruxelles pour le front de l'Est. Degrelle raconte : « nous partîmes, premier contingent de la grande cohorte des chercheurs de gloire et de grandeur qui, échappant à la torpeur d'un présent amorphe, têtus, refoulant le désespoir, voulaient coûte que coûte ouvrir à leur pays les routes de l'avenir. » Pour Léon Degrelle les raisons de ce choix sont claires. La victoire allemande semble certaine. Le seul moyen à ses yeux d'éviter une annexion pure et simple de la Belgique au Reich est de gagner sur les champs de bataille la reconnaissance de l'Allemagne. Simple soldat, Degrelle fait le rude apprentissage de la guerre. Les épreuves ne lui sont pas épargnées. L'Ukraine dans l'hiver 1942, la marche épuisante de 1 200 km vers l'est dans l'été 1942 qui les mènera au Caucase. Les durs combats ont décimé les légionnaires qui sont retirés du front pour le camp de Pieske où ils sont inspectés par Himmler, le chef de la SS. L'action de la Légion sur le front a attiré l'attention des Allemands qui aimeraient voir les Wallons rejoindre les autres volontaires étrangers de la Waffen SS. Un accord est conclu entre Degrelle et Himmler et la Légion Wallonie est intégrée à la Waffen SS à l'été 1943. Forte de deux mille hommes et de 354 véhicules, la Sturmbrigade Wallonie rejoint le front du Dniepr. Après des combats d'une grande âpreté, les Wallons sont pris avec onze divisions allemandes dans l'encerclement de Tcherkassy. Placés en arrière garde, les Wallons décrochent pied à pied en combattant, protégeant la retraite des autres unités. Degrelle est tour à tour officier et homme politique, apparaissant aux pires moments pour redonner confiance à ses hommes. La phase finale de l'opération sera dramatique. Les Wallons brisent l'encerclement soviétique au prix de lourdes pertes.

A la suite de cet exploit, le prestige de la Sturmbrigade est immense. Degrelle est fait chevalier de la Croix de fer par Hitler en personne. A l'été, les Wallons combattent en Estonie, puis, reculant avec le reste de l'armée ils se battent en Poméranie puis c'est la capitulation. Degrelle parvient à échapper à la reddition et arrive en Norvège d'où il s'embarque le 8 mai 1945 dans un avion pour l'Espagne. Un long exil commence.

Protégé par un réseau de sympathies personnelles, il échappe aux demandes d'extradition sans conviction des Belges de Londres revenus au pouvoir. Degrelle met à profit son temps pour mettre en lumière ses talents d'écrivain. Il publie en 1949 en Suisse *la Campagne de Russie*, puis *la Cohue de 40* dont l'édition est entièrement saisie et les plombs détruits par la police à la demande affolée de Bruxelles. Il dévoile un talent unique de prosateur et de polémiste sans équivalent dans la langue française du XX<sup>e</sup> siècle. Ne s'étant jamais avoué vaincu, Degrelle se bâtit une nouvelle existence en Espagne et durant les dernières années de sa vie il poursuivra une œuvre d'historien non conformiste, traduite et publiée dans de nombreux pays.

Sa longue série « Le siècle de Hitler » est une fresque monumentale en douze volumes (trois parus, un à paraître bientôt) en cours de publication par les éditions Avalon.

**Robert Allo**, 47, éditeur et aventurier français. Ancien sous-officier parachutiste, volontaire en Rhodésie où il avait été blessé, volontaire au Tchad avant l'intervention officielle de l'armée française, volontaire en Birmanie pour aider les Karens, etc. Il était, au sens le noble du terme, un homme d'aventure. Il a laissé à notre confrère Raid de nombreux récits de ses voyages et de ses grands reportages. Sa soif d'aventure et de découverte l'avait également conduit vers les sommets himalayens et andins. Fils d'un ancien responsable du PPF à Ivry, il renoua avec sa famille d'esprit durant son service militaire où son instructeur para appartenait au mouvement Europe Action. Quelques années plus tard, il deviendra une figure emblématique du nationalisme et sera grièvement blessé lors d'une attaque gauchiste. Ensuite, il participera à la fondation du GUD. Il fut partie prenante dans les divers mouvements du renouveau intellectuel de la droite française et il est l'auteur du célèbre recueil *Chants d'Europe* qui a servi de source d'inspiration pour

des générations de militants, de scouts et de soldats français. Il fut assassiné le vendredi 25 mars à Thoiry, vers une heure du matin de deux balles dans la tête.

**Auguste Vistel**, 89, ingénieur chimiste. Il fut un de ces très rares hommes qui dès 1940 entreprirent une action de résistance clandestine contre l'armée allemande. En 1941, il s'associe au mouvement Libération; en 1942, il organise les premiers parachutages d'armes dans la région de Lyon. Il est arrêté en 1942 et il subit de plein fouet la brutalité répressive du régime de Vichy qui le condamne à... un an de prison! Il s'évade en septembre 1943 et devient chef régional des Mouvements unis de la résistance dans le Rhône et des FFI. Il est fait compagnon de la libération le 27 décembre 1947.

**Robert Rocca**, 82, chansonnier parisien. Il débute avant-guerre au cabaret de la Vache enragée puis après 1945, il crée le cabaret de la Tomate. On le retrouvera au cinéma (*les Branquignols*) et à la télévision où il animera l'émission « la Boîte à sel ».

**Claude Heymann**, 86, cinéaste. Il assure en 1938 la version française du film de Leni Riefenstahl sur les Jeux olympiques de Berlin, *Olympia*.

**Marcel Ichac**, 87, cinéaste. Probablement l'un des meilleurs cinéastes de montagne. On lui doit notamment *Karakoram* (1936), *A l'assaut des aiguilles du diable* (1942) et *Victoire sur l'Anapurna* (1958).

**Jacques Dauphin**, 70, publicitaire parisien. Il est à l'origine de nombreuses innovations en publicité comme celle de la vente de panneaux en réseau urbain.

**Max Petitpierre**, 95, politicien helvète. Après avoir mangé à tous les rateliers des belligérants durant la Seconde Guerre mondiale, la confédération prit note de la victoire des Alliés et changea le personnel en charge de la diplomatie. Avec un sens politique digne d'éloges, Max Petitpierre prit en main les relations extérieures de la Suisse en 1945 et sut faire les concessions symboliques qui constituaient le prix à payer pour la neutralité. C'est ainsi qu'il rétablit en 1946 les relations diplomatiques avec l'Union soviétique dont il avait su reconnaître les hautes qualités morales restées trop longtemps ignorées de ses compatriotes. Comme il n'y a que le premier pas qui coûte, la Suisse put par la suite reconnaître tous les pays du monde sans trop de critères sélectifs, par exemple la Chine

communiste dès 1950. Rendons l'hommage qu'il mérite à Max Petitpierre, l'homme qui fit oublier à la conscience morale universelle les fructueuses relations entretenues par la Suisse avec un régime criminel.

**Richard Nixon**, 81, trente-septième président des États-Unis. Le mal aimé de la politique américaine est mort le 23 avril à l'hôpital Cornell de New York. Né en Californie au sein d'une famille modeste, Richard Nixon réussit de brillantes études de droit mais il ne parvient pas à se faire engager par un prestigieux cabinet d'avocats de la côte est. De retour dans son État d'origine, il se marie en juin 1940 avec une jeune institutrice. Après Pearl Harbor, il est incorporé dans la marine qu'il quitte avec le grade d'officier. Un matin, son destin change à la lecture du journal local. Une petite annonce payée par de riches hommes d'affaires, recherche un candidat prêt à défendre les valeurs de la libre entreprise face au candidat sortant de gauche. Il réussit à s'imposer parmi tous les candidats à la candidature et, avec l'appui de ses commanditaires, il l'emporta sur son adversaire démocrate. Au Congrès, le jeune député fait partie de la commission des activités antiaméricaines. Il s'illustre dans la chasse aux crypto-marxistes hérités des années Roosevelt, dont notamment le célèbre Alger Hiss. Les recettes de base de l'anticommunisme lui ayant bien réussi, il conquiert sur ce thème le siège de sénateur de Californie avec 700 000 voix d'avance sur son adversaire Helen Callaghan. N'ayant plus besoin de se radicaliser pour attirer l'attention, Nixon se démarque de l'équipe MacCarthy et se rapproche de l'état-major républicain. Il est choisi comme possible vice-président, mais il doit alors faire face à la première grave crise de sa carrière, une accusation d'utilisation illégale de fonds électoraux. Il s'en défend devant les caméras avec succès et retourne l'opinion en sa faveur. Ike le conserve à ses côtés et, durant huit ans, ce jeune Californien atypique sera un ambassadeur itinérant en visitant cinquante-quatre pays. En 1960, il devient tout naturellement le candidat républicain, mais il perd face à Kennedy dont la séduction naturelle souligne la « sale gueule » de Nixon. Il connaît un nouvel échec dans la course au siège de gouverneur de Californie. A quarante-neuf ans, il lui semble que la politique n'a plus d'avenir pour lui. L'élection triomphale de Johnson en 1964 démontre aux républicains que leur seul homme politique ayant la carrure

présidentielle est Nixon. Il est rappelé de sa retraite et en 1968 l'emporte de justesse face au démocrate Hubert Humphrey. Pour comprendre la portée de cet événement, il convient de se souvenir qu'il est donné aux hommes politiques aux convictions bien arrêtées de prendre des décisions tranchées qui en apparence vont dans un sens contraire à leurs sentiments. Souvenons-nous. En cette fin des années soixante, les États-Unis sont plongés dans un pénible et coûteux conflit en Indochine. L'Union soviétique et la Chine, les adversaires traditionnels de l'Amérique soutiennent Hanoi. La Maison-Blanche encore aux mains des démocrates semble penser que seule une victoire militaire sur le terrain permettrait de sortir de l'impasse. Nixon, en réserve de la République, médite dans son cabinet d'avocats. Il comprend qu'il faut en finir avec l'héritage de la guerre froide et accepter les réalités d'un monde devenu multipolaire. Ses réflexions sont publiées en 1967 dans le prestigieux mensuel *Foreign Affairs* qui marque un tournant de la politique américaine. Nixon y plaide pour une reconnaissance de la Chine : « A long terme, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de laisser éternellement la Chine au ban des nations, à nourrir ses rêves, à remâcher ses haines et menacer ses voisins. (...) Il est inconcevable, sur cette petite planète, qu'un milliard de ses habitants les plus capables vivent dans l'amertume et l'isolement (...). A long terme, il s'agit de faire reprendre à la Chine sa place dans la communauté mondiale, non pas en tant qu'épicentre de la révolution mondiale, mais de grande nation de progrès. » Arrivé au pouvoir avec la ferme décision de mettre en pratique ses idées, il dispose pour cela d'un conseiller original et efficace, Henry Kissinger, un juif d'Europe fraîchement américanisé, qui apporte une nécessaire note de subtilité dans l'univers souvent manichéen de la politique américaine. Premier geste du nouveau président après son entrée en fonctions en 1969, entreprendre une tournée européenne. Le président de Gaulle est favorablement impressionné par la vitalité de ce jeune président à la triste figure. Nixon rencontre avec intérêt à l'Elysée un précurseur (en 1964) de sa volonté d'ouverture avec Pékin. Pour Nixon, la reconnaissance de la Chine, la détente avec l'Union soviétique, sont une évolution obligée de la politique américaine, le préalable indispensable au désengagement vietnamien. Sa personnalité bien ancrée à droite lui permet d'effectuer cette évolution

sans susciter de réaction violente de son propre camp, notamment du côté des soutiens traditionnels de la République de Chine (Formose). La visite en 1972 de Nixon en Chine, mise en scène comme un grand spectacle, fut un des grands moments de la présidence. En quelques années, il parvient à ses fins. La Chine populaire est reconnue, la détente avec l'Union soviétique bien engagée et la paix signée en Indochine (accords de Paris de 1973). Ses acquis sont si indiscutables qu'il remporte sans mal sa réélection contre George McGovern, un candidat démocrate marginal, caricature du gauchisme américain (pacifisme, socialisation de l'économie, etc.). Mais les mystères de la vie américaine vont le contraindre à la démission en août 1974 à la suite d'une banale affaire d'écoutes qui prendra des proportions considérables : le Watergate. Une des conséquences les plus dramatiques de l'éclipse de Nixon eut lieu en Asie du Sud-Est. Alors que Nixon était décidé à tout faire pour obliger les communistes à respecter les accords de Paris, son successeur n'aura pas cette volonté. Lors de l'offensive marxiste de mai 1972, Nixon n'hésite pas à intervenir massivement en minant les ports du nord et en bombardant Hanoi et Haiphong. Au contraire, après sa démission, le nouveau gouvernement organise le lâchage du Sud-Viêt-nam et en 1975 au moment du dernier assaut, les Américains s'enfuient abandonnant à leur triste sort tous ceux qu'ils s'étaient engagés à sauver. Richard Nixon vécut difficilement sa retraite avant de se consacrer à la rédaction de nombreux ouvrages qui remportèrent un grand succès. Il est triste de constater qu'aucun chef d'État étranger n'a jugé bon de se déplacer pour assister à ses obsèques.

#### CHRONOLOGIE :

9 janvier **1913**, naissance à Yorba-Linda (Californie). **1937**, diplôme de droit. Juin 1940, épouse Patricia Ryan. 5 novembre **1946**, élection à la Chambre des représentants. **1950**, élection au Sénat. **1952**, élu vice-président aux côtés de Eisenhower. **1960**, échec à l'élection présidentielle face à Kennedy. **1962**, échec à l'élection gouvernementale en Californie. **1968**, élu président des États-Unis. **1969**, mars, voyage en Europe ; juin, annonce d'un retrait progressif du Viêt-nam ; août, premières conversations avec le Nord-Viêt-nam. **1970**, avril, invasion du Cambodge ; juin, retrait du Cambodge. **1971**, février, traité de dénucléarisa-

tion des fonds marins ; avril, annonce du retrait de cent mille soldats américains du Viêt-nam ; juillet, voyage secret de Kissinger en Chine ; décembre, entretiens entre Nixon et Georges Pompidou. **1972**, février, voyage de Nixon en Chine ; mai, intensification de l'effort de guerre américain pour contrer l'offensive nord-vietnamienne, signature des accords SALT avec l'Union soviétique ; juin, arrestation des « plombiers » du Watergate ; novembre, réélection triomphale de Nixon ; décembre, bombardement de Hanoi et Haiphong par les B-52. **1973**, janvier, signature des accords de Paris sur un cessez-le-feu au Viêt-nam ; juin, signature avec les Soviétiques d'un accord sur la prévention de la guerre nucléaire ; août, nomination de Kissinger au poste de secrétaire d'État ; octobre, aide massive des États-Unis à Israël durant la guerre du Kippour. **1974**, juin, voyage en Union soviétique ; août, démission ; septembre, pardon présidentiel. **1976**, visite privée en Chine. **1982**, la Cour suprême décide qu'il bénéficie de l'immunité à laquelle tout président à droit pour les actes commis durant l'exercice de ses fonctions. **1986**, visite privée à Moscou. **1993**, décès de son épouse Patricia. **1994**, avril, décès de Richard Nixon.

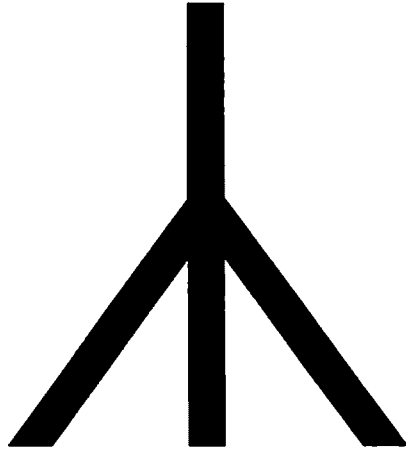
## BIBLIOGRAPHIE :

- A la Maison-Blanche* (2 vol.), Henry Kissinger, Fayard, 1979.  
*La Vraie Guerre*, Richard Nixon, Albin Michel, 1980.  
*Les Années orageuses* (2 vol.), Henry Kissinger, Fayard, 1982.  
*Le Mythe de la paix*, Richard Nixon, Plon, 1984.  
*Leaders*, Richard Nixon, Plon, 1984.  
*Plus jamais de Viêt-nam*, Richard Nixon, Albin Michel, 1985.  
*The Triumph of a Politician, 1962-1972*, Stephan Ambrose, Simon and Schuster, New York, 1990.  
*Dans l'arène*, Richard Nixon, Tsuru, 1990.  
*Les Archives de Nixon*, Bruce Oudes, Belfond, 1991.

## MUSICOGRAPHIE :

- Nixon in China*, opéra de John Adams (1987).





**Robert Allo**

**1947-1994**

éditeur, aventurier, combattant,  
est mort dans la nuit  
du jeudi au vendredi 25 mars 1994.

Il reste présent parmi nous.

Ses amis honorent sa mémoire et lui souhaitent  
bon vent pour sa route vers la terre  
de l'éternelle jeunesse.

TM, AC, SM, HMB, BL, JDL,  
FXS, PAD, PR, BR, PC, MC, IM, MD.

## Sommaire

**Staline et la question juive**

Maurizio Lattanzio, 399

**La Kriegsmarine et l'opération Barbarossa**

Ingo Lachnit, 417

**Le destin de l'amiral Canaris (1)**

Hugo Manfred Beer, 429

**Napoléon et le pape**

Olier Mordrel, 437

**Les preuves du mal**

Thimoty W. Ryback, 449

**Les finances des belligérants en 1914**

André Gandillon, 481

**Un plagiaire bourré de talent**

Thomas Jackson, 499

**La bataille de Litte Big Horn**

Jean Silve de Ventavon, 505

**L'affaire du vingtième**

Barthélémy Pocquet, 515

**Nos chers disparus**

539